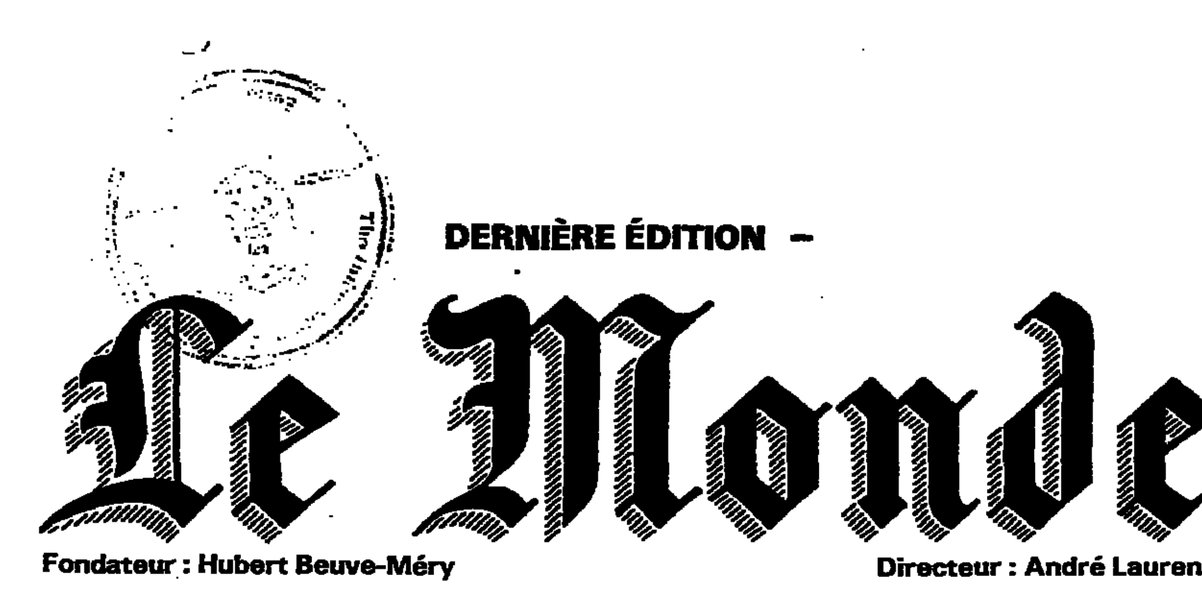


DERNIÈRE ÉDITION -



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLEMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 11965 — 4,80 F — DIMANCHE 17-LUNDI 18 JUILLET 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 — Tél. : 246-72-23

L'ATTENTAT D'ORLY

L'État français a fait et fera son devoir, *déclare M. Mitterrand*

Après l'attentat antiturc, qui a fait, à Orly, six morts et quarante-huit blessés, dont dix-neuf gravement, M. François Mitterrand s'est élevé contre « la violence aveugle et folle ». Il a déclaré, à l'issue de sa visite aux blessés, que l'État avait « fait son devoir et continuerait de le faire ». (Voir page 16.)

Avant d'accompagner le chef de l'État dans sa visite aux blessés d'Orly, le ministre de l'intérieur, M. Gaston Defferre, a réuni vendredi soir pendant près de quatre heures, place Beauvau, l'ensemble des responsables de la lutte contre le terrorisme : les hauts fonctionnaires de la direction centrale de la police judiciaire, de la sixième section de la police judiciaire chargée de la répression des atteintes à la sûreté de l'État et des menées subversives, de la brigade criminelle chargée de l'enquête, des renseignements généraux, de la direction de la surveillance du territoire (D.S.T.), de la direction générale de la sécurité extérieure (D.G.S.E.), ainsi que des représentants de l'Élysée.

(Lire la suite page 8.)

LIRE PAGE 8

Le crime et la faute

PAR JEAN-MARC THEOLLEYRE



(Dessin de PLANTU.)

Le chômage en France : d'abord limiter les dégâts

Face à la dégradation inéluctable de la situation de l'emploi, le gouvernement veut favoriser les reclassements et améliorer le marché du travail.

On ne nourrit plus beaucoup d'illusions au sein du gouvernement sur l'évolution du chômage d'ici à la fin de l'année 1983 : on sait que la tendance sera celle d'une aggravation sensible. L'INSEE n'a sans doute pas tort quand il prévoit 2200000 chômeurs à la fin décembre, et l'O.C.D.E. ne fait vraisemblablement pas preuve d'un excès de pessimisme en annonçant que le chômage pourrait atteindre 10,2 % de la population active française au second semestre 1984 (il était de 8,4 % à la fin du mois de mai 1983, selon des statistiques de la C.E.E.).

L'essentiel pour M. Mauroy et ses ministres, maintenant que l'on est passé du traitement social du chômage à la gestion économique de l'emploi, est donc de limiter les dégâts. Au conseil des ministres du 6 juillet, la communication de M. Ralite — quelque peu révisée à Matignon pour être présentée sous la forme de quatre orientations prioritaires (*le Monde* des 7 et 8 juillet), — n'a été qu'une esquisse des intentions du gouvernement, à la fois pour des problèmes de calendrier et d'arbitrages. D'autres mesures pourraient être annoncées lors du conseil des ministres du 27 juillet, où M. Pierre Bérégovoy présentera une communication sur la durée du travail.

Sur cette question de la durée du travail, le gouvernement a indéniablement évolué. Plus question de fixer une date-butoir pour l'obtention des trente-cinq heures — même si l'objectif est réaffirmé, — de trancher autoritairement le débat difficile sur la compensation salariale, de faire intervenir le législateur pour une nouvelle réduction de la durée légale en 1984. L'approche est plus pragmatique et privilégie le jeu contractuel, au risque de voir le patronat bloquer dans les branches toute nouvelle avancée.

On retrouve en partie une telle démarche dans l'ouvrage d'Yves Barou — aujourd'hui conseiller technique de M. Bérégovoy — et Jacques Rigaudiat, *les Trente-Cinq Heures et l'emploi* (1). « *L'acte d'embauche,* écrivent-ils notamment, *n'est guère spontané. Les réorganisation génèrent aussi des gains de productivité et ne conduisent pas à des embauches proportionnelles à la réduction du temps de travail. Dans bien des cas, l'emploi est en régression et la réduction de la durée de travail permet alors d'éviter des suppressions d'emplois ou des départs non remplacés.* » « *Pour éviter inégalités et segmentations,* ajoutent les auteurs, *la réduction de la durée du travail devra être générale. Il lui faudra cependant être diversifiée pour laisser s'exprimer les différences. Un modèle unique d'organisation du temps ne peut convenir à tous. (...) Entre l'horaire unique, qui n'existe d'ailleurs pas dans la réalité, et la généralisation du travail à temps partiel, qui s'avance parfois sous le vocable de temps choisi, il y a place pour un processus de réduction du temps de travail collectivement négocié et conçu pour permettre une grande souplesse des choix individuels.* » Rien d'étonnant à ce que M. Bérégovoy, sensible à une telle approche, préfère — plutôt que de généraliser un horaire « unique » — pousser à la conclusion diversifiée de contrats de solidarité par entreprise et mettre en avant le temps choisi.

De nouvelles idées sont dans l'air. On a déjà évoqué la réforme du chômage partiel, mais les milieux gouvernementaux s'interrogent sur d'autres pistes, comme le congé sabbatique, — quitte à prévoir des formules dont pourraient bénéficier en premier lieu, les femmes après une maternité. Les pouvoirs publics pourraient reprendre certaines suggestions du secteur entreprises du P.S. sur une réorientation de l'aide au retour-formation pour les travailleurs immigrés, ce qui suppose de nouveaux contrats bilatéraux avec les pays concernés.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 14.)

(1) *Les Trente-Cinq Heures et l'emploi*, d'Yves Barou et Jacques Rigaudiat. La Documentation française (124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers, cedex), 290 p., 75 F.

Enfin un accord entre l'Est et l'Ouest

Trente-cinq pays, y compris les Etats-Unis et l'U.R.S.S., signeront à Madrid le document final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

De notre correspondant

Madrid. — « *L'accord Est-Ouest est enfin conclu.* » Il était environ 19 heures, vendredi 15 juillet, lorsque les délégations française et soviétique ont annoncé la fin heureuse des ultimes négociations qu'elles venaient de mener au nom des pays de l'OTAN et du pacte de Varsovie sur le texte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) de Madrid. Il aura donc fallu deux ans et dix mois de négociations ardues pour que les trente-cinq pays représentés (tous les pays d'Europe, sauf l'Albanie, augmentés des États-Unis et du Canada) se mettent d'accord sur un document qui aborde de manière suffisamment équilibrée les problèmes des droits de l'homme et du désarmement en Europe. Seul le représentant de Malte a émis quelques réserves qui devraient être levées dans les prochains jours (un accord unanime est en effet nécessaire pour mettre formellement fin à la conférence).

Lors d'une nouvelle réunion plénière dans la soirée de vendredi, les pays neutres et non alignés ont officiellement présenté les deux textes faisant l'objet de l'accord : le document final proprement dit et une déclaration annexe, élaborée par la Suisse, qui prévoit la convocation à Berne, en avril 1986, d'une conférence sur les « *contacts entre les personnes* » d'une durée maximale de six semaines. Afin de concilier les exigences de l'Est et celles de l'Ouest, cette déclaration met en parallèle l'amélioration des contacts humains et la poursuite de la détente, sans toutefois établir de relations causales entre les deux concepts.

Ces deux documents ont été formellement approuvés par la Grèce parlant au nom des Dix, la Norvège s'exprimant en représentation des seize pays de l'OTAN, l'Union soviétique au nom de l'Europe de l'Est (la Roumanie a toutefois tenu à s'exprimer à part) et l'Autriche pour les pays neutres et non alignés. Le délégué de Malte a demandé de son côté que la conférence sur le désarmement en Europe soit élargie à la Méditerranée et que le document final de la C.S.C.E. se prononce en faveur de la réduction des armements dans cette région, deux requêtes qui n'ont aucune chance d'être acceptées. Le gouvernement de La Valette avait déjà adopté la même attitude lors des sessions antérieures de la C.S.C.E., mais il avait dû à chaque fois renoncer à ses exigences.

Le représentant de l'Autriche a proposé que la réunion de clôture, à laquelle sont invités à participer tous les ministres des affaires étrangères, ait lieu du 27 au 29 juillet. Cette date doit toutefois faire l'objet de négociations, car plusieurs ministres, dont MM. Shultz et Cheysson, ne seront alors en principe pas disponibles. La possibilité d'une rencontre entre MM. Shultz et Gromyko à l'occasion de cette réunion avait été invoquée avec insistance dans les couloirs de la conférence.

Les représentants occidentaux affichaient leur satisfaction après l'accord réalisé vendredi. La délégation américaine a fait distribuer un long document, où elle signale notamment : « *Le texte final de la Conférence de Madrid contient des apports nouveaux et importants par rapport à l'Acte final d'Helsinki de 1975. Ils concernent notamment le droit des travailleurs à s'organiser, les droits de l'homme, l'action des groupes de surveillance de l'accord d'Helsinki, les droits religieux, les contacts humains et la réunification des familles, l'information et les droits des journalistes.* »

Dans les milieux de la délégation française, on souligne surtout que l'accord de Madrid permettra, en cette période de tension internationale, une dynamique de contacts entre l'Est et l'Ouest, grâce à un calendrier de réunions abordant les domaines les plus divers. La C.S.C.E. apparaît ainsi, ajoute-t-on, comme le seul forum où l'ensemble des pays européens peuvent actuellement discuter des problèmes qui les concernent.

THIERRY MALINIAK.

Les désordres humains

par PHILIPPE BOUCHER

Comment suffirait-il de condamner l'attentat d'Orly en recherchant dans quelque dictionnaire des épithètes jusque-là inemployées, à l'occasion d'événements qui ont eu leur même poids de morts et de blessés, de larmes et de sang, d'effarement et de fureur ? Orly justifie, après la rue Copernic, après la rue des Rosiers, ces mots dont le but paraît être d'exorciser ce qui a eu lieu : « horreur », « massacre aveugle », « carnage », « tuerie », « intolérable ». Ce sont les titres de la presse parisienne du matin, que l'on pourrait, sans conteste, compléter : « atroce », « monstrueux », peut-être même « inhumain », si la pratique de ce genre d'actions — un peu moins en France que dans d'autres pays, ce qu'il faut aujourd'hui rappeler plus que jamais — n'était à ce point répandue parmi les hommes qu'on est tenté d'y voir un sous-produit des désordres humains.

Mais à ces qualificatifs sur lesquels tout un chacun, hébété par le geste, se ralliera, il en faut rajouter un autre qui porte son surcroît de condamnation à l'égard de ceux qui ont posé la bombe et puis encore à l'égard de ceux qui en ont donné l'ordre : la vanité, l'absolue vanité de ces meurtres qui ont provoqué autant de morts pour rien.

Qu'attendaient de la Turquie les gens de l'ASALA ? Que peuvent-ils attendre de la France, dont le seul péché avéré serait d'avoir été, dès l'origine, terre d'asile pour un peuple menacé de disparaître comme une espèce animale que la nature condamne ? Que peut la France, fût-elle socialiste et ardente pour les droits de l'homme, sur un régime qui s'est bâti contre eux ? Qu'espérer de la Turquie à présent moins que jamais encline à la contrition ou au repentir, alors que, vivant sous un régime militaire qui n'avoue pas son nom, le premier but de ses dirigeants n'est assurément pas de prendre sur leurs épaules le poids des fautes passées ?

Le terrorisme, car il ne s'agit de rien d'autre ici, a hélas pour caractéristique seconde, encore que dominante aussi, de n'être pas accessible au raisonnement, si ce n'est d'en récuser l'usage. La cause légitime tout.

Partant de là, il peut être tentant d'incriminer les pouvoirs publics, tentant de réclamer plus de policiers, plus d'armes, plus de piquets de garde. Une telle exigence ne pourrait satisfaire que le confort des esprits et porterait donc aussi sa part de vanité.

Pour être, s'il se peut, encore plus vain que d'autres attentats, le terrorisme de l'ASALA ne peut aboutir à flanquer chaque Arménien — à supposer que telle soit là la juste identification des meurtriers — d'un surveillant policier. Pas plus qu'on ne peut — comme l'avait imprudemment annoncé en d'autres occasions le secrétaire d'État à la sécurité publique — flanquer chaque établissement « à risque » de son lot de gardes mobiles. Bientôt, les cent mille policiers de ce pays y consacreraient toute leur activité.

On peut certes espérer que la découverte des auteurs, leur juste châtiment, feraient réfléchir d'éventuels imitateurs. Rien n'est moins établi, on ne peut se le cacher. L'espoir n'est que celui dont il faut faire montre quand passe l'orage : attendre sa fin sans pouvoir la hâter. Et c'est bien là le pire.

Dates

RENDEZ-VOUS

18 juillet. Bruxelles Conseil des ministres de l'agriculture des Dix (jusqu'au 19). Conseil des Ministres des Affaires étrangères (jusqu'au 19).
Helsinki : Conférence de l'OPEP.
Chine : Echange de prisonnier à la frontière vietnamienne.
– Première exposition internationale de matériel militaire.
19 juillet. *Bruxelles :* Début des négociations sur la réforme du système de financement de la Communauté.
Liban : Fin du mandat de la FINUL (prolongé le 18 janvier 1983).
20 juillet. *Nicaragua :* Visite de M. Christian Nucci, ministre délégué à la coopération et au développement.
Vingtième anniversaire de la Convention de Yaoundé associant 18 pays africains au Marché Commun.
21 juillet. *Bruxelles :* Conseil des ministres du Budget des Dix (jusqu'au 22).
22 juillet. *Washington :* Visite du président Gemayel du Liban.
Vacouver : (Canada) Conférence internationale sur la persécution des chrétiens.

Sports

18 juillet. *Athlétisme :* Réunion internationale de Nice (Nikaïa) ; **22 au 24 juillet.** championnat de France à Bordeaux.
18 au 24 juillet. *Cyclisme :* suite et fin du Tour de France.
19 au 24 juillet. *Tennis :* Coupe Galéa (championnat par équipe des moins de 21 ans) à Vichy.
18 au 23 juillet. *Omnisports :* suite des Spartakiades d'Union soviétique à Moscou.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dr. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

IL Y A DIX ANS, LA CHUTE DE LA MONARCHIE A KABOUL

La fin de la «Belle Époque» afghane

Cube de maçonnerie régulière posée sur une colline, le modeste pavillon de chasse, qui appartint jadis au roi, surplombait la piste à quelques kilomètres au-delà d'un champ de mines. Le fusil en travers des épaules, les maquisards en explorent les pièces l'une après l'autre, mais les paysans des environs les ont vidées de tous leurs meubles, tapis et fils électriques.

Sous un toit effondré, cependant, subsiste une baignoire. Le béret blanc penché sur l'oreille, un très jeune maquisard la contemple fasciné.

Le guerrier était encore un enfant quand le roi fut déposé dans la nuit du 16 au 17 juillet 1973. Cette époque apparaît désormais au jeune homme comme un lointain Age d'or. *« Reviendra-t-il un jour, notre roi ? Où est-il maintenant ? A Rome ? C'est très loin, Rome ? »*

A l'instar de ce jeune guerrier, c'est dans tout l'Afghanistan que des maquisards, spontanément, s'interrogent avec espoir sur un *« retour »* de leur ancien roi. Finie l'amertume causée par la famine désastreuse de 1972, la corruption et l'orgueil des aristocrates déchus.

Même des intégristes musulmans ou des anciens maoïstes, autrefois si hostiles à la monarchie, évoquent les quarante années de paix du règne de Zâher Shâh (1933-1973), l'ouverture démocratique et parlementaire de 1964, l'ébauche d'une modernisation économique. De plus en plus nombreux sont les résistants exaspérés pour confier que seul un retour du roi pourrait taire les dissensions des factions, et unifier la résistance.

Enfin, sous la pression de ses amis, l'ancien roi, de sa villa près de Rome, a répondu à l'espoir de ses partisans en rompant son long silence avec un entretien accordé au *Monde* en date du 22 juin 1983. Mais ce fut pour nier toute ambition personnelle, tout désir de remonter sur le trône. Car ce monarque, qui fut absolu, n'a jamais caché sa répugnance pour le pouvoir, et même son soulagement lorsqu'il apprit, au cours d'un voyage de santé en Italie, le coup d'État de son cousin Dâoûd, qui se proclama président à vie d'une république afghane en 1973 – avant d'être lui-même tué par les communistes en 1978. Il semble que l'histoire vienne de nouveau forcer la main du monarque malgré lui en le chargeant de la responsabilité écrasante de tout un peuple.

Le coup d'État du prince Dâoûd

Rien ne semblait destiner Mohammad Zâher au trône lorsqu'il naquit en 1914, fils d'une branche cadette de la famille royale. L'adolescent apprit le français en fréquentant le lycée Jeanson-de-Sailly à Paris, où son père, le général Nâder Khân, était ambassadeur du roi Amânollâh (1919-1929).

Cependant, l'impatient Amânollâh, par une politique d'occidentalisation hâtive, avait irrité le conservatisme religieux des tribus, puis provoqué une révolte générale et la chute de son régime. L'ambassadeur rentra en hâte dans un Afghanistan livré à l'anarchie ; prince de sang, Nâder put rassembler des tribus, et le 16 octobre 1929 fut proclamé roi par une assemblée tribale. C'est ainsi que Zâher devint prince héritier,et quand son père fut assassiné le 8 novembre 1933, roi d'Afghanistan à son tour, à l'âge de dix-neuf ans.

Toutefois, la réalité du pouvoir est d'abord confiée aux oncles du nouveau souverain. Lors de la relève des générations, c'est l'homme fort de la famille, le prince Dâoûd, cousin du roi, qui gouverne de 1953 à 1963, avant d'être enfin relevé de ses fonctions par le titulaire du trône lui-même. De fait, sur quarante années officielles, le règne personnel de Zâher Shâh n'aura duré que de l'aube du 10 mars 1963 à la nuit du 16 au 17 juillet 1973. C'est alors que Dâoûd renverse son cousin par un coup d'État militaire et proclame la République en s'en faisant le « président à vie ».

« Belle Epoque » désormais pour les mémoires afghanes, les quarante années officielles de Zâher Shâh se conçoivent mieux comme le gouvernement d'un clan que comme celui d'un homme. Maîtresse absolue d'un pays rural archaïque et intensément musulman, la famille royale mêle la tradition tribale au modernisme le plus raffiné – la plupart des princes sont francophones, et depuis le début du siècle, le complet-veston est de rigueur à la cour alors que la majorité de la population demeure fidèle au caftan rayé et au turban. Instruit par le sort de l'imprudent roi Amânollâh, le clan royal reprend sa politique d'occidentalisation avec une sage lenteur ; d'abord des lycées étrangers, français ou allemand, rouvrent leurs portes à Kaboul pour instruire l'élite ; puis des écoles primaires font leur apparition dans la campagne à partir des années 40 ; enfin les femmes reçoivent l'option – facultative, pour ne rien brusquer – de quitter le voile en 1959.

Grâce à la surenchère des assistances techniques des Soviétiques et des Américains, le pays se dote, à partir de 1964, d'un réseau routier qui l'ouvre au tourisme occidental, ressource vite majeure d'un royaume presque sans industrie.



Dessin de FRANCHINI

C'est la politique étrangère originale du royaume qui arrête d'abord le regard. Certes, il a longtemps été un État tampon entre l'U.R.S.S. et l'Empire britannique des Indes. Toutefois, dès 1919 et jusqu'en 1978, les dirigeants afghans tablent sur une neutralité bienveillante de l'U.R.S.S. à leur égard – l'Afghanistan est un des premiers États du monde à reconnaître le régime de Lénine en 1921, – et observent vis-à-vis du monde extérieur une politique de neutralité absolue. Dès lors, l'Afghanistan apparaît comme un des précurseurs du mouvement des pays non alignés, dont il fut l'un des fondateurs à Belgrade en 1961. Neutralité à bon compte, cependant, car tant que dura la souveraineté britannique sur les Indes, les avertissements du Foreign Office suffirent à décourager toute velléité de pénétration soviétique en Afghanistan.

Un portrait sur les billets de banque

Les Afghans situent en l'an 1955, sous Dâoûd en tant que premier ministre du roi, le glissement fatidique du royaume vers l'orbite soviétique. Les tensions régionales et internes finirent par être mortelles pour la neutralité afghane.

Tensions ethniques, d'abord. Au dix-neuvième siècle, l'Afghanistan se concevait avant tout comme un royaume religieux, bastion indépendant de l'islam face aux impérialismes russe et britannique. Le clan royal moderne, très modérément musulman – les intégristes lui en feront d'ailleurs l'amer reproche, ce qui souligne l'absurdité de l'argument faisant du coup d'État prosoviétique de 1978 une riposte russe à la « contagion musulmane », – vent substituer à la théocratie un nationalisme laïque à base ethnique et linguistique ; c'est ainsi que le régime entend imposer la langue de l'ethnie pashtoûne, politiquement dominante mais minoritaire (environ 40 %), au reste de la population, de langue surtout persane. Plus grave, l'Afghanistan réclame à la jeune République pakistanaise les territoires ethniquement pashtoûns que l'Angleterre avait détachés du royaume de Kaboul au dix-neuvième siècle, pour les léguer au nouvel État musulman né du partage de l'Empire des Indes en 1947.

L'intransigeance de Dâoûd empoisonne les relations entre l'Afghanistan et le Pakistan, provoque à plusieurs reprises la fermeture de la frontière, menaçant Kaboul d'une asphyxie économique. Et comme le Pakistan jouit du soutien des Américains pour qui l'Afghanistan arriéré demeure une quantité négligeable, Dâoûd se tourne vers les Russes, dont l'appui se fait bruyant. En 1955, la viste de Khrouchtchev et Boulganine à Kaboul scelle une étroite collaboration soviéto-afghane : l'U.R.S.S. s'engage à construire des routes, des aéroports, à fournir des armes et, surtout, à former des officiers afghans. Les États-Unis ne peuvent plus que promettre *« a dollar for every ruble »*, en offrant leurs propres projets de barrages, routes, etc.

La démission de Dâoûd et la prise en main directe du pouvoir par Zâher, en 1963, signifient avant tout que le clan royal est résolu à rétablir un équilibre trop compromis en faveur des Soviétiques. Les années de Zâher marquent, de 1963 à 1973, ce qui a semblé comme un âge d'or de coopération, ou plutôt d'émulation entre Soviétiques et Américains pour tirer un pays du tiers-monde hors de son sous-développement, chaque rival soumettant son projet d'assistance à un gouvernement afghan rigoureusement impartial. L'Afghanistan se transforme avec ses nouvelles routes asphaltées, l'électricité dans ses centres urbains, le défilé d'écolières sans voile dans ses premières facultés mixtes et son afflux de touristes. A l'extérieur, Zâher Shâh, sans renoncer aux revendications afghanes, met une sourdine aux disputes avec le Pakistan. Le régime s'annonce comme celui de la modération en toutes choses.

A peine sorti de l'ombre où l'ont si longtemps relégué ses oncles et son cousin, le roi paraît aspirer à y rentrer. Ce souverain discret ne parle jamais sur les ondes, ne se montre guère en public. On peut dire qu'en quarante ans, la figure de Zâher Shâh n'aura jamais été autre chose pour la paysannerie afghane qu'un portrait sévère sur les billets de banque, reproduisant les traits du roi tels qu'ils étaient devenus vers 1952 : le front chauve, le regard courroucé, la courte moustache militaire, le buste sanglé dans un uniforme.

L'effacement voulu du monarque se traduit par la Constitution de 1964. La loi garantit désormais un parlement électif, une presse libre, et écarte du pouvoir tout membre de la famille royale hormis le roi lui-même – manière élégante d'évincer le cousin Dâoûd. Elus par les circonscriptions des villes ou par les provinces, les députés – intellectuels urbains ou notables ruraux – apprennent vite à user de la liberté de parole pour lancer des questions pertinentes aux premiers ministres nommés par le roi, et qui le représentent, tandis que Sa Majesté demeure occulte : non plus des aristocrates du sang, mais des hommes nouveaux, issus de la bourgeoisie occidentalisée.

Une masse semi-éduquée

Si la politique extérieure du roi est placide, son règne direct voit à l'intérieur la fermentation de forces sociales en pleine mutation, auxquelles son octroi de la démocratie formelle donne, pour la première fois, droit à la parole. La scolarisation a créé, à côté des aristocrates et grands bourgeois détenteurs du monopole des hautes charges de l'État, une masse semi-éduquée, petits fonctionnaires ou instituteurs de province, détachés de l'univers traditionnel de la paysannerie, mais dotés de salaires très bas, avec un avenir professionnel bouché.

Le lézardement des certitudes islamiques pousse beaucoup d'Afghans vers le nouveau parti communiste, déjà scindé en fractions où se devinent de vieilles rivalités ethniques et tribales : ainsi le parti pro-soviétique du *Khalq* (le *Peuple*) attire instituteurs et fonctionnaires issus de l'ethnie dominante pashtoûne, tandis que les étudiants appartenant à certaines minorités se tournent plutôt vers la *Sho'la-yé Djâwêd (Flamme éternelle)* maoïste; le *Parcham (Drapeau)* regroupe les intellectuels de gauche de la noblesse urbaine : ainsi M. Babrak Kârmal, fils de général, et sa compagne Anâhitâ Râtebzâd (fille naturelle, croit-on, du roi Amânollâh), élus tous deux au Parlement de 1965; la haine entre *Khalq* et *Partcham* perpétue sous un jargon marxiste la vendetta deux fois séculaire entre la tribu pashtoûne Ghilzaï, dépossédée du pouvoir au dix-huitième siècle, et sa rivale, la tribu pashtoûne Dorrâni, maîtresse de l'Etat depuis 1747 : Taraki et Amin du *Khalq* étaient tous deux des Ghilzaï, Babrak est un Dorrâni.

Le sang coulera entre les deux factions. Cependant, nombre d'étudiants rejoignent les rangs des intégristes islamiques, préconisant un retour de l'Etat à son inspiration coranique d'origine : beaucoup d'Afghans de langue maternelle persane – les Tâdjiks – rallieront l'intégrisme après le début de la guerre, séduits par sa formule de remplacer le nationalisme ethnique – qui favorise les Pashtoûns – par un recours à la foi. Dès le début du règne personnel de Zâher Shâh, des bagarres secouent l'université de Kaboul et, le 25 octobre 1965, la police ouvre le feu sur des manifestants de gauche, causant trois morts : massacre sans précédent selon les références afghanes d'alors.

Le danger, c'est que ces partis mordent sur la caste des officiers de l'armée. C'est une règle, dans le tiers-monde, pour que l'armée constitue une échelle de promotion sociale, et qu'elle s'empare du pouvoir lorsque l'élite traditionnelle s'avère incapable d'assurer une modernisation rapide. L'armée afghane est une exception dans la mesure où le rang d'officier, interdit aux conscrits paysans, est réservé aux cadets issus des académies militaires. Or l'élite des officiers, depuis une décision fatidique de Dâoûd en 1955 que Zâher ne révoque pas, est formée en Union soviétique ; si beaucoup de militaires optent en rentrant pour l'intégrisme islamique, la *« crème »* des officiers est gagnée au *Khalq*.

Une paysannerie abandonnée

Peut-être Zâher Shâh eût-il pu tenir en laisse ces forces dissidentes, s'il n'avait manifesté à la fin de son règne la curieuse passivité de son caractère, ainsi que cette indifférence hautaine des aristocrates afghans envers leur paysannerie.

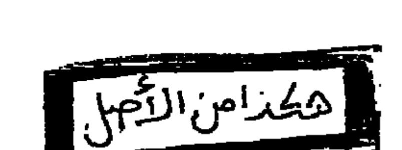
Il révèle souvent un désir de déléguer ses responsabilités ou de ne strictement rien faire, tout en trouvant pour hésiter d'intelligentes raisons (actuellement, pour *« ne pas irriter les factions afghanes »*, il *« se garde en réserve »* en vue d'éventuelles négociations sérieuses). La carence psychologique de ce monarque par ailleurs si hautement civilisé aboutit à la catastrophe de la fin de son règne.

La sécheresse de 1971, les neiges de 1972, ravagent l'agriculture afghane et trahissent l'abandon dans lequel le régime laisse la paysannerie. Le gouvernement ne prévoit aucune mesure efficace pour enrayer la famine ; au contraire, des fonctionnaires royaux dans les districts atteints emmagasinent le blé envoyé des États-Unis pour le revendre jusqu'à huit fois son prix normal aux populations désespérées.

Face à la corruption de ses représentants et à la mort de plusieurs milliers de ses sujets, Zâher Shâh ne fait d'abord rien, ne dit rien, ignore. Il faut que de jeunes coopérants étrangers dénoncent le scandale pour que le monarque *« autorise »* la distribution urgente de vivres – encore l'ambassadeur américain dut-il en convaincre Sa Majesté à plusieurs reprises. Zâher Shâh craignait-il un regard étranger sur les aspects cruels de sa société ? Toujours est-il que l'amertume des coopérants, dont j'étais, acheminant des secours dans la montagne fut grande quand nous apprîmes... que le monarque choisissait pareil moment pour un nouveau voyage de santé en Italie – sans un geste de la main, sans un message à la radio pour son peuple éprouvé. Tel geste, telle parole lui eussent peut-être sauvé le trône. Il y a dix ans jour pour jour, avec l'aide des officiers communistes, le prince Dâoûd renversait son cousin au milieu de l'indifférence générale – sans savoir que ces mêmes officiers le tueraient lui-même cinq ans plus tard au moment (bien tardif) où il corrigeait la dérive pro-soviétique de l'État afghan pour revenir à l'équilibre de Zâher Shâh.

Tout paraissait pourtant normal à Kaboul ce 16 juillet 1973, dernier jour du règne de Zâher Shâh. Le rétablissement du cycle agricole avait fait disparaître les mendiants dans les rues ; fonctionnaires vêtus de tweed, écolières en fichu, touristes et hippies occidentaux, se croisaient sur les trottoirs asphaltés de la ville nouvelle, tandis que les derniers reflets d'une civilisation millénaire se perpétuaient dans le dédale des allées et des échoppes du Grand Bâzâr, parcouru de silhouettes drapées de châles et de caftans à l'ombre de la Grande Mosquée. Pol-é Tcharkhi, à 10 km à l'est de la capitale, était encore le nom d'un village, pas celui d'un véritable camp de concentration – la torture judiciaire, abolie depuis 1905 par l'émir libéral Habîbollâh, n'avait pas encore été rétablie au nom du progrès des peuples.

MICHAEL BARRY.



Etranger

BULLETIN

Les Américains pour cinq ans encore en Grèce

Valable jusqu'au 31 décembre 1988, l'accord sur les bases américaines en Grèce a été signé à Athènes le 15 juillet dans des conditions absolument conformes à tous les pronostics. Le « baroud d'honneur » mené depuis plusieurs mois par M. Andréas Papandréou, ses menaces de rupture, ses procédés discourtois, lui ont permis de tourner les oppositions de ses alliés communistes et des éléments anti-américains du centre et de la droite. Les négociateurs américains, se pliant à ce jeu, lui ont permis de sauver la face, l'essentiel étant pour eux que soient préservées, même temporairement, les quatre grandes bases d'Hellénikon, Nea-Makri, Heraklion et La Sude, et une douzaine d'installations auxiliaires indispensables à la défense du secteur sud-est de l'Europe.

La revendication majeure du gouvernement grec est satisfaite : « Il s'agit d'un calendrier de retrait et non de maintien des bases », estime le premier ministre. Le tout est de s'entendre sur les mots. Car, en un premier temps, à partir du 1er janvier 1984, les bases seront maintenues ; leur évacuation s'effectuera en dix-sept mois à partir du 1er janvier 1989. C'est, au mieux, un renvoi à terme, dont la formulation permet à M. Papandréou d'affirmer qu'il rempli une de ses promesses électorales.

Plus substantielles sont les nouvelles conditions de fonctionnement des bases. L'accord prévoit en effet que la Grèce aura le droit de contrôler leur activité dans le cas d'une crise au Proche-Orient. Elles ne seront pas utilisées contre des « pays amis ». Et, en cas d'extrême urgence, Athènes pourra dénoncer ou suspendre cette activité. Enfin, le principe de l'extraterritorialité dont jouissaient les trois mille quatre cents soldats américains est aboli ; leurs délits de droit commun relèveront de la justice grecque.

Le texte signé ne sera publié que dans une quinzaine de jours, mais déjà s'élève entre les signataires une profonde divergence d'interprétation qui concerne tout l'équilibre en mer Egée. Selon Athènes, en effet, la balance des forces entre la Grèce et la Turquie sera maintenue « dans un rapport de sept (pour la première) à dix (pour la seconde) » et un crédit de 500 millions de dollars va être débloqué en 1984 pour l'aide militaire.

Washington dément formellement cette affirmation dont M. Papandréou avait fait une exigence majeure. Un responsable du département d'Etat a déclaré : « Nous n'acceptons pas un tel rapport et nous ne considérons pas qu'il constitue une base valable pour calculer notre assistance militaire à nos alliés grecs et turcs. »

Evidemment destinée à rassurer Ankara, cette prise de position, elle aussi, sauve la face. Car, dans la pratique, on voit mal comment Washington se risquerait à renverser une proportion qui, pour l'instant, convient à ses deux alliés hantés par leur antagonisme. Mais la restriction va compliquer la tâche du premier ministre grec pour convaincre ses propres amis et risque, dans l'immédiat, de relancer la discussion.

Le parti communiste dit « de l'extérieur » a d'ailleurs annoncé qu'il rejette tout accord qui ne prévoit pas une évacuation avant la fin du mandat de l'actuel gouvernement, et son secrétaire général, M. Charilaos Florakis, a annoncé qu'il allait demander un référendum sur ce sujet, ce qui implique des mois d'agitations de rues.

Sans doute, M. Papandréou gouverne-t-il sans les treize députés communistes, mais, dans le marasme économique où se débat la Grèce socialiste, il peut difficilement accroître le mécontentement d'un allié parlementaire dont le poids syndical est le principal atout.

LA FIN DE LA CONFERENCE SUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EN EUROPE

Le document final de Madrid affirme le droit de « créer librement des syndicats » et prévoit des dispositions plus contraignantes sur la réunion des familles

De notre correspondant

Madrid. – Le document final que vont signer les représentants des trente-cinq pays participant, dans la capitale espagnole, à la troisième session de la C.S.C.E., a connu une histoire agitée liée aux avatars de la tension est-ouest. C'est en décembre 1981 que les huit pays neutres et non alignés (1) présentèrent, pour la première fois, un projet de texte qui cherchait à établir un dénominateur commun entre les États occidentaux et ceux de l'Est, divisés à la fois sur le chapitre des droits de l'homme et sur la convocation d'une Conférence sur le désarmement en Europe (C.D.E.).

Quelques jours plus tard, les événements de Pologne rendaient ce projet caduc avant même d'avoir été examiné par les intéressés. En février 1982, la plupart des ministres des affaires étrangères des pays occidentaux se rendaient à Madrid pour dénoncer à la tribune de la C.S.C.E. la situation à Varsovie. Au milieu de cet échange virulent entre l'Est et l'Ouest, l'idée d'un document final semblait alors hors de saison. Il fallut attendre mars 1983 pour que les promoteurs du projet initial en présentent une nouvelle mouture qui contenait des dispositions plus précises, concernant entre autres les droits syndicaux et les contacts humains.

Accepté par les Soviétiques, ce nouveau texte fut jugé insuffisant par les Occidentaux, qui déposèrent quatre amendements. Ils exigeaient notamment que soit mentionnée l'interdiction des brouillages radiophoniques et demandaient la convocation d'une réunion d'experts sur les *« contacts entre les personnes »*. Ces modifications furent rejetées par les pays de l'Est. Devant cette nouvelle impasse, le président du gouvernement du pays hôte, M. Felipe Gonzalez, intervenait personnellement le 17 juin dernier en proposant un compromis : l'amendement concernant les brouillages serait abandonné par l'Occident, en échange d'un accord de l'Est pour la Conférence sur les contacts entre les personnes. Celle-ci, convoquée par la Suisse – un pays qui a joué un rôle-clé tout au long de la réunion de Madrid, – aura lieu à Berne en avril 1986. Elle n'est toutefois pas mentionnée dans le corps du texte, mais dans une déclaration annexe.

Les pays signataires du document final de la Conférence de Madrid, qui compte une quarantaine de pages, commencent par *« souligner l'importance qu'ils attachent à la sécurité et à une véritable détente »*, non sans déplorer, *la détérioration de la situation internationale qui s'est produite depuis la réunion de Belgrade en 1977 »*. Ils affirment ensuite que *« l'avenir de la C.S.C.E. rend nécessaire des progrès réalisés de façon équilibrée dans tous les chapitres de l'Acte final d'Helsinki »*. A cet égard, le texte fait allusion aux *« violations graves de certains des principes »* définis en 1975 dans la capitale finlandaise.

Le document aborde ensuite le chapitre de la sécurité en Europe. Après les déclarations rituelles concernant le non-recours à la force, la nécessité d'*« arrêter l'accumulation croissante des armements »* et de *« poursuivre les efforts destinés à renforcer la confiance et la sécurité »*, une importance particulière est accordée aux problèmes du terrorisme. Les États signataires *« condamnent le terrorisme, y compris dans les relations internationales »* et *« se déclarent résolus à prendre des mesures adéquates pour l'empêcher et le réprimer tant sur le plan national que par voie de coopération internationale sous forme notamment d'accords bilatéraux et multilatéraux »*. Les États signataires s'engagent en outre à *« prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher que leur territoire ne soit plus utilisé pour préparer, organiser ou mener des activités terroristes »* ou des *« activités subversives qui visent à renverser par la violence le régime d'un autre État signataire »*.

Le texte aborde ensuite le chapitre des droits de l'homme, qui a donné lieu aux discussions les plus ardues. Les États signataires se déclarent résolus à *« promouvoir et encourager l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales »* et à *« prendre les mesures nécessaires pour garantir effectivement ces droits »*. Ces derniers sont ensuite énumérés. Parmi eux figurent notamment *« la liberté qu'a l'individu de professer et de pratiquer, seul ou en commun, une religion ou une confession selon les impératifs de sa propre conscience »*.

Dans une autre disposition, qui ne figurait pas dans le texte initial de décembre 1981, les États signataires s'engagent à *« respecter le droit des travailleurs à créer librement des syndicats et à s'y affilier, le droit des syndicats à exercer librement leurs activités et à jouir des prérogatives mentionnées par le droit international »*. Ces droits seront exercés *« en accord avec la législation de l'État concerné »*. Le texte ne fait toutefois pas allusion au droit de grève.

Le document en vient ensuite à la conférence sur le désarmement en Europe (C.D.E.), une vielle idée suggérée pour la première fois par la France en 1978 dans le cadre des Nations unies. Cette Conférence, consacrée aux armements conventionnels, aura pour objet, dans une première phase, de mettre au point une série de mesures de *« renforcement de la confiance et de la sécurité »* (notification d'exercices militaires et de mouvements de troupes, par exemple). Ces mesures devront être *« contraignantes, significatives, vérifiables et réciproques »*. Elles couvriront *« l'ensemble de l'Europe ainsi que les zones maritimes et les espaces aériens voisins »*.

La date de la convocation de la C.D.E. a été l'un des problèmes les plus épineux de la C.S.C.E., l'Union soviétique cherchant à la fixer le plus tôt possible, de préférence avant le début du déploiement éventuel des euromissiles, et les Etats-Unis voulant, pour le même motif, la remettre à 1984. Les neutres et les non-alignés avaient, de leur côté, proposé novembre 1983. Suivant la formule de compromis de M. Gonzalez, la C.D.E., qui se tiendra à Stockholm, commencera le 17 janvier 1984... mais sera précédée d'une réunion préparatoire le 25 octobre prochain.

Le document final de la Conférence de Madrid fait ensuite un long plaidoyer en faveur d'une coopération plus étroite entre pays européens en matière d'économie, de sciences et de techniques, en soulignant toutefois l'interaction entre l'accroissement des échanges dans ces domaines et la mise en œuvre des principes énoncés dans l'Acte final d'Helsinki.

Il en vient ensuite à un autre thème conflictuel, celui des contacts avec les personnes, que les Etats signataires doivent faciliter. A cette fin, ils s'engagent notamment à *« se prononcer sur les demandes de rencontres familiales ayant un caractère d'urgence, d'une manière aussi diligente que possible ; sur celles relatives à la réunion des familles et au mariage entre citoyens d'Etats différents, dans un délai de six mois en règle générale ; et sur celles relatives aux autres rencontres familiales dans des délais qui seront progressivement réduits »*. Le texte précise que les citoyens qui ont effectué une requête en ce sens ne pourront faire l'objet d'aucune mesure de représailles.

Le document prévoit ensuite le *« libre accès aux missions diplomatiques et consulaires »*. En matière d'échange d'informations, il demande aux Etats signataires d' *« encourager une diffusion plus libre et plus large des publications écrites importées d'autres Etats et d'augmenter le nombre de points où ces publications sont en vente au public »*. Des mesures sont par ailleurs prévues pour faciliter le travail des journalistes en poste à l'étranger, améliorer leurs possibilités de déplacement et promouvoir les contacts entre professionnels de la presse des différents pays. Leurs demandes de visas devront par ailleurs être examinées *« sans retard »*. L'interdiction d'expulser les journalistes pour des raisons liées à leur travail, qui avait été demandée par les Occidentaux, ne figure cependant pas dans le texte adopté à Madrid.

Le document final prévoit enfin pour les trois prochaines années une série de rencontres qui permettront de maintenir le processus de contact entre l'Est et l'Ouest, engagé à Helsinki. Outre la C.D.E. de Stockholm et la réunion de Berne sur les contacts humains, le texte prévoit : une réunion d'experts sur les droits de l'homme, qui aura lieu à Ottawa en mai 1985 ; une autre consacrée au règlement pacifique des différends internationaux, qui se réunira à Athènes en mars 1984 ; un séminaire sur la coopération économique et scientifique en Méditerranée, prévu à Venise en octobre 1984. Par ailleurs, un forum culturel entre les États signataires aura lieu en 1985. Il avait été initialement fixé à Paris, mais la France a accepté, à la requête hongroise, qu'il soit organisé à Budapest. Quant à la prochaine session de la C.S.C.E., elle devrait commencer à Vienne en novembre 1986. Au vu du précédent de Madrid, il semble hasardeux de prédire quand elle se terminera.

Th. M.

(1) Autriche, Chypre, Finlande, Liechtenstein, Saint-Marin, Suède, Suisse et Yougoslavie.

Dix ans après le début du « processus d'Helsinki »

La signature du document de Madrid coïncidera en gros avec le dixième anniversaire du « processus de la C.S.C.E. ». C'est en effet à l'automne 1973 que les « trente-cinq » commencèrent les consultations multilatérales qui conduisirent deux ans plus tard, en août 1975, à la signature de l'Acte final d'Helsinki. Une première conférence de révision eut lieu à Belgrade en 1977 et en 1978, sans grand résultat. La conférence de Madrid était donc la deuxième du genre, et elle faillit même ne pas avoir lieu, puisque l'accord sur l'ordre du jour n'était toujours pas acquis le 11 novembre 1980, date prévue pour l'ouverture officielle, malgré deux mois de travaux préparatoires.

Pourtant, l'on ne s'attendait, au début, qu'à quelques semaines de travaux : la date de clôture avait même été arrêtée à l'avance pour le 5 mars 1981... En fait, trois sessions de deux mois environ chacune, tenues en 1981, ne suffirent pas à parvenir à un accord. Après quoi la proclamation de l'état de guerre en Pologne, en décembre de la même année, remit en question le peu qui avait été obtenu. Deux sessions seulement eurent lieu en 1982, entrecoupées d'une pause de sept mois entre mars et novembre. En fait, ce n'est qu'à partir du printemps de cette année que les pourparlers commencèrent à rentrer dans leur phase décisive, grâce au concours des neutres et à la médiation espagnole.

Pologne

M. WALESA VA GARDER SON EMPLOI

Varsovie (*A.F.P.*). – La direction des chantiers navals Lénine *« n'a aucune intention »* de licencier M. Lech Walesa, qui est parti en vacances sans autorisation au début du mois de juillet, a-t-on appris vendredi 15 juillet, à Varsovie, de source officieuse.

La direction des chantiers avait un mois, à compter du premier jour d'absence à son travail de M. Walesa, pour prendre une décision à son sujet. Le code du travail l'autorisait, après trois jours d'absence sans motif de l'intéressé, à le mettre à la porte sans indemnité.

Selon M. Walesa, son chef de service l'avait d'abord autorisé à partir en juillet, mais était revenu sur sa décision, quelques heures plus tard. Le dirigeant ouvrier était prêt, dans ces conditions, à porter au besoin l'affaire devant les tribunaux.

De son côté, la direction des chantiers Lénine avait pris soin de procéder à des consultations parmi les travailleurs de l'entreprise avant de prendre une décision qui aurait pu déboucher sur un mouvement de protestation.

M. Walesa sera donc aux chantiers en août, pour l'anniversaire des grandes grèves de l'été 1980.

Moscou souhaite une « bonne entente » avec la France mais critique les déclarations de M. Mitterrand

Le Politburo du P.C. soviétique a affirmé, vendredi soir 15 juillet, l'intérêt que l'U.R.S.S. porte à une *« bonne entente »* avec la France. Dans un communiqué publié à l'issue de sa réunion hebdomadaire, l'instance suprême du Kremlin souligne la *« grande importance »* des récents entretiens de M. Marchais, secrétaire général du P.C.F., à Moscou, lesquels ont contribué, selon le Politburo, à *« accentuer la similitude des positions »* entre les deux partis sur *« les problèmes majeurs de la situation internationale actuelle, de la lutte pour la paix et la détente, pour l'arrêt de la course aux armements »*. Le communiqué ajoute que, pour les deux partis, *« les intérêts des peuples soviétique et français, ainsi que la cause de la paix et de la sécurité en Europe et dans le monde entier, impliquent une bonne entente, l'amitié et la coopération entre l'U.R.S.S. et la France »*.

Ces vœux n'ont pas empêché l'agence Tass de s'en prendre à la déclaration de M. Mitterrand, le 14 juillet, refusant à nouveau la prise en compte des forces françaises dans les négociations de Genève. Désireux de *« mettre tous les points sur les i »*, le commentateur de l'agence soviétique officielle écrit : *« L'Union soviétique n'exige pas que la France commence à réduire son arsenal nucléaire. En général, elle ne se croit pas en droit d'établir des quotas d'armements pour tel ou tel pays membre de l'alliance atlantique, ni de s'ingérer dans leurs rapports mutuels (...). Cependant, en analysant la balance européenne des moyens nucléaires capables de frapper une partie du continent à partir de l'autre partie, l'U.R.S.S. a pris en compte, et entend le faire à l'avenir, tous les moyens, quelle que soit leur appartenance nationale. Nous n'allons pas faire semblant de croire que les charges nucléaires et les vecteurs de ces charges ne seraient que des bouteilles de champagne. »*

Le même thème est repris par un commentateur militaire de l'agence Novosti, autre agence soviétique, qui écrit : *« Si le Liechtenstein était doté de missiles, l'U.R.S.S. serait obligée de les prendre en considération, ayant en vue une stratégie réaliste tendant à conserver et à maintenir un équilibre Est-Ouest. »*

Le président Reagan à la recherche de « solutions à long terme » pour l'Amérique centrale

Les chefs d'Etat des quatre pays du groupe dit « de Contadora » (Mexique, Venezuela, Colombie, Panama) se réunissent, ce samedi 16 juillet, à Cancun, au Mexique, afin de maintenir ouvertes les solutions pacifiques en Amérique centrale. Les Etats-Unis se préoccupent également d'avoir d'autres options que celle de pure force pour l'avenir de la région. Une commission nationale de personnalités va être chargée d'élaborer, d'ici à la fin de l'année, des solutions à long terme pour les maux endémiques dont souffrent les Républiques situées immédiatement au sud du Rio Grande. On voit reparaître l'idée d'un plan Marshall pour l'Amérique centrale, nous indique notre correspondant à Washington.

Correspondance

Washington. – Le président Reagan s'apprête à annoncer la création d'une commission d'études nationale bipartite ayant pour mandat de préparer des solutions aux problèmes à long terme de l'Amérique centrale et de faire des recommandations au gouvernement de Washington.

La formule de la commission bipartite a été employée avec succès, récemment, dans l'élaboration de compromis entre la Maison Blanche et le Congrès concernant la sécurité sociale et le développement du nouvel engin MX. L'initiative prise par les sénateurs Jackson (démocrate) et Mathias (républicain) a été saisie au vol par la Maison Blanche, qui espère ainsi arriver à un compromis avec le Congrès, aussi bien sur le maintien de l'assistance militaire au Salvador que sur l'« aide secrète » aux éléments en lutte contre le gouvernement sandiniste du Nicaragua.

Les milieux officiels sont peu optimistes sur la possibilité de négocier un compromis au sujet de l'aide envisagée pour les insurgés du Nicaragua, à laquelle une majorité de parlementaires restent vigoureusement opposés.

La commission ne comprendra pas de membres du Congrès ou de l'administration, mais des universitaires, des figures de proue de l'industrie et des responsables syndicaux, ainsi que des membres de la communauté hispanique.

De toute évidence, le gouvernement opère là un repli tactique en s'efforçant de dégager un consensus propre à décourager les adversaires déclarés de sa politique en Amérique centrale. Les sondages effectués par la Maison Blanche confirment, que la politique du gouvernement est considérée avec scepticisme et inquiétude par une majorité d'Américains, qui craignant que le Salvador ne devienne un « nouveau Vietnam ».

Dans cette perspective, l'idée d'une sorte de plan Marshall pour l'Amérique centrale est à nouveau de plus en plus évoquée dans l'entourage présidentiel.

En attendant, M. Reagan devra prochainement signer le « certificat de bonne conduite » reconnaissant que le gouvernement du Salvador a fait des progrès dans l'observation des droits de l'homme et dans sa recherche des responsables de l'assassinat de certaines personnes, dont quatre religieuses américaines. Ce certificat est la condition posée par le congrès à l'extension de l'aide militaire au Salvador. Trente-cinq représentants ont demandé au président de ne pas donner ce certificat, compte tenu des informations reçues de l'Eglise catholique et de l'ambassade américaine au Salvador, indiquant une recrudescence des assassinats.

HENRI PIERRE.

Les États-Unis vont livrer pour 530 millions de dollars de matériel militaire à Taiwan

Correspondance

Washington. – Tard dans la soirée de vendredi 15 juillet, le Pentagone a fait connaître au Congrès son intention de vendre des armes à Taiwan pour un montant total de 530 millions de dollars. Bien qu'elle soit inférieure de 200 millions de dollars à ce qui avait été prévu, cette vente d'engins, de pièces de rechange et d'équipements pour moderniser les chars est la plus importante de cette année.

La nouvelle de cette vente, négociée depuis de longs mois, a été délibérément annoncée à une heure tardive pour obtenir un minimum de publicité afin, semble-t-il, de ne pas gêner les négociations en cours à Washington sur la coopération nucléaire *« pacifique »* entre les Etats-Unis et la République populaire de Chine. Cette négociation semblait annoncer une amélioration sensible des relations entre Washington et Pékin, que la visite prochaine du ministre chinois des affaires étrangères à Washington, et celle de M. Weinberger (secrétaire à la défense) à Pékin, en septembre, devaient concrétiser. Le département d'Etat a pris soin de souligner que cette vente était compatible avec le communiqué commun sino-américain d'août 1982 par lequel Washington s'engageait à réduire progressivement la quantité et la qualité de ses livraisons d'armes à Taiwan.

Au sujet des négociations nucléaires, le département d'Etat a indiqué que des progrès avaient été accomplis au cours des trois jours de discussions sans aboutir encore à un accord. L'espoir subsiste que Pékin finira par accepter les termes d'un pacte de coopération qui imposerait des restrictions aux Chinois sur l'emploi des armes, mais qui permettrait aux firmes américaines de vendre de l'équipement et du matériel nucléaire pour 10 milliards de dollars. Les officiels américains estiment avoir décelé un assouplissement dans l'attitude de Pékin, qui poursuivait une politique nucléaire indépendante. La Chine serait maintenant prête, dit-on, à entrer dans l'Agence internationale de l'énergie atomique.

H. P.

Etranger

Des échauffourées opposant des manifestants chiites à l'armée ont fait six morts à Beyrouth-Ouest

De notre correspondant

Beyrouth. — Pour sa première intervention majeure à Beyrouth depuis qu'elle en a progressivement repris le contrôle, l'armée libanaise a, sauf rebondissement, imposé son autorité et celle de l'Etat. Le vendredi 15 juillet, la capitale libanaise a en effet renoué avec les combats de rue. Rien de comparable avec les différentes phases d'hostilités des huit années précédentes, mais événement capital néanmoins dans la mesure où le régime du président Amine Gemayel jouait sa crédibilité. Une crédibilité limitée, il est vrai, au seul Grand-Beyrouth, et qu'il se devait de défendre d'autant plus farouchement qu'elle est inexistante partout ailleurs mais que, dans la capitale, elle a les moyens de s'imposer.

Le point de départ des troubles a été l'exécution d'un arrêt judiciaire d'évacuation d'une école juive rachetée par deux musulmans sunnites et « squatterisée » par des chiites ayant fui le Sud, qui utilisaient d'ailleurs le local comme école. On risquait en conséquence une union sacrée de la rue musulmane contre l'autorité de l'État.

La police, ayant été accueillie à coups de pierres et entourée de manifestants, a appelé l'armée à la rescousse. Celle-ci affirme avoir été attaquée aux armes légères avant de tirer elle-même. La milice chiite Amal a mené le combat contre la troupe. De 10 heures à 13 heures et, après un répit, de 15 heures à 18 h. 30, tout un quartier de Beyrouth-Ouest collé aux ruines du centre-ville, Wadi Abou Jamil, a été le théâtre de combats sérieux après avoir été bouclé par l'armée. La tension s'est propagée de proche en proche à des quartiers contigus (Zakak Blatt, Hay Al-Leja, Bachoura), mais sans entraîner des accrochages véritables malgré quelques tirs isolés.

Pour prendre le dessus, l'armée n'a pas hésité à tirer au canon à partir de ses blindés. Les miliciens, de leur côté, ont utilisé des roquettes antichars. Il y a eu deux morts et neuf blessés, dont deux officiers parmi les militaires, quatre morts et douze blessés parmi les civils et les miliciens.

Après avoir procédé à 70 arrestations, l'armée a allégé ce samedi matin son dispositif de bouclage sans le supprimer. Elle avait cependant auparavant accepté la constitution d'un comité conjoint permanent, un officier et un responsable de l'Amal, en vue de la levée du blocus, de la normalisation de la situation et de la relaxation des détenus. La force multinationale n'est pas intervenue.

Un appel à la grève pour la journée de samedi, lancé par Amal et adopté par les principaux partis de l'ex-Mouvement national, a été partiellement suivi à Beyrouth-Ouest. Le mufti chiite a demandé la démission du gouvernement ou, à défaut, sa destitution par le président de la République, ce qui indique une volonté de continuer à ménager ce dernier en ne le mettant pas directement en cause.

Fidèle à son image et déterminé à montrer qu'il assume la responsabilité des actes de son armée, le président Gemayel en a visité le commandement à minuit.

LUCIEN GEORGE.

EN ARABIE SAOUDITE

Le roi Fahd veut-il être le Jean XXIII des musulmans ?

La nouvelle arrive de là où on l'attendait le moins : alors que, y a quelques jours, la police spéciale chargée en Arabie Saoudite de l' *« éradication du mal »* avait fouetté plusieurs dizaines de travailleurs étrangers *non musulmans* surpris durant le jeûne de Ramadan en train de « casser la croûte » sur leurs chantiers, une information témoignant d'un tout autre esprit nous parvient maintenant de Ryad.

Selon Ali Mahmoud, rédacteur de l'agence américaine Associated Press à Bahrein, le roi Fahd d'Arabie Saoudite, dans un discours prononcé le mois dernier à La Mecque devant une assemblée internationale de théologiens islamiques réunie sous les auspices de la Conférence islamique (organisation permanente regroupant 43 pays entièrement ou partiellement musulmans), a reconnu, à la surprise générale, que *« l'effort d'interprétation »* (ijtihad) *du Coran, suspendu depuis le dixième siècle, avait provoqué le déclin de l'islam »*. Une telle critique interne n'est pas courante chez les musulmans.

« Aujourd'hui vous êtes devant moults événements et questions sans réponses, malgré le nombre des oulémas (théologiens). Vous craignez de vous attaquer aux phénomènes de la vie », a poursuivi le monarque, dont la dynastie appartient depuis deux siècles et demi à la doctrine wahabite, plus connue à notre époque pour son statisme que pour son ouverture sur le monde. En conclusion, le roi Fahd a proposé que des *« études minutieuses »* de la Charia, la loi religieuse issue du Coran et de la Tradition (Sunna) de Mahomet, soient entreprises, aussi bien par les érudits sunnites que chiites (l'Iran est majoritairement chiite) pour adapter aux exigences du temps les statuts civil, politique, judiciaire et financier de près de 800 millions de musulmans. Les Etats islamiques intéressés par cette proposition sont invités à dépêcher en Arabie, avant la fin de l'année, des experts laïques et religieux susceptibles de composer un corps de réformateurs.

Il serait miraculeux que l'ensemble de la Oumma — la communauté islamique mondiale — puisse être représenté au sein d'un tel aréopage. Le cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, et qui, dans l'ombre de son souverain, plaide depuis longtemps en Arabie même pour le droit au travail des femmes et pour une attitude moins hypocrite à l'égard des intérêts bancaires, a estimé que la réinterprétation de la Charia, *« qui redonnerait un vrai caractère islamique à notre société »*, pourrait prendre *« une ou deux générations »*.

L'initiative du roi Fahd, qui, après avoir été un prince relativement moderniste, rêve peut-être d'amorcer maintenant l'*aggiornamento* de l'islam, en tant que société et doctrine, comme le fit Jean XXIII pour l'Eglise catholique, mérite, néanmoins, de retenir l'attention. Surtout à l'heure où, après le désastre de la modernisation, la manière du chah en Iran, les autres expériences d'adaptation au siècle de nations musulmanes, de la Turquie à la Tunisie, en passant par l'Egypte, battent de l'aile sous la pression du mouvement islamiste. Le roi d'Arabie, en sa qualité de gardien des Lieux saints de La Mecque et de Médine, demeure après tout, après la suppression du califat universel de Stamboul par Ataturk, en 1924, la seule autorité politique islamique ayant quelque qualité pour s'adresser à l'ensemble de l'Oumma.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

A travers le monde

Brésil

● LE PRÉSIDENT FIGUEIREDO A ÉTÉ OPÉRÉ avec succès pour une insuffisance coronarienne le vendredi 15 juillet à Cleveland, aux États-Unis. Arrivé la veille dans l'Ohio, le chef de l'État brésilien avait aussitôt subi des examens approfondis qui avaient permis de déceler une obstruction artérielle, justiciable d'une intervention immédiate. M. Figueiredo avait déjà subi une intervention comparable en 1981. L'hospitalisation devrait durer une dizaine de jours. Son intérim est assuré par le vice-président, M. Aureliano Chaves. Le mandat du président Figueiredo se termine le 15 mars 1985. Son successeur, normalement un civil, sera désigné en 1984 par un collège électoral restreint, composé de parlementaires.

Canada

● LE GOUVERNEMENT D'OTTAWA a donné vendredi 15 juillet son accord pour l'essai, au-dessus du territoire canadien, de missiles de croisière américains.

Moscou et « ses » Arabes

Mariages forcés et fiançailles

De notre correspondant

Beyrouth. — *« Nous savons que nos alliés majeurs dans le monde arabe — aujourd'hui les Syriens et les Palestiniens comme, hier, les Égyptiens — n'attendent qu'un signe des Américains pour trahir. S'ils s'appuient sur nous actuellement, c'est faute de mieux, nous ne nous faisons pas d'illusions... »*

Fine moustache, français approximatif et arabe balbutiant, est-il un « agent » camouflé ou un vrai diplomate — quelle importance d'ailleurs ?, — Vladimir, appelons-le ainsi, laisse apparaître un léger sourire où l'on fait difficilement la part de l'amertume et du réalisme cynique. Les Soviétiques sont maîtres en « realpolitik » et, depuis toujours, ils n'apprécient pas plus leurs alliés arabes que ceux-ci ne les portent dans leur cœur. Mariages forcés mais pour prendre pied au Proche-Orient dans les années 50, il leur fallait l'Égypte de Nasser. Pour s'y maintenir aujourd'hui et contenir le retour en force américain, il leur faut la Syrie de Assad et, si possible, d'autres alliés-protégés. Ils jouent donc le jeu de l'alliance à la vie-à la mort, en gardant un œil suspicieux sur leurs partenaires.

Dans les années 60, à l'apogée de *« l'amitié soviéto-égyptienne »*, un des confidents de Nasser soupirait : *« Si seulement les Israéliens troquaient leur allié avec nous... Avec quelle joie nous leur cèderions les Soviétiques ! »* Une dizaine d'années plus tard, Sadate réalisait ce vieux rêve. Son coup de génie a été de percevoir à quel point ce renversement d'alliances était populaire, achevait de détruire le mythe de son prédécesseur et lui donnait les coudées franches. Nasser lui-même ne s'était d'ailleurs tourné vers Moscou que par « dépit amoureux », assurent des politologues férus de psychanalyse — lorsque les États-Unis lui avaient claqué la porte au nez. Mais cette affaire égyptienne (voir ci-contre), n'a pas été, loin s'en faut, la seule déconvenue de Moscou dans le monde arabe. En Irak aussi, le Kremlin a beaucoup investi et peu récolté.

Refroidissement avec l'Irak

Patiemment, dès le renversement de la monarchie en 1958, fermant les yeux sur la répression sanglante dont le P.C. irakien est alors souvent l'objet, l'U.R.S.S. prend pied en Irak et établit d'étroites relations avec les régimes qui, de coup d'État en coup d'État, s'y succèdent. Progressivement, à partir de 1966, l'armement irakien devient de fabrication soviétique et l'U.R.S.S. peut penser avoir solidement amarré l'Irak à son char lorsqu'elle lui fait signer un *« traité d'amitié et de coopération »*, le 9 avril 1972, ce à quoi se refusent tous ses amis arabes. L'Irak fait alors figure de remplaçant de l'Égypte comme grand allié arabe de Moscou. Durant trois ans, la coopération irako-soviétique se conjugue à tous les temps : pétrole, industrie, agriculture, pisciculture, pêche, irrigation, énergie hydro-électrique, formation technique, centrales nucléaires, médiation avec l'Iran, appui contre la rébellion kurde au prix d'un « lâchage » de son chef, le général Barzani : l'U.R.S.S. fait flèche de tout bois pour consolider son emprise sur le gouvernement irakien.

Las... Bagdad, alors au summum de sa richesse, courtisée par l'Occident — plus exactement par l'Europe mais avec la bénédiction des États-Unis qui entreprennent une « récupération » intelligente par alliés interposés, l'essentiel étant d'écarter les Soviétiques, — se dégage de sa dépendance technico-militaire à l'égard de l'U.R.S.S., s'employant méthodiquement à diversifier ses sources d'approvisionnement en équipements civils et en armes.

L'Érythrée, l'Afghanistan, la Conférence de Genève sur le Moyen-Orient sont autant de sources de discordes irako-soviétiques entre 1978 et 1981. Mais surtout l'Irak se considère poignardé dans le dos par l'U.R.S.S. à l'occasion de la guerre qu'il déclenche contre l'Iran en septembre 1980. Au temps des succès et encore plus au temps des revers, Bagdad ne pardonne pas à Moscou la suspension de ses fournitures d'armes, au nom d'une neutralité en contradiction avec le traité d'amitié de 1972, dont les Irakiens se souviennent alors opportunément, soulignant que *« la France a tenu ses engagements* (en leur fournissant quatre Mirage-F1), *alors que l'U.R.S.S. n'a pas honoré les siens »* (3 février 1981). Depuis lors, les relations irako-soviétiques ont pris une allure de croisière dans la morosité : le traité bilatéral d'amitié a survécu et son dixième anniversaire a été ponctué d'échanges de congratulations en avril 1982 ; des émissaires irakiens de haut rang, notamment des vice-premiers ministres, se sont rendus à Moscou, et quelques fournitures d'armes soviétiques ont même été signalées par la presse britannique en janvier 1983. Mais il n'y a là rien de bien exceptionnel pour de prétendus « alliés ».

Mêmes déboires pour l'U.R.S.S., mais plus accentués en Somalie : des premiers accords en 1961 au traité d'amitié, le Kremlin a entièrement investi la place, pour finalement devenir maître des lieux avec une base navale à Berbera et, selon les

LE CAMOUFLET ÉGYPTIEN DE 1972

Quand le Sphinx dit non au commissaire

Le long été arabe, de mai à octobre, dilate traditionnellement les passions politiques et guerrières. De l'Atlas à l'Euphrate, on s'y attend toujours plus ou moins à des coups d'État ou des conflits, et on est souvent servi au-delà de toute espérance, si l'on ose dire. Les révolutions d'Égypte, d'Irak ou de Libye, le renversement d'Ahmed Ben Bella ou les tentatives d'élimination de Hassan II, les guerres contre Israël, le massacre des communistes soudanais, l'assassinat d'Anouar El-Sadate, ont marqué la canicule en Orient ou en Occident arabes depuis un quart de siècle, sans remonter plus loin.

Plusieurs de ces événements étaient inscrits dans le ciel, mais s'il en est un qui surprit le monde entier, quoi qu'on puisse en dire aujourd'hui, ce fut bien, en juillet 1972, le *« bouleversement de l'échiquier au Proche-Orient »* (la presse de l'époque) représenté par la soudaine expulsion d'Égypte, par Sadate, des conseillers soviétiques.

Comment en était-on arrivé là dans un pays qui paraissait si ancré à l'empire soviétique ? A tel point que les Russes, du moins si l'on en croit certains témoins égyptiens, appelaient parfois entre eux la République arabe unie (nom officiel de l'Égypte de Nasser) la *« République soviétique égyptienne »*. Mais il n'en avait pas toujours été ainsi : après le renversement du roi Farouk, en juillet 1952, l'ambassadeur des États-Unis au Caire disait à qui voulait l'entendre que les tombeurs du souverain, les jeunes *« officiers libres »* (parmi lesquels figuraient Nasser et Sadate) étaient *« ses garçons »*.

Il les avaient tellement dans sa poche, ce piètre diplomate, que lorsque Washington, en la personne de Foster Dulles, alors chef de la diplomatie américaine, crut l'appartenance de l'Égypte républicaine à la mouvance occidentale assez solide pour que les États-Unis puissent lui refuser et des armes et de l'argent pour construire le haut- barrage d'Assouan, Nasser par l'entremise de Chou En-Laï obtint le feu vert de Moscou pour pouvoir s'approvisionner en armes chez son satellite tchécoslovaque. La coopération militaire avec l'Est commençait que ne devait pas interrompre le coup de poing anti-israélo-franco-britannique frappé sur la table par le président américain Eisenhower, en faveur du Caire, lors de l'expédition de Suez en octobre 1956.

Malgré le geste énergique de Washington, le refus franco-anglais de reconnaître avec bonne grâce le droit à l'Égypte de récupérer, quelques années avant la date convenue, son canal des deux-mers, fut psychologiquement favorable, parmi les Égyptiens, peuple ou dirigeants, à une accentuation de la collaboration dans tous les domaines avec le monde communiste. Du barrage d'Assouan (*« Cent fois la pyramide de Chéops ! »*) à l'aciérie de Hélouan (*« Des hauts fourneaux à la place d'une station thermale ! »*), de l'armée au corps de ballet, de la diplomatie aux échanges commerciaux, l'influence soviétique fut vite prépondérante, et bientôt étouffante pour le vif sentiment nationaliste présent au cœur de chaque Égyptien.

Nasser lui-même, patriote sincère mais pris à la gorge par les besoins chaque jour plus grands d'un pays et d'une armée attelés à des guerres (en Palestine mais aussi au Yémen) et à des projets économiques au-dessus de ses forces, ruina son beau programme gaullien d'indépendance à l'égard des deux blocs. La grand-messe de cette politique d'allégeance fut la visite de Khrouchtchev sur le chantier grandiose d'Assouan, en 1964, au cours de laquelle il offrit près de 300 millions de dollars pour financer le plan quinquennal égyptien. Nasser avait mis à la porte ce qui restait de Britanniques, mais il les remplaçait, peu à peu, par des Soviétiques, dotés de moyens politiques et militaires autrement dangereux pour la souveraineté nationale.

Il y a déjà toute une parabole dans le titre de polar que Mohamed Hassanein Heykal, ancien confident de Nasser, donna en 1978 à sa savante étude (1) sur *« les heurs et malheurs des Soviétiques au Proche-Orient » le Sphinx et le Commissaire.* Le comportement égyptien est resté une énigme pour les Russes. L'Égyptien moyen, n'en déplaise aux salons cairotes où on continue de lire (en français) sans aucun esprit critique les textes de Lénine ou de Marx, n'a finalement jamais cessé de considérer les experts et autres coopérants soviétiques autrement que comme des « commissaires ». Commissaires de police ou commissaires politiques, ils ne se posent même pas la question : les « Russes », même si c'est dans de nombreux cas au détriment de la plus élémentaire justice, y ont laissé sur les rives du Nil un souvenir globalement négatif. Les Égyptiens, gens expansifs et sociables s'il en est, ont été frustrés par la réserve, imposée ou réelle — le résultat fut le même à leurs yeux, — de ces coopérants venus du Nord sans grâce ni attrait qui plus est n'apportant rien avec eux de chatoyant ou de séduisant. Les Japonais ont leurs télévisions portatives, les Français leur formidables Peugeot et les Américains leurs films de cow-boys... Mais les Russes ?

« L'Égypte est une anguille »

Rien pourtant, surtout au Proche-Orient, n'est définitif. *« L'Égypte est une anguille ! »*, suggérait malicieusement l'écrivain Magdi Wahba, membre de l'Académie arabe du Caire. Et les Américains, qui commettent en Égypte les mêmes extravagance qu'en Iran — une ambassade de mille personnes très voyantes déverse à tort et à travers sur le pays la plus grosse aide américaine dans le monde après Israël, — sont, à en croire certains indices, en train d'y devenir impopulaires. Il est douteux, toutefois, malgré leur bévues, qu'ils parviennent à ravir rapidement aux Soviétiques la palme d'or de l'impopularité que le peuple égyptien leur décerna dans les années 60 comme il l'avait fait jadis aux Britanniques.

Certains analystes assurent aujourd'hui que l'élimination des Soviétiques du théâtre égyptien était prévue dès lors que Sadate, devenu raïs en 1970, avait, l'année suivante, mis à l'ombre les politiciens nassériens les plus russophiles. En fait, à l'époque, cela apparut moins comme un choix idéologique que comme un règlement de comptes interne au régime. Si Sadate ne passait plus, comme cela avait été précédemment le cas, pour un pro-soviétique convaincu, nul ne pensait en revanche qu'il pourrait mettre rapidement en place une solution de rechange, tant de liens ayant été tissés en dix-sept ans entre Moscou et Le Caire.

« Le pays recouvre sa souveraineté ! », proclama le second raïs en juillet 1972. Las ! cela allait être pour la compromettre à nouveau, exactement comme avait fait Nasser avec les Russes, mais en nouant cette fois une alliance trop étroite avec les Américains, dès le lendemain du conflit d'octobre 1973. Certes, font valoir ceux qui osent encore défendre *« le champion de la guerre et de la paix »*, Sadate n'a pas laissé les États-Unis littéralement investir l'Égypte. Mais il eut des paroles publiques qui blessèrent tous les Égyptiens plus profondément que les concessions nassériennes à Moscou : *« Je m'accroche aux basques des Américains pour qu'ils nous aident »*, *« les États-Unis détiennent 99 % des cartes au Proche-Orient »*. Tout au plus peut-on dire, surtout si le président Moubarak refuse pour finir à l'armée américaine que le site stratégique de Ras-Banias devienne une véritable enclave des États-Unis en mer Rouge, que Sadate n'a pas concédé de base militaire permanente à Washington. Mais il a créé tout un climat qui vaut à peine mieux. Le plus ancien État-nation de la terre, s'il jouit enfin de la paix, ressent dans ses fibres les plus sensibles la frustration de ceux qui ne se sentent plus pleinement maîtres chez eux.

J.P. PÉRONCEL-HUGOZ.

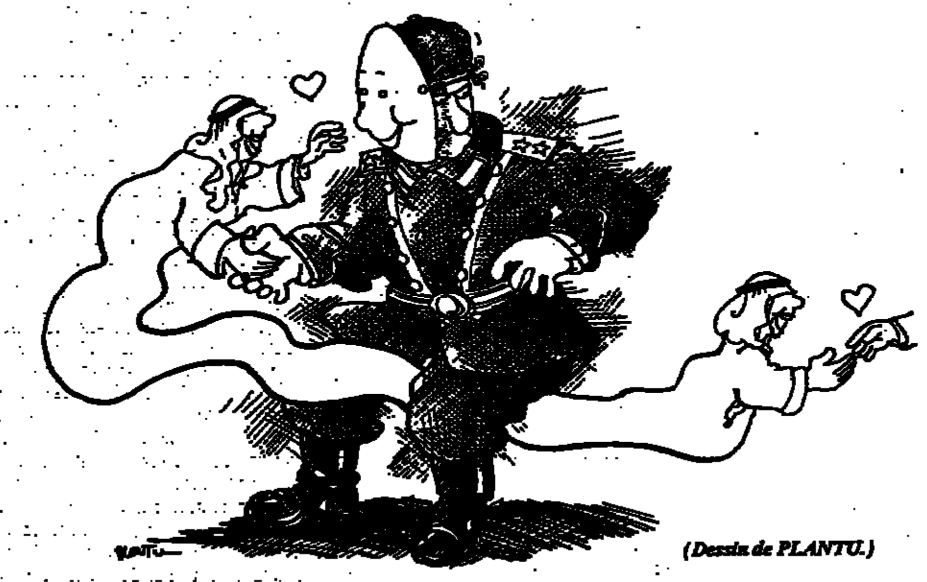
(1) Éditions Jeune Afrique (*le Monde* du 13 août 1980).



Le torchon brûle entre Moscou et certains de ses alliés arabes.
M. Gromyko, après une vaine tentative de médiation, s'est fâché et a jugé « inadmissible », mercredi, les « querelles » entre Palestiniens.
M. Arafat, qui était invité au Kremlin avec toute la direction de l'O.L.P., a refusé de faire le voyage. En conflit ouvert avec la Syrie, il n'avait pas envie de s'entendre dire qu'un Etat, aux yeux d'une superpuissance, a droit à un traitement de faveur.
D'autant que Damas est, aujourd'hui, le point d'ancrage soviétique capital dans la région.
Pour combien de temps ? En dehors du petit Yémen du Sud « satellisé », les Arabes sont — l'histoire le prouve — des alliés incertains, poussés par le besoin plus que par la sympathie sur l'adhésion idéologique.

sans passion...

Etats-Unis, photos de satellites à l'appui, des installations pour l'entretien de fusées à longue portée. C'était en 1975. Deux ans plus tard, à la suite du rapprochement soviéto-éthiopien, Moscou devenait l'ennemi numéro 1 de Mogadiscio. Le traité d'amitié dénoncé, Berbera se transformait en base américaine. Le mouvement de bascule avait été préparé et accompagné, il est vrai, par de solides chèques saoudiens.



(Dessin de PLANTU.)

Indéfectible Syrie ?

Le grand, l'indéfectible allié de l'U.R.S.S. au cours de ces dernières années, l'inébranlable Syrie, a elle-même failli tourner casaque d'abord en 1974, puis surtout en 1977 après son intervention militaire au Liban. Il aurait suffi que Washington répondît à ses avances claires et nettes par des offres sinon alléchantes, du moins acceptables. Mais Israël veillait au grain et, en torpillant le rapprochement américano-syrien, a sauvé l'alliance syro-soviétique.

Le flirt entre Damas et Moscou remonte aux années 50, et le premier accord militaire entre les deux pays à mai 1956; la première visite d'un président syrien à Moscou — qui était aussi la première d'un chef d'Etat arabe — eut lieu en novembre 1956. L'homme fort de la Syrie à l'époque, Khaled El-Azemn, grand propriétaire terrien, s'en trouva affublé du titre de « Bey rouge ». Ignorant les avatars de la politique intérieure de Damas et se voilant la face lorsque le P.C. syrien est réprimé, ce qui lui arrive souvent, l'U.R.S.S. accentue sa coopération avec la Syrie au nom de ses intérêts stratégiques nationaux et lui accorde une *assistance substantiellle*, dans trois domaines surtout : les armes, le pétrole, le barrage sur l'Euphrate. En stoppant la débâcle arabe en juin 1967, l'Union soviétique consolide sa position en Syrie et, en arrivant au pouvoir en 1970, le général Hafez El-Assad hérite d'une alliance *de facto* avec Moscou. En dépit de l'envoi d'armes en juin 1972, et de l'apparition des conseillers militaires en 1973, il s'offre le luxe d'imposer des restrictions aux mouvements des Soviétiques sans les renvoyer et de critiquer les limitations que l'U.R.S.S. lui impose quant à la fourniture de Mig-23 et à l'utilisation des fusées antiaériennes.

Pour mener la guerre d'octobre 1973, la Syrie reçoit un flot d'armes soviétiques, et c'est derechef avec des armes soviétiques qu'elle compense ses lourdes pertes. Mais c'est dans les bras des États-Unis que cette guerre la précipite. A Damas, on n'en est pas médiocrement satisfait, même si l'on prend garde à constamment ménager les apparences et les susceptibilés de Moscou. C'est néanmoins M. Kissinger qui est l'artisan de l'accord syro-israélien de dégagement des forces (juin 1974), et Damas paraît prêt à récidiver, sous parrainage américain pour idéalement parvenir à une paix acceptable avec Israël. L'intervention syrienne au Liban en 1975-1976 s'inscrit dans ce schéma, les Syriens s'étant assuré, en prenant le risque politique d'une confrontation sanglante avec les Palestiniens et en forçant la main des Soviétiques, les atouts nécessaires pour engager la négociation sous l'égide de Washington. Le président Assad a pu mesurer à cette occasion jusqu'où il pouvait « aller trop loin » avec l'U.R.S.S. sans que celle-ci sacrifie ses liens avec lui.

Ménageant la clé de voûte de sa stratégie dans le monde arabe depuis la perte de l'Égypte, Moscou a, en effet, retardé jusqu'à l'indépendance les représailles contre Damas, malgré les appels angoissés de la résistance palestinienne et de la gauche libanaise. 1977 est aussi une année cruciale durant laquelle — on s'en rendra compte ultérieurement — le volet syrien de la *pax americana* au Proche-Orient s'effondre. Pourtant, dès qu'il avait achevé son œuvre au Liban, le président Assad était allé rencontrer le président Carter à Genève, après une visite — équilibre oblige — à Moscou. Bien entendu, l'échec renvoie le président syrien, à son corps défendant, vers le Kremlin, qui, sans trop de récriminations, le reprend en main, tout en sachant qu'il garde un œil rivé sur Washington. Le traité de paix égyto-israélien (25 mars 1979) fera le reste, et les Soviétiques cueilleront enfin un fruit qui leur était refusé depuis des années : le traité d'amitié et de coopération avec la Syrie, conclu le 8 octobre 1980.

Cela n'empêche pas des grincements entre les deux partenaires qui n'ont pas grande sympathie l'un pour l'autre. Mais l'invasion du Liban par Israël au cours de l'été 1982, en entraînant un partiel mais sévère revers militaire syrien — que Damas attribue, en privé, à la qualité des armes, et Moscou à celle de leurs servants, — rend l'alliance syro-soviétique encore plus impérieuse pour les deux pays.

Les limites de l'appui aux Palestiniens

Moscou fournit à la Syrie de nouvelles armes, y compris des SAM-5, encore plus d'experts militaires, 14 000, dit-on, dont 6 000 dans la seule plaine libanaise de la Bekaa. L'U.R.S.S. accroît son engagement auprès d'un pays qui, de ce fait, est tenu de se montrer plus fidèle à son grand allié. La résistance palestinienne n'a peut-être pas compris assez vite qu'acculée à choisir *l'U.R.S.S. opterait pour Damas* et non pour l'O.L.P. Elle ne l'avait déjà pas compris durant la guerre du Liban.

Les Soviétiques n'ont jamais beaucoup apprécié les Palestiniens, et ils les croient, plus que d'autres, enclins à la tentation américaine *« comme les Égyptiens »*. C'est d'abord avec réticence, puis avec circonspection qu'ils ont considéré la résistance palestinienne, et il faudra attendre novembre 1969 — la création du Fath remonte à 1964 — pour voir apparaître à Moscou quelque indice favorable aux fedayn, que la *Pravda* traitait encore le 20 juin de la même année d'*« aventuristes extrémistes, alliés objectifs de l'impérialisme »*. La mort de Nasser (1970) précipite le rapprochement, mais trois années sont nécessaires pour passer de l'appui critique à la collaboration, et c'est le 3 août 1974 seulement qu'un communiqué soviétique reconnaît l'O.L.P. comme *« unique représentant légitime du peuple palestinien »*. La guerre du Liban montre cependant les limites de l'appui de l'U.R.S.S., qui se fait littéralement arracher une condamnation de l'intervention militaire syrienne, après l'avoir dûment approuvée, et les palestino-progressistes, déjà asphyxiés à l'époque — mais par les Syriens — dans une partie de Beyrouth, de la montagne et du Sud, parlent avec aigreur du « lâchage » de Moscou.

Néanmoins, les relations soviéto-palestiniennes, sous la pression de la conjoncture issue *de la politique de Sadate*, prennent l'allure d'une bonne et solide alliance. Mais, à chaque phase cruciale, M. Arafat mesure les limites de l'engagement soviétique à ses côtés. Il en fait, en particulier, l'amère expérience lorsque Israël occupe la moitié du Liban et l'en déloge, en 1982, sans que l'U.R.S.S. puisse faire grand-chose pour lui et, de nouveau ces jours-ci, lorsque la Syrie, sous couvert de dissidents du Fath, fait harceler ses fidèles dans la Bekaa. Pas plus qu'en 1976 Moscou n'a sacrifié en 1983 son alliance syrienne pour venir en aide aux Palestiniens. M. Arafat avait déjà constaté à ses dépens qu'entre un État et un mouvement de libération Moscou choisit toujours l'État.

Dans ce panorama de relations suspicieuses, malaisées, en dents de scie, entre l'U.R.S.S. et « ses » arabes, une seule alliance est franche, claire, nette : celle avec le Yémen du Sud. Même l'élimination de « l'homme de Moscou » à Aden, M. Abdel Fattah Ismaïl, en juin 1978, ne l'a pas affectée. Ce petit pays peut sembler secondaire ou marginal — sans pétrole et loin d'Israël, — mais il est, en réalité, d'une importance stratégique qui a fait d'Aden, durant des décennies, une des principales bases britanniques du temps de la splendeur impériale. Les empires passent, les impérialistes demeurent.

LUCIEN GEORGE.

Coopérants en chemises grises...

Visages sans joie et chemises de nylon blanc virant au gris. Pantalons de tergal triste et moyens de transport collectifs. Sorties en groupe et jamais de bakchich pour les autochtones. Pas de relations avec ceux-ci, sauf en service commandé. L'image des experts, conseillers et autres coopérants soviétiques en Orient ou en Occident arabes, de l'Algérie à l'Irak en passant par l'Egypte, la Syrie et la Libye est uniformément rébarbative. Popov n'est guère populaire et ceux qui, à Moscou, l'envoient coopérer sous les palmiers n'ont pas l'air de s'en soucier. Tributaires, même à l'étranger, de leur propre système, les responsables soviétiques imposent à leurs cadres expatriés une étroite surveillance qui n'épargne même pas la vie privée. Aussi bien les mariages, sans parler des simples liaisons amicales ou autres, ne sont pas légion entre Russes et Arabes, alors que l'on ne compte plus idylles et amitiés liant ces derniers aux coopérants occidentaux, en dépit des préceptes coraniques tout compte fait moins contraignants que l'œil de Moscou...

Finalement, en dehors du travail, les seuls rapports humains, si l'on peut dire, entre Soviétiques et ressortissants des pays musulmans sont limités *aux relations utilitaires* entre commerçants et chalands lorsque les coopérants russes déboulent brusquement, par fournées, dans l'opulent souk El-Hamidieh de Damas, ou, avant que le colonel Kadhafi, piqué par on ne sait quelle mouche, ne porte un coup fatal au commerce privé libyen, dans le bazar du vieux Tripoli, au pied du château Karamanli.

Même dans la pénurie algérienne, au temps de Boumediène, les *« Russes »*, comme les Arabes, à l'instar de de Gaulle, appellent toujours les Soviétiques, trouvaient mille bonheurs : pantoufles françaises pour les grands-parents restés à Leningrad, barboteuses de Prisunic pour les tout-petits, appareils photos *made in Hong-Kong*, stylos-bille italiens, etc.

Travailleurs et pingres

Finalement l'homme de la rue arabe ne voit que les côtés peu avenants ou un peu ridicules des hôtes soviétiques. En réalité ceux-ci, au-delà des débats sur l'utilité pour les économies réceptrices de tel ou tel grand projet hydraulique, sidérurgique, chimique ou autre confié à Moscou, se sont souvent attelés à leur tâche avec acharnement malgré la modicité de leurs salaires qui d'autre part explique sans doute en grande partie leurs habitudes pingres. Les militaires égyptiens et syriens sont certainement ceux des Arabes qui ont pu le mieux apprécier le côté positif pour leurs pays respectifs de la coopération avec l'Union soviétique ; mais cela, des nations comme l'Egypte — laquelle doit à l'armement envoyé par Brejnev à Sadate sa victoire inespérée du 6 octobre 1973 sur les Israéliens de la rive asiatique du canal de Suez — veulent l'oublier, moins cependant à cause de leur peu de sympathie pour les Russes qu'en raison de leur horreur atavique pour tout ce qui évoque la guerre.

J.-P. P.-H.

LA GUERRE AU TCHAD

Les troupes gouvernementales ont reconquis tout l'est du pays

De notre correspondant

N'Djamena. — Retrouvant ses réflexes de chef de guerre, M. Hissène Habré a rattrapé et neutralisé un à un les fragments épars de la colonne rebelle qui était descendue de l'est du pays et avait un moment occupé Abéché. Le président tchadien pourrait se targuer, ce samedi 16 juillet, d'une victoire complète dans l'est. Pour le GUNT de l'ancien président Goukouni Oueddeï, l'opération se solde par la perte de près d'une centaine de véhicules et la neutralisation d'un millier d'hommes, faits prisonniers pour la plupart.

Les dix automitrailleuses légères (A.M.L.) fournies par la France ont continué dans la journée de vendredi à ratisser la région d'Oum-Chalouba, à 325 kilomètres au sud-est de la palmeraie de Faya-Largeau. Selon un journaliste tchadien qui a pu se rendre sur place, les camions détruits s'égrenaient tout au long des 166 kilomètres qui séparent Oum-Chalouba de Biltine, située plus au sud. Certains ont été incendiés par leurs occupants, qui ont cherché à poursuivre à pied dans la direction de Faya-Largeau.

Des véhicules tout-terrain des forces gouvernementales munis de canon sans recul circulent maintenant dans une vaste zone allant de Salal, à l'ouest, à Arada à l'est, entre les deux principales pistes qui conduisent vers le nord du pays et la Libye. Radio-Baedaï, station des rebelles a reconnu implicitement vendredi soir la défaite dans l'est en l'attribuant au contingent zaïrois et aux légionnaires français. Jusqu'à présent, les Zaïrois, dont les effectifs augmentent chaque jour au gré des rotations du DC-10 d'Air Zaïre — ils seront deux mille au total, — sont restés cantonnés dans la capitale sans prendre part aux combats. Les trois Mirage zaïrois ne sont pas davantage intervenus. L'un d'eux a d'ailleurs fait un atterrissage en catastrophe sur l'aéroport de N'Djamena, avec un pneu éclaté.

Radio-Bardaï a dénoncé la présence aux côtés de des forces gouvernementales d'une *« cinquantaine d'officiers et sous-officiers français »*, énumérant leurs grades, depuis celui de lieutenant-colonel jusqu'aux simples caporaux. La station rebelle a été fortement brouillée chaque fois qu'elle abordait ce sujet. En fait, Radio-Bardaï visait les *instructeurs civils français dont l'allure* trahit souvent le passé le plus martial, et qui seraient au nombre d'une trentaine. Ceux-ci ont surtout servi à initier les Tchadiens au maniement des A.M.L. et du matériel livré par Paris, mais se sont tenus à l'écart des combats.

La question qui se pose d'ailleurs est celle de la maintenance, les guerriers goranes du président Habré ayant tendance à oublier qu'il faut parfois mettre de l'huile dans les boîtes de vitesses, réputées fragiles, des A.M.L. M. Mitterrand pourrait être satisfait rétroactivement de s'en être tenu à la stricte application des accords d'assistance militaire de 1976, qui, à la différence des accords de défense signés avec d'autres pays africains, ne prévoient pas d'intervention directe des troupes françaises.

La ligne générale a été, explique-t-on de source diplomatique française, d'en faire assez sans en faire trop. Il fallait à la fois donner les moyens au président Hissène Habré de tenir tête aux rebelles équipés par la Libye, sans pour autant introduire une trop grande quantité d'armes dans le pays. Paris a donc « modulé » ses livraisons en fonction de celles de Tripoli. Des stations d'écoute françaises en République centrafricaine permettent d'avoir une idée assez précise à ce sujet. Ces « grandes oreilles » ont d'ailleurs noté ces derniers temps une nette diminution des rotations d'avions libyens sur l'aéroport de Faya-Largeau, principale base de M. Goukouni Oueddeï.

Reste à savoir qui, en définitive, en paiera la facture. Les Etats-Unis semblent s'être engagés à défrayer, d'une partie des frais encourus, mais pas un seul dollar n'a pour l'instant été versé. Washington finance également probablement le contingent zaïrois. L'entretien des soldats du président Mobutu ne devrait pas en tout cas coûter trop cher. Leur ordinaire se compose presque exclusivement de farine de manioc, dont ils ont emporté d'importantes quantités avec eux...

DOMINIQUE DHOMBRES.

Maroc

MESURES D'AUSTÉRITÉ

Le gouvernement marocain doit annoncer un plan d'austérité rendu nécessaire par un énorme endettement à l'égard de l'étranger et une très mauvaise situation économique intérieure. Le journal *Al Maghrib* a annoncé que la loi de finance rectificative pour 1983, qui comporte ce plan de rigueur, a été déposée lundi *11 juillet* sur le bureau de la Chambre des représentants.

Le journal donne la liste des mesures prévues : suppression de près de vingt mille emplois, réduction des dépenses dans la fonction publique, augmentation de l'impôt dit de solidarité nationale qui pourrait atteindre par an trente jours de salaire, augmentation des droits d'enregistrement et de timbre, institution d'une taxe dite de sortie de 500 dirhams (600 F) pour les Marocains sortant du territoire. Cette liste ne semble pas exhaustive.

Ces mesures mettent en relief la dégradation de la situation économique du Maroc frappé depuis quelques années par la sécheresse, la mévente du phosphate, sa principale richesse, et par une démographie galopante. Fin 1982, — dernier chiffre connu — l'endettement extérieur du Maroc atteignait 9,5 milliards de dollars ; il s'est encore alourdi pendant les premiers mois de 1983. — *(A.F.P.)*

● *Le consul de France* au Mozambique a pu rencontrer, le 13 juillet à Nampula, MM. Jean-Marie Auger, Michel Havard et Alain Lebihan, trois Français « retenus » depuis le 27 juin par les autorités du Mozambique après que leur avion, *qui se dirigeait vers l'Afrique du* Sud, eut été contraint d'atterrir. Selon le diplomate, les trois hommes sont en parfait état de santé et leur moral est bon. Un chargé d'affaires de l'ambassade de France allait entreprendre, dès ce samedi, des démarches qui devraient aboutir « à une libération rapide ». — *(Corresp.)*

L'Afrique aux champs

De notre envoyée spéciale

Beaurepaire. — *« Combien pèse une vache ? »* demande l'ambassadeur africain, suant quelque peu dans son strict costume trois pièces sous le soleil. Le fermier, un peu surpris, informe l'Excellence. Chars fleuris, tambour major et animaux primés font de la fête rurale du canton de Beaurepaire, dans l'Isère, circonscription de M. Nucci, ministre délégué à la coopération, un succès encore relevé par la présence de trente chefs de missions diplomatique africaines venus en invités à bord d'un avion du GLAM.

Le ministre, maire et conseiller général a eu l'heureuse idée de montrer aux diplomates la France profonde. Homme de terrain, persuadé que les *« contacts humains »* sont le meilleur moyen de régler les problèmes, il fait se côtoyer pour un jour « ses » Africains et ses électeurs. La visite d'une étable expérimentale ne relève d'ailleurs pas du seul tourisme : ainsi, M. Cissé, ambassadeur du Sénégal, y trouve l'occasion de demander pourquoi les éleveurs préfèrent le sorgho de soja, importé à grands frais parce que payé en dollars, à celui d'arachide que Dakar est prêt à fournir à bien meilleur compte.

Visiblement ravis, ambassadeurs et élus locaux banquettent sous une grande tente qui les protège à peine d'un soleil tropical. On parle d'échange et de jumelages. On pratique cette *« coopération à dimension humaine »* dont l'ambassadeur de *Tunisie, M. Mabrouk*, doyen de la délégation fait l'éloge pour conclure ces deux journées. Et, pour se faire pardonner d'avoir vibré au rigodon, témoin du folklore local, on admire les ruines romaines, vestiges de la France colonisée.

F. C.

Etranger

KENYA

Le Blanc qui fait bouillir la marmite...



Dessin de VIOLETTE LE QUÉRÉ.

Certes, il ne s'agit ni de technologie avancée ni d'informatique. Une trouvaille de concours Lépine due à un petit bricoleur. Un Blanc enseigne au Kenya comment la marmite africaine peut bouillir à moindres frais. L'enjeu est immense : en économisant le bois à brûler, on épargnerait une ressource en péril. Sans parler de la fatigue des femmes...

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Ici, chacun l'appelle « Bwana Jiko ». Un sobriquet qui l'enchante, mi-familier, mi-respectueux. « Bwana » ? C'est Waclaw Micuta, sexagénaire d'origine polonaise et consultant bénévole pour la Fondation Bellerive de Genève. « Jiko » ? Le mot désigne, en swahili, l'âtre traditionnel, le foyer primitif : trois pierres protégeant la précieuse flamme. Retraité au cheveu rare, Micuta a le verbe haut et l'enthousiasme d'un adolescent. Redoublant d'énergie pour économiser celle des autres, il est le croisé du « foyer amélioré ».

Une croisade écologique vitale pour l'avenir du tiers-monde. Les données du problème sont abruptes. Sur la planète, 11 millions d'hectares de forêts tropicales – soit la Suisse, la Belgique et les Pays-Bas réunis – disparaissent chaque année. A ce rythme, un tiers des forêts existantes se seront évanouies en l'an 2000. Leur recul stérilise les sols, encourage les déserts, détraque l'environnement.

Or, plus d'un homme sur trois n'utilise que le bois pour se chauffer et cuire sa nourriture. Quatre arbres sur cinq abattus dans le tiers-monde s'envolent en fumée. Le bois de feu est la seule source d'énergie à la portée des pauvres. Au Kenya, huit habitants sur dix ne consomment que lui, soit brûlé « nature », soit sous la forme de charbon de bois. Mais il devient une denrée rare et fait déjà défaut à cent millions d'êtres humains. En Afrique, les femmes perdent de longues heures à ramasser, toujours plus loin, puis à porter les indispensables fagots.

Reboiser ? C'est, bien sûr, la seule solution durable. Mais il faudra des décennies pour reconstituer le trésor forestier. Sous les tropiques, pour l'instant, on ne remplace qu'un arbre sur deux. Pour mille raisons, liées à la mauvaise information du public, peu d'arbres plantés par l'homme ont la chance de survivre : au Kenya, un sur cinq seulement atteint l'âge adulte. Dans l'immédiat, force est donc d'agir à la fin de la chaîne écologique, en réduisant la consommation de bois de feu. D'où le combat de « Bwana Jiko ».

Un prix dérisoire

Depuis qu'il a pris sa retraite en 1977, Micuta se consacre aux foyers améliorés. Infatigable chercheur, cet ancien expert de l'ONU n'est pas leur inventeur, mais leur plus ardent avocat. Propagandiste hors pair, on l'a vu, devant ses fourneaux, vanter les mérites de cette « *technologie appropriée* », lors des grandes conférences internationales sur l'énergie. Démonstrations à l'appui, il mesurait les volumes de bois et chronométrait les temps de cuisson.

L'idée du « nouveau jiko » est fort simple. Entre le combustible et la carrosserie du poêle, on glisse une bague d'argile ou de céramique maintenue par un cercle de métal. Ces isolants diminuent la perte de chaleur et améliorent la rentabilité du foyer. Pour un investissement dérisoire – 6 francs par famille, – on double l'efficacité thermique du « jiko » et on réduit de moitié la consommation de bois. Tel est le principe de base qui s'accommode de multiples modèles.

Du simple feu ouvert en terre cuite à la grosse cuisinière fermée et maçonnée, Micuta a mis au point neuf prototypes. Il les a fait construire par un vieil artisan déniché du côté de Lausanne. A soixante-treize ans, Ernest Haas – c'est son nom – a quitté sa campagne vaudoise pour les collines du pays kikouyou. A Ruthigiti, petit village proche de Nairobi, il est venu pendant quelques semaines enseigner son coup de main aux apprentis locaux. Les « jikos » de Micuta sont simples, pratiques, efficaces et, pour la plupart, bon marché. On vient d'Ouganda pour les acheter ou les copier. Le centre pour enfants handicapés de Dagoretti, non loin de la capitale, s'est équipé de « jikos communautaires », les premiers du genre en Afrique. Les temps de cuisson y ont été ramenés de cinq heures à une heure seulement.

Pourtant, les intellectuels kényans – universitaires ou spécialistes de l'environnement – n'aiment guère Micuta. Ils lui reprochent son individualisme. A tort, semble-t-il, car, si cet « *homme seul* » croit résolument au rôle des pionniers, il connaît aussi l'importance des relais – les gens de l'Église ou les chefs de village par exemple – qui, par contagion, diffusent et font accepter une innovation technique. Il associe d'ailleurs à ses travaux des chercheurs et des missionnaires. En outre, son paternalisme un peu bougon est loin de faire l'unanimité.

« Défense d'inventer ! »

On accuse surtout Micuta d'« *eurocentrisme* ». Son discours, dépouillé de toute démagogie, hérisse il est vrai les marchands d'illusion. Écoutons-le : « *L'Afrique rurale demeure techniquement très arriérée. Elle se trouve dans ce domaine au stade où était l'Europe médiévale. Les paysans africains ignorent à peu près tout des multiples outils – pioches, fléaux, scies, haches, etc. – familiers à nos ancêtres de l'ère pré-industrielle. Nombre de techniques agricoles ayant trait au labour, à l'irrigation, à la meunerie, et que la mécanisation à outrance rend peu à peu désuètes en Europe seraient d'une immense utilité dans des sociétés qui resteront encore longtemps rurales. Ces outils et ces techniques sont le fruit d'une ingéniosité millénaire. Pourquoi ne pas les introduire en Afrique, quitte à les adapter, si nécessaire, aux conditions locales ?* »

« *Défense absolue d'inventer !*, poursuit Micuta un brin provocateur. *Les techniques sont pourtant connues et éprouvées. Dans l'Antiquité, les juifs d'Égypte fabriquaient des briques en mélangeant l'argile et la paille. On utilise la même méthode pour les foyers améliorés. Elles est décrite au chapitre « four à pain » dans l'*Encyclopédie *de Diderot.* » Plusieurs centaines de millions de paysans africains ne recourent qu'à trois sources d'énergie : leurs muscles, la traction animale et le bois de feu. Aucune d'elles ne fournit un rendement optimal. Loin de là.

En pays kikouyou, comme souvent dans le tiers-monde, les animaux de trait, mal harnachés, souffrent le martyre. Les jougs leur infligent des blessures permanentes. Leur valeur – en viande, lait, cuir ou fumier – est médiocre. Une solution s'impose : fabriquer de meilleurs harnais. Là encore, rien à inventer : tout est dans le Larousse agricole de 1920. Il suffit de modifier le traditionnel collier savoyard en tenant compte de la morphologie du zébu local. A Ruthigiti, Ernest a fabriqué des harnais avec des sacs de jute, un morceau de cuir et quelques boucles métalliques. Une vraie révolution pour moins de 40 francs. Les ânes du village ont doublé leur force de travail. Hommes et bêtes semblent ravis. Un peu plus loin, à Kabete, Micuta a ouvert un atelier de bourrelier. Il en faudrait des centaines.

Former des artisans

D'où l'idée chère à « Bwana Jiko » : les gouvernements africains, dit-il, doivent former en priorité une génération d'artisans ruraux. Familiarisés avec les technologies appropriées et associés à leur diffusion, ceux-ci deviendront les agents du développement villageois. Tout le monde y gagnera : les travaux agricoles, notamment féminins, seront moins pénibles ; les jeunes trouveront un emploi sur place ; les autorités maîtriseront mieux l'exode rural.

Le tiers-monde n'échappe pas aux vogues. Il y a dix ans, les « *experts en développement* » prônaient les transferts de technologie Nord-Sud. Aujourd'hui, les mêmes ne jurent plus que par le « *Sud-Sud* ». Les fours de Micuta conçus en Europe ont la mode contre eux. Au ministère kényan de l'énergie, on leur oppose un modèle de poêle également importé mais de... Thaïlande. Pourquoi pas ? La diversité enrichit l'innovation. Pourvu qu'on harmonise les savoir-faire locaux et les techniques venues d'ailleurs en fonction des besoins et des attentes du paysannat. Micuta, après tout, ne dit pas autre chose.

Le progrès est aussi une notion « *subjective* » et sa greffe ne prend pas toujours. Ainsi les paysans du Sahel rejetèrent la cuisinière améliorée parce qu'elle les privait de lumière et de la fumée qui éloigne les insectes. Point n'est besoin d'avoir lu Bachelard pour pressentir le rôle social, dans une société pastorale, des feux de bois. Il serait pourtant dommage que des techniques millénaires ne s'enracinent pas sous les tropiques et que la foi d'un Micuta demeure sans écho au Kenya.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

BELGIQUE

Trois (véridiques) histoires belges...

Il n'est ni élégant ni convenable de médire de ses voisins et de ses amis. Les Français devraient s'en souvenir dans leur antique et hexagonale arrogance. Mais il faut aussi dire, à notre décharge, que les Belges font tout, ces derniers temps, pour qu'on s'amuse de leurs ennuis...

De notre correspondant

Bruxelles. – Les Belges peuvent se plaindre avec raison des « histoires » que l'on raconte à leur sujet en vue de les ridiculiser. Souvent, en effet, elles quittent le terrain de l'humour acceptable pour atteindre celui de l'odieux. Il n'en reste pas moins que les sujets du roi Baudouin s'emploient bien souvent, par leur comportement, à fabriquer eux-mêmes de véridiques « histoires belges » susceptibles de surprendre les meilleurs amis étrangers de ce pays. En voici trois, dues à cet exercice qui a été particulièrement fertile au cours de ces dernières semaines.

La première pose une étrange question : les vaches qui paissent dans une enclave francophone en Flandre préfèrent-elles être inséminées par du sperme provenant de la Wallonie ou doivent-elles obligatoirement se contenter de la semence fournie par une organisation flamande ? Qu'on le croie ou non, ce problème est en train d'alimenter une controverse très sérieuse dans l'agglomération des Fourons.

Depuis vingt ans, la majorité francophone des Fourons était soumise à ce qu'elle appelle « *la dictature des Flamands* ». Encore convient-il de reconnaître que, lors du tracé de la frontière linguistique qui a divisé la Belgique en 1962, les Fourons ont été abandonnés à leur sort par les socialistes francophones de Liège qui ne tenaient pas trop, semble-t-il, à conserver une agglomération que dominaient les partis chrétiens.

Les affrontements n'ont jamais cessé. Pour faire pièce à un conseil national francophone, les extrémistes flamingants ont organisé de façon assez régulière des « promenades » dans les Fourons au cours desquelles éclatèrent des bagarres plus ou moins violentes.

Des vaches sectaires

Les Fouronais francophones ont trouvé un champion en la personne de M. José Happart, un fermier particulièrement dynamique qui a su organiser la « résistance » contre l'emprise flamande sur sa commune. Telle est la raison ou le prétexte permettant aujourd'hui aux flamingants d'affirmer que M. Happart serait indigne de remplir les fonctions de bourgmestre. Il est accusé d'être un « *terroriste notoire* » ou en tout cas un « *fanatique flamandophobe* ». La liste pour le retour à Liège n'en a pas moins obtenu un succès indéniable aux dernières élections municipales en automne. M. Happart lui-même s'était mis à la dernière place. Cela ne l'a pas empêché d'obtenir plus de voix que tout autre candidat. Dès lors, le nouveau conseil municipal – dix francophones contre cinq néerlandophones – ne pouvait que proposer au roi la nomination de M. Happart comme bourgmestre des Fourons.

Après bien des affrontements, le problème a été tranché de façon très provisoire, il y'a quelques semaines, lorsque le gouvernement a décidé de nommer M. Happart bourgmestre des Fourons... à la fin de l'année, ce qui devrait lui donner le temps de se familiariser avec la langue néerlandaise dont l'emploi est, en principe, obligatoire sur toute l'étendue de la région flamande.

Depuis lors, cependant, les tracasseries n'ont pas cessé. La plus récente trouve son origine dans une décision du ministre de l'agriculture imposant aux fermiers des Fourons de ne plus recourir aux services d'une société wallonne pour prendre soin de leur cheptel. Les éclats de rire ont tout d'abord accueilli cette décision. Le ridicule ne tuant personne, lorsqu'il s'agit de ce genre de controverse entre le nord et le sud du pays, le problème n'est toujours pas tranché. Encore apprend-on, en fin de compte, que si l'enregistrement et le contrôle du bétail, le marquage des veaux, devront se faire désormais sous la responsabilité de la province flamande du Limbourg, on n'interdira quand même pas aux éleveurs des Fourons de recourir aux services de taureaux liégeois.

La guerre des routes

Passons de l'est à l'ouest du pays. Là se déroule non pas une guerre des vaches, mais celle des routes. De quoi s'agit-il ? Ici encore une commune francophone – celle de Comines – se trouve, depuis vingt ans, isolée sur le territoire flamand. Le conflit qui vient de surgir démontre avec éclat que, pour des Wallons qui ont été mal servis par le tracé de la frontière avec la Flandre, il est plus facile de rejoindre leurs « compatriotes » en passant par la France plutôt qu'en franchissant la « frontière linguistique » en Belgique.

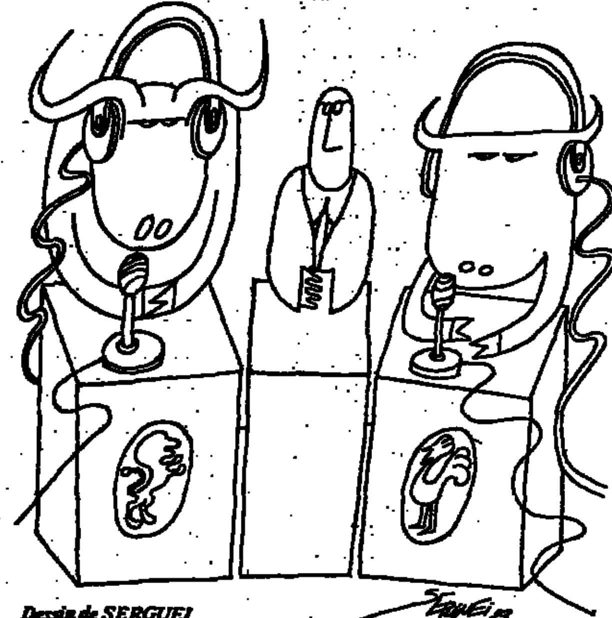
Depuis bien des années les industriels, les commerçants et les simples citoyens de l'agglomération de Comines réclament une liaison directe avec le gros de la Wallonie. Cette route partirait des environs de la ville française d'Armentières pour longer la frontière en territoire belge jusqu'à Peck et Tournai. Il y a plus de dix ans, à la suite de controverses qui faillirent provoquer une crise gouvernementale à Bruxelles, un marché « à la belge » fut conclu : la municipalité de Comines accepterait la construction d'une école néerlandophone sur son territoire et l'on construirait la route Peck-Armentières.

Depuis lors, cependant, les choses n'ont guère avancé. Les paysans flamands menacés d'expropriation par le tracé de la route ont organisé avec succès un mouvement de protestation. Au surplus, les adversaires du projet ont pu faire valoir que la liaison envisagée faciliterait aussi le trafic entre la Wallonie et le port français de Dunkerque ! Toujours est-il qu'il y a quelques jours l'exécutif flamand a décidé de ne plus permettre la poursuite des travaux déjà amorcés en vue d'offrir aux Cominois un lien direct avec la Wallonie. Si, en effet, la construction des routes demeure une responsabilité nationale, les nouvelles institutions mises en place depuis 1980 accordent aux régions le droit de délivrer ou non les permis de travaux.

Comme on pouvait s'y attendre, les partisans du coq wallon n'ont pas perdu de temps pour répondre aux champions du lion flamand. Le ministre francophone, responsable de l'aménagement du territoire, M. Melchior Wathelet, vient donc d'abattre son atout dans cette partie de poker. Les Flamands ont, en effet, entrepris la construction d'une autoroute qui irait de Zeebruge à Courtrai avant de rejoindre l'autoroute de Wallonie menant jusqu'en Allemagne. Ce projet n'est réalisable qu'en traversant cinq kilomètres de territoire wallon. Aussi les dirigeants de la région francophone refusent-ils désormais de laisser une route « flamande » traverser leur territoire.

Les conseillers municipaux bâillonnés

Il ne faudrait pas croire que cette guerre de harcèlement entre francophones et néerlandophones n'ait lieu que dans la profondeur des provinces. A Bruxelles même, la situation est tout aussi pittoresque. Il est vrai qu'il s'agit là de communes dites « à facilités ». Ce concept désigne les communes faisant partie, en fait, de l'agglomération bruxelloise – officiellement bilingue – et néanmoins située en territoire flamand. Les facilités signifient en premier lieu qu'une population majoritairement francophone a le droit de s'exprimer dans sa langue lors de ses contacts avec l'administration locale.



Dessin de SERGUEI.

L'une de ces communes est celle de Krainem. Comment les choses se passent-elles ? Il y a quelques semaines, le bourgmestre francophone ouvrit la séance du conseil municipal. Celle-ci fut immédiatement troublée par une manifestation de militants flamingants.

Pourquoi tout cela ? Après des années, le Conseil d'État belge a décidé récemment, faisant place au compromis, que l'emploi du français dans les conseils situés en région flamande est illégal.

Quelle a été la réaction de la majorité des conseillers municipaux de Kreinem ? Ils se sont symboliquement bâillonnés lorsqu'ils ont siégé. Ne pouvant plus s'exprimer en français, ils ont préféré ne rien dire du tout. Désormais, les décisions sont prises à l'avance et, lors de la convocation officielle du conseil, ses membres majoritaires se contentent de voter « *Ja* » en ne tenant aucun compte de la présence des conseillers flamands.

Que toutes ces querelles, que l'on qualifie ici, de façon inappropriée, de « communautaires », se situent sur le plan d'une mesquinerie plutôt choquante n'est guère douteux. Cela permet de comprendre que, de façon régulière, tous les politiciens, comme beaucoup de commentateurs, se demandent si l'on va au-devant d'un « éclatement » de la Belgique. Personne, certes, n'est en mesure d'apporter une réponse catégorique à cette question déjà très ancienne. Pour bien des gens, que ce soit des Flamands, des Wallons ou des observateurs étrangers, n'en subsiste pas moins le sentiment que la plupart des Belges, en dépit des querelles qui s'exacerbent, sont encore assez loin du point de rupture.

A cet égard le fossé paraît en tous cas rester assez profond entre des politiciens toujours prêts à miser sur la catastrophe et des citoyens qui, en dehors de quelques phases d'excitation, ne se conduisent nullement comme des ennemis irréconciliables.

JEAN WETZ.

Chine-Vietnam : la frontière endolorie

Le 18 juillet prochain, à la frontière sino-vietnamienne, on échangera pour la quinzième fois quelques prisonniers de la « guerre-leçon » de 1979 entre les deux pays socialistes. Il y a quelques années, sur ce « col de l'amitié », on échangeait des congratulations. Du côté chinois, on montre à de rares visiteurs cette région redevenue paisible mais encore endolorie. Car la réconciliation entre Hanoï et Pékin n'est pas pour demain...

De notre envoyé spécial

Pingxiang. — « *La voie ferrée, de notre côté, est entretenue avec soin. Le trafic peut reprendre à tout moment* », dit le chef de la gare de Pingxiang, petite ville tranquille de la région autonome Zhuang du Guangxi. La frontière avec le Vietnam est à 15 kilomètres, Hanoï à 180 kilomètres. Quasiment la porte à côté. Mais le train qui, d'aventure, s'ébranlerait en direction du sud, à supposer qu'il puisse franchir la frontière, n'irait pas bien loin, détruit pendant l'opération punitive lancée, en février 1979, par la Chine contre son petit mais remuant voisin, le premier pont vietnamien emprunté par la voie ferrée n'a toujours pas été réparé.

Autrefois, c'est-à-dire avant ce que Pékin appelle toujours la « *contre-attaque d'autodéfense* » de 1979, Pingxiang était un marché animé. Chinois et Vietnamiens s'y retrouvaient pour converser et commercer. Ces échanges étaient la manifestation d'une amitié qui, disait-on à Pékin et à Hanoï, liait les deux pays « comme les lèvres aux dents ».

Le col de l'Amitié

Aujourd'hui, Pingxiang est une bourgade endormie sous l'écrasant soleil tropical. Les larges quais dallés de la gare sont déserts. L'ancien point de transbordement ou de passage du trafic vers le Sud n'est plus qu'un cul-de-sac pour l'unique train de passagers qui, chaque jour, arrive de Nanning, la capitale de la région autonome, à 230 kilomètres au nord-est. Seul un panneau accroché au-dessus du quai numéro un rappelle les jours heureux de la coopération : le nom de la station y est indiqué en chinois et en vietnamien (Ga-Bang-Tuong).

De Pingxiang, une petite route asphaltée mène jusqu'au col de l'Amitié, qui marque la frontière. A la sortie de la localité, à droite de la route, un cimetière, plutôt vaste pour l'endroit, abrite les corps de « martyrs révolutionnaires ». A-t-il recueilli les dépouilles mortelles de soldats chinois tués pendant l'expédition de 1979 ? Après la traversée d'un village où des enfants, sales, pieds nus, jouent devant des masures, la route s'élève en pente douce.

C'est ici, par la route et le rail, qu'est passée jusqu'en 1978 l'aide matérielle, militaire et économique de la Chine et de l'Union soviétique au Vietnam en guerre contre la puissance américaine. Le dernier camion chinois y a franchi la frontière le 25 août 1978, et le dernier train, le 22 décembre de la même année. Mais les transports d'aide militaire, si l'on en croit un responsable de la sécurité des frontières de la municipalité de Pingxiang, avaient été stoppés dès le premier semestre de 1972, l'année, cela doit être noté, du voyage en Chine du président Nixon. Un signe, assurément, que, dès ce moment-là, les relations entre Pékin et Hanoï n'étaient plus très harmonieuses. Evolution qui se confirmera progressivement à partir de 1974, avant de prendre en 1978 — expulsion par le Vietnam de plus de deux cent mille Chinois d'origine — et en 1979 le tour dramatique que l'on sait.

Echanges de prisonniers

Les seuls échanges qui, désormais, ont lieu en ces montagnes d'une beauté étouffante comme un parfum trop capiteux sont, de temps à autre, des échanges de coups de feu et, plus rarement, de prisonniers. Le prochain troc de ce genre particulier, le quinzième depuis 1979, nous a-t-on dit à Pingxiang, est fixé au 18 juillet : dix Vietnamiens contre quatorze Chinois. A ce jour, les Chinois ont rendu mille sept cent seize prisonniers aux Vietnamiens, et ces derniers ont relâché quelque trois cents Chinois.

De l'esplanade aménagée au sommet du col, on aperçoit, dans le lointain, à environ 1 000 mètres, flotter entre deux collines, un drapeau vietnamien. Impossible toutefois de situer avec précision dans l'épaisse végétation qui dissimule la route en contrebas le kilomètre zéro, où se font, selon un cérémonial soigneusement réglé, les *échanges de prisonniers*.

Les derniers tirs de fusil ont eu lieu il y a deux mois, explique un garde-frontière. « *Rien de sérieux, pas de blessé. Nous n'avons pas riposté.* » L'homme est plutôt débonnaire, mais il n'en refuse pas moins de décliner et son nom et son grade. Secret militaire. En cinq jours de voyage, ce garde-frontière anonyme sera le seul *uniforme abordé et abordable*. Pas un seul convoi militaire rencontré en 1 200 kilomètres de randonnée à travers une région réputée « chaude », pas un avion dans le ciel, sur les hauteurs pas un radar.

Certes, les principales localités traversées hébergent de solides casernements, à l'entrée desquels *des slogans appellent la troupe* à « *défendre la patrie* » et à « *renforcer la vigilance* ». Dans la plaine de Longzhou, ville située à 40 kilomètres de Pingxiang et où — influence française — se dresse une église catholique, un campement léger — deux ou trois tentes, une installation radio — d'armée en campagne est visible le long de la route. Mais l'impression générale n'est pas celle d'une intense activité militaire.

A Pingmeng, commune postée carrément sur la frontière, le calme qui règne est plutôt celui de la désolation. Dans la rue principale, au bout de laquelle se trouve l'ancien bureau de douane, sérieusement endommagé en 1979, les habitants semblent prostrés. Sagement assis sur des bancs devant leur maison en bois, ils regardent passer les visiteurs sans un geste. Comme dans une pièce bien montée, ils n'interviennent qu'au moment convenu, à la demande des accompagnateurs : l'un, pour montrer une vieille marmite « *percée par une balle vietnamienne* », l'autre, une blessure ancienne.



Dessin de SZLARMANN.

Buffles propagandistes

Les derniers tirs d'artillerie, ici, ont été tirés par les Vietnamiens entre le 15 et le 20 avril dernier, explique un guide, dont la chemise blanche et l'allure générale tranchent sur celle des villageois. Le 18 avril, dit-il, un obus de 105 mm a même traversé la façade de l'ancien hôpital, évacué depuis un an. Des impacts sont visibles sur le toit d'un bâtiment. Les fameux incidents d'avril, apparemment, n'ont guère provoqué d'autres dégâts !

Pourtant, à l'époque, l'agence Xinhua avait affirmé que l'école primaire, la Banque du peuple, l'Office de gestion des céréales, l'hôpital et onze maisons particulières avaient « sauté » (dépêche du 19 avril). En réalité, comme à Pingxiang, les dommages visibles les plus importants remontent à 1979. L'agence avait cru aussi pouvoir annoncer que la riposte des gardes-frontières chinois avait infligé de « lourdes pertes » aux Vietnamiens.

Pourquoi, alors, tous les interlocuteurs interrogés sur place — du chef de la milice au président de la commune populaire, sans oublier le guide à la chemise blanche — se sont-ils ingéniés à prétendre que les troupes chinoises « *ne ripostaient pas* » aux tirs adverses ? Simple manque de coordination entre la propagande au niveau local et central ?

Pourquoi les responsables chinois tiennent-ils à maintenir sur les lieux les six cents habitants de ce village menacé, alors que la population vietnamienne, elle, selon le chef de la milice de Pingmeng, a été évacuée sur une profondeur de 3 kilomètres ? « *Il faut bien faire les travaux des champs* », répond-on. En réalité, comme certains de ces champs et de ces rizières font l'objet de contestations de la part des Vietnamiens, une activité normale y est quasiment impossible, sauf très tôt le matin et tard le soir. Pour le seul district de Napo, dont la frontière commune avec le Vietnam s'étend sur 74 kilomètres, de la borne 109 à la borne 125, les Vietnamiens auraient huit revendications territoriales. Le village de Pingmeng se trouve en face de la borne 114. De l'autre côté commence la province vietnamienne montagneuse de Caobang.

Même s'il ne porte que sur d'infimes portions de territoire, le litige frontalier contribue à maintenir entre les deux pays une tension qui a, par ailleurs, bien d'autres causes. La Chine reconnaît, en principe, du moins pour ce qui est des 640 kilomètres de frontière terrestre, la ligne délimitée par deux conventions signées en 1887 et en 1895 entre la République française et la dynastie des Qing (Mandchous). Mais l'abornement n'a pas toujours été aisé dans cette région difficile d'accès, d'autant que les textes de référence ne sont pas absolument clairs. Du côté chinois, on se dit prêt à discuter des différences de vues à ce sujet et à régler ce problème par des « *moyens loyaux et raisonnables* ». Mais, pour le moment, « *les fusils font face aux fusils* ».

La tension aurait, malgré tout, plutôt tendance à diminuer, en dépit des propagandes. Celles-ci prennent parfois des formes cocasses, comme l'envoi de buffles chargés de tracts à travers la ligne fontière. Selon les chiffres chinois, le nombre des « *provocations* » vietnamiennes dans le Guangxi serait passé d'un rythme mensuel de soixante-quinze, l'an dernier, à quarante-cinq pour le premier semestre de cette année. Paradoxalement, avril aurait été un peu plus calme (quarante-sept incidents) que mars (cinquante-sept incidents). En mai, ce chiffre est tombé à trente-quatre. En 1981, le nombre des accrochages dépassait chaque mois la centaine.

« Le passage pour réprimer le Sud »

Il serait assurément hasardeux de tirer de cette comptabilité des conclusions. Les conditions posées par la Chine à une détente négociée restent fermes : le Vietnam doit non seulement cesser ses « *provocations frontalières* », mais encore accepter de discuter des points territoriaux litigieux et, *last but not least*, se retirer du Cambodge.

Ce n'est donc pas sans raisons que la population appelle aujourd'hui la passe de Pingxiang « *le col sans amitié* ». Le petit musée installé au deuxième étage de la tour datant de l'époque Ming, qui domine le col, et où étaient exposées jusqu'en 1978 des photos de Mao et de Ho Chi Minh, de MM. Hua Guofeng et Phan Van Dong a disparu.

Les périodes de calme aux confins sino-vietnamiens n'ont-elles pas été finalement, au cours des siècles, plus rares que celles des guerres ? Avant les soldats de l'armée populaire de libération, les invasions hans et mongoles ne passaient-elles pas déjà par Pingxiang dans le dessein de contrôler l'Annam et la plaine du fleuve Rouge ? Et le col dit « de l'amitié » ne s'est-il pas appelé pendant plus de cinq siècles et jusqu'en 1953 « *le passage pour réprimer le Sud* » ?

MANUEL LUCBERT.

JAPON

Élections, pièges à sons...

Fin juin, aux élections sénatoriales, les Japonais ne se sont pas dérangés. Indifférence à un jeu politique trop connu ? En tout cas, si l'électeur fait la sourde oreille, les candidats ne pourront pas hausser le ton. Peut-être auraient-ils intérêt, au contraire, à crier moins fort pour être enfin entendus.

De notre correspondant

Tokyo. — « *Ohayo Gozaimasu ! Ohayo Gozaimasu ! Toto de Gozaimasu ! Yoroshiku onegaishimasu ! Yoroshiku onegaishimasu ! Toto desu ! Yoroshiku*, etc. » « *Bonjour. Je suis Toto. Votez pour moi. C'est moi Toto...* » Impitoyable et lancinant — mais moins cette fois-ci que les précédentes, — le bombardement mégaphonique n'a pas suffi. Pas plus que les récriminations aiguës d'une presse moralisatrice. Ni d'ailleurs que l'introduction de la proportionnelle, qui faisait le mois dernier des débuts « historiques » pour un renouvellement sénatorial partiel.

La campagne terminée, les décibels en folie envolés pour un temps, les résultats ont une fois encore prouvé que le bruit et la fureur des joutes électorales nippones altèrent autant les tympans et l'environnement que le *statu quo* politique. Administré à haute dose, le haut-parleur peut faire fuir au lieu de mobiliser.

Les conservateurs du parti libéral-démocrate (au pouvoir depuis plus de trente ans) ont certes quelque peu augmenté leur majorité, et les socialistes confirmé leur déclin. Mais surtout, 43 % des électeurs ont boudé les urnes et fait... la sourde oreille. Certains vous diront pourtant que cette campagne-ci fut trop calme, ceci expliquant cela. On n'ose pas imaginer qu'ayant d'emblée été mis hors d'état d'ouïr les abstentionnistes furent *ipso facto* mis hors d'état d'élire. Au Japon, élections pièges à sons... il est difficile à un sourd de voter.

Des programmes supposés connus

Au niveau des circonscriptions, toute campagne se fait à base de brèves formules rituelles, identiques et inlassablement répétées du matin au soir à coups de mégaphones. Ces porte-voix ont la puissance requise pour porter, si possible, jusqu'au sommet des plus hautes tours et pour atteindre le moindre hameau au fond de paisibles vallées brutalement transformées en chambres d'échos.

Il s'agit, en fait, de multiplier les passages plutôt que de diffuser un vrai message. Ouvrez vos oreilles et votez pour moi les yeux fermés, nous ferons le reste ; toute la stratégie, en quelque sorte, se résume à cela. Le contenu politique est généralement insignifiant ; c'est une perte de temps et le candidat s'en passe le plus souvent. Les programmes de la majorité et ceux de l'opposition sont supposés connus. Ils n'ont guère changé depuis des décennies et font par ailleurs, dans la presse, à la télévision ou lors de grands discours nationaux, l'objet d'une large publicité. Et puis, de toute façon, on fait moins appel aux opinions qu'aux adhésions automatiques et disciplinées à un parti, à *un clan et à ses hommes* ; c'est-à-dire avant tout, dans chaque circonscription, à un nom. Tout commence et tout finit par un nom, avec, au milieu, une litanie qui va crescendo.

La loi électorale est dure ou inadaptée, mais c'est la loi. Dans la solitude de l'isoloir, l'électeur nippon ne se voit pas offrir un pense-bête sous forme de bulletin imprimé. Seul, coupé du consensus et du conformisme de groupe qui guident ordinairement ses choix, il doit ici faire preuve d'initiative, se souvenir d'un nom et du parti auquel il se rattache, puis les inscrire sur des bulletins vierges. L'épreuve est d'autant plus délicate que le registre des patronymes japonais est relativement limité : on n'en finit pas alors de se perdre dans les prénoms et de transpirer pour être sûr de choisir le Tanaka ou le Suzuki de son choix et non pas un adversaire homonyme.

« Votez pour moi ! »

Il découle en bonne logique de ces particularités, contraintes et ambiguïtés qu'il faut occuper sans relâche l'esprit des gens et assourdir le client jusqu'au dernier moment pour atteindre le résultat voulu. Espérer en somme que de sa tête bourdonnante tombera au bon moment, dans un sursaut pavlovien, le nom voulu. L'art de la répétition a ses vertus : mais, comme les candidats se suivent sans relâche, il arrive qu'un clou chasse l'autre. Il faut alors, de tout bord, recommencer à s'égosiller : « *yoroshiru, yoroshiru* » (votez pour moi).

Comment le règlement ne favoriserait-il pas les dérèglements dès lors que l'exercice consiste, pour chaque candidat, à ressasser son nom, et à le faire répéter par ses équipes motorisées le plus souvent possible dans un périmètre limité ? En dépit de dispositions supposées modératrices, on entre vite dans l'escalade, et plus le jour du scrutin approche plus la surenchère et le quadrillage s'intensifient. Le pays vit à l'heure de la guerre des noms.

Dessin de FRANCHINI.

Le public se plaint peu. Habitué à subir, et souvent à considérer la chose politique comme un phénomène extérieur échappant à son influence, il paraît résigné. L'apathie, la dépolitisation et la confusion créées cette fois dans les esprits par la proportionnelle semblent avoir autant joué que le rejet de la politique politicienne, sectaire et vénale des partis traditionnels pour favoriser un pourcentage record d'abstentions. Certains voient dans cette désaffection un péril pour la démocratie. Tout ce que l'on peut dire dans l'immédiat c'est que, face aux partis-clans qui se sont affrontés dans la cacophonie, la minorité silencieuse n'a pas été loin, cette fois-ci, de représenter la majorité.

R.-P. PARINGAUX.

France

L'ATTENTAT CONTRE LA TURKISH AIRLINES

La mort au comptoir 61

Est-il turc ou français ce corps tordu au milieu du hall 2 de l'aérogare d'Orly-sud ? Et ce mannequin ensanglanté face contre terre ? Et cette forme sous la couverture, ramenée sur les lieux de l'attentat par les médecins parce qu'elle appartient maintenant à la police judiciaire ? Ils ont désormais la même nationalité sans frontière, ces trois morts figés dans une cire brune par la flamme qui a jailli d'un sac de voyage le 15 juillet à 14 h 15 devant les comptoirs 61 et 62.

« J'étais dans la file de gauche, raconte Olivier Ribière, médecin à la Pitié-Salpêtrière. *Nous étions extrêmement nombreux pour enregistrer nos bagages sur le vol T.K. 926 de la Turkish Airlines à destination d'Istanbul. L'explosion s'est produite à une vingtaine de mètres derrière moi. Passé le premier moment de stupeur, les gens se sont mis à fuir et aussi à s'effondrer. J'ai commencé à m'occuper des blessés, qui étaient surtout brûlés. Ce que je peux dire, mois qui me rendais en touriste en Turquie, c'est qu'un tel acte déconsidère toute cause si noble soit-elle. »*

Immédiatement les secours s'organisent, les médecins de l'aéroport de Paris, ceux du SAMU du Val-de-Marne, ceux des sapeurs-pompiers dressent un hôpital de campagne entre le hall 1 et le hall 2. Un soixantaine de personnes y sont soignées et préparées à être acheminées vers les hôpitaux de la région parisienne et notamment vers l'hôpital militaire Percy. Les ambulances sont garées le long de l'aérogare et démarrent aussitôt les goutte à goutte installés. Dès 15 heures le parking est vidé de ses voitures et à partir de cette « D.Z. » (droping zone) improvisée, quatre hélicoptères forment une noria pour emporter les dix-sept blessés les plus grièvement atteints. Masques à oxygène, civières pour les grands brûlés, blouses blanches, treillis des forces de l'ordre : c'est le décor des catastrophes qui est planté dans cette aérogare où, une heure auparavant, la foule des grands départs traînait ses valises et ses rêves.

Côté police on est très vite fixé sur les auteurs du drame : l'ASALA, l'armée secrète arménienne revendique ce nouvel attentat contre les intérêts turcs. On hésite encore sur la nature de l'explosif, mais bientôt il se confirme qu'il s'agit de semtex, à base de penthrite, comme lors de l'explosion de la rue Copernic. Un enquêteur pense également qu'il était couplé avec des bonbonnes de gaz.

Les comptes du sang

Côté Aéroport de Paris, on a stoppé tout embarquement et refoulé les passagers pour partie sur le parking, et pour partie du côté des gares et des taxis. *« Les avions se posent et les arrivées sont quasiment normales à Orly-sud, mais les départs y ont été suspendus,* précise M. Jacques Reder, chargé des relations avec la presse de l'aéroport de Paris. *Orly-ouest, lui, fonctionne normalement. »*

Du côté officiel, c'est la grande foule : le préfet du Val-de-Marne, le procureur de la République, le procureur général, le premier conseiller de l'ambassade de Turquie à Paris – protégé par ses gardes du corps et qui ne veut rien dire, – le secrétaire d'État à l'intérieur, M. Joseph Franceschi.

La vie reprend le dessus. Les derniers blessés sont évacués, les pompiers cassent les restes des grandes vitres soufflées par l'explosion. Les femmes de ménage brossent le sol maculé de sang. Les enregistrements sont à nouveau effectués dans le hall 1. A la police de l'air et des frontières, l'angoisse des parents venus accompagner des passagers commence à s'apaiser : *« Oui, le vol d'American Airlines est bien parti. »*

Avec le concours d'une immense tablée de médecins et de pompiers, le médecin-colonel Noto et le général Coupez arrêtent les comptes du sang : *« On est bien d'accord pour les chiffres, soit soixante-cinq victimes dont trois morts et soixante-deux blessés ? »* L'information est transmise au secrétariat d'État qui la livre à la presse. M. Franceschi précise que vingt et une personnes sont gravement atteintes, et qu'un Français figure au nombre des morts et six Français parmi les blessés. Dans les heures qui suivent, trois autres personnes décéderont des suites de leurs blessures.

Les haut-parleurs d'Orly-sud retrouvent l'usage de la voix : *« Tous les passagers du vol Turkish Airlines 926 à destination d'Istanbul sont priés de se rendre à l'aérogare d'Orly-Ouest, hall 3. »*

Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, arrive. *« Je viens sur les lieux du drame pour que le gouvernement puisse prendre les décisions qui s'imposent. »* Croquis, débris, chiffres, rapports devant le comptoir 61. M. Mauroy s'approche des micros : *« Je condamne avec indignation l'attentat d'Orly... Le gouvernement s'élève contre la violence d'où qu'elle vienne... La lâcheté qui frappe aveuglément... Trouver les assassins et les punir... »*

Il est 18 h 25. Les passagers du vol Turkish Airlines 926 à destination d'Istanbul sont invités à un embarquement immédiat.

ALAIN FAUJAS.

Le crime et la faute

En choisissant délibérément de recourir cette fois en France à un terrorisme qui s'apparente à celui de la rue Copernic et de la rue Marbeuf, l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie, l'ASALA, a commis tout à la fois un crime et une faute. Car l'attentat d'Orly, avec son terrible bilan dont tout indique qu'il a été voulu tel, risque fort de discréditer la cause au nom de laquelle il a été accompli. Quoique contestables en elles-mêmes, les « actions » arméniennes menées jusque-là contre des diplomates ou des biens et établissements turcs en France ou ailleurs avaient malgré tout donné l'occasion de faire connaître à l'opinion les raisons qui les commandaient, c'est-à-dire le génocide du peuple arménien de 1915 par les Turcs et dont les survivants, par le biais eux aussi de cette troisième et jeune génération, entendait que soient rappelées à la fois l'horreur et l'impunité. Peu ou prou, ils y étaient jusqu'à présent parvenus.

A l'occasion de certains procès de leurs militants, comme celui de Max Kilndjian en janvier 1982 devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône ou, plus récemment encore, à Paris le 6 juillet devant la dixième chambre correctionnelle, où était jugé, pour un jet de grenade, dans les locaux de la Turkish Airlines, avenue de l'Opéra, Abraham Tomassian, ces hommes avec leurs avocats ou leurs témoins étaient parvenus, sinon à bénéficier d'une excuse absolutoire impossible, du moins à toucher leurs juges et à obtenir des circonstances qui n'étaient point révoltantes.

Les deux ans de prison, peine de principe infligée à Max Kilndjian, auteur d'une tentative d'assassinat contre l'ambassadeur de Turquie à Berne, les trente mois de prison auxquels vient d'être condamné Tomassian, bénéficiant de son refus d'avoir voulu tuer, paraissaient des sanctions légitimes. Si l'opinion pouvait un peu s'y perdre dans les différences qu'il y avait à faire entre un *« justicier du génocide arménien »* et un membre de l'ASALA, entre les *« modérés »* et les *« extrémistes »*, profondément divisés sur les moyens à employer pour l'aboutissement de l'impossible revendication d'une restitution des territoires arméniens, aujourd'hui répartis entre la Turquie, l'U.R.S.S. et l'Iran, du moins pouvait-elle être sensible à certains arguments.

Compréhension saccagée

En France, la gauche, pour sa part, tout en prenant ses distances avec ceux des Arméniens qui prônaient le recours à un terrorisme de plus en plus dur, approuvait un combat politique comme celui des comités de défense de la cause arménienne (C.D.C.A.), émanation du vieux parti socialiste arménien Daschnak. Dans les mois qui suivirent son arrivée au pouvoir en mai 1981, plusieurs de ses dirigeants, de Charles Hernu à Jean Poperen ou à Claude Cheysson, les deux premiers respectivement maire de Villeurbanne et de Meyzieu, deux villes de la région lyonnaise où la communauté arménienne est fortement représentée, avaient eu des propos sans ambiguïté pour exprimer leur soutien à ce combat politique. Pour dire aussi qu'ils faisaient leur la revendication pour obtenir de l'Etat turc sinon la restitution des terres, du moins la reconnaissance du génocide de 1915, dont, au lendemain de la première guerre mondiale, tant de diplomates anglais, français, américains, allemands avaient attesté l'ampleur et les atroces réalités.

Le régime turc actuel se prêtait au reste fort bien pour la gauche française à un tel combat. Il avait pensé sans doute par cette attitude établir un contre-feu face à un terrorisme arménien qui avait déjà causé plusieurs morts et dont tout indiquait qu'il devait aller en s'amplifiant. L'affaire de la prise d'otages au consulat de Turquie, boulevard Haussmann, à Paris, pour laquelle trois militants de l'ASALA sont actuellement en prison dans l'attente d'un procès qui pourrait s'ouvrir à la fin de l'année, fut l'occasion d'un premier bilan. D'autant qu'Ankara prit fort mal certains propos tenus par tel ou tel responsable politique français, et que la raison d'État commanda ensuite une certaine modération envers un pays membre de l'OTAN et fort de sa position dans le bloc occidental.

L'attentat d'Orly, dont les commanditaires pourront toujours dire qu'il est la sanglante réponse à ces atermoiements, apporte aujourd'hui la confirmation que pour l'ASALA, dont les troupes ont été formées au Liban dans un climat de démesure et d'intransigeance et pour laquelle la poudre et le sang sont les seuls arguments, a choisi l'escalade quelles que puissent en être les conséquences pour cette cause arménienne qu'elle prétend servir. Ainsi, le crime du 15 juillet se double-t-il d'une faute considérable. Ses auteurs n'ont pas seulement tué cinq personnes, blessé cinquante-six autres. Ils ont, par l'horreur de ce drame commis dans un aéroport du temps des vacances et dont les images vont être répandues, saccagé l'espoir d'une compréhension, sinon d'une approbation, de ce combat auquel toute la diaspora arménienne adhérait au moins sentimentalement, et qui risque de faire les frais d'un extrémisme sans mesure. Car l'opinion contemporaine est ainsi faite – les juifs l'ont éprouvé avec la guerre du Liban – que le massacre du moment, fût-il sans commune mesure avec celui enregistré par l'Histoire, et invoqué pour le justifier, ne saurait être accepté.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

L'état de l'enquête

(Suite de la première page.)

Cette réunion avait moins l'objet de chercher des mesures supplémentaires de surveillance que de rapprocher tous les services pour qu'ils recueillent un ensemble d'informations sur l'attentat, et échangent des renseignements pouvant les aider à lutter efficacement contre le terrorisme.

Les problèmes de renforcement de sécurité ont néanmoins été évoqués. On souligne d'ailleurs de source sûre que tous les établissements turcs font l'objet d'une plus grande surveillance depuis le meurtre du diplomate turc à Bruxelles, jeudi 14 juillet.

En ce qui concerne les aéroports, nul doute que la surveillance sera encore intensifiée. Mais on ne s'oriente pas, du moins en ce moment, vers une surveillance du type de celle pratiquée sur les lignes israéliennes. D'ores et déjà des mesures exceptionnelles ont été annoncées par les autorités des aéroports ouest-allemands.

De leur côté, les enquêteurs de la police continuent leur indispensable travail de fourmis pour déterminer avec précision la composition de l'explosif, ce qui permettra de mieux connaître les terroristes, chacun possédant des techniques qui lui sont propres. Ils essaient également de savoir, avec certitude, si l'auteur de l'attentat se trouve ou non parmi les victimes, dont l'une n'a pas encore pu être identifiée. La seule piste retenue actuellement est celle de l'ASALA, qui, par le biais d'un correspondant anonyme s'adressant à l'Agence France-Presse, a revendiqué l'attentat très rapidement après qu'il eut été perpétré.

Une enquête toutefois difficile. Les précédents attentats laissent penser aux enquêteurs qu'ils ont été perpétrés par des terroristes isolés.

S'il est à présent certain que l'explosif se trouvait dans un sac lui-même placé sur un chariot laissé à proximité des comptoirs de la Turkish Airlines, où l'on effectuait les opérations d'enregistrement au vol 926, Paris-Istambul, les enquêteurs refusaient samedi matin de se prononcer définitivement sur la composition de l'explosif. Etait-il entouré, comme on l'a dit tout de suite après l'attentat, de cartouches de gaz ? Les examens pratiqués par les laboratoires de la police judiciaire de la préfecture de Paris le détermineront rapidement.

Le propriétaire de l'engin se trouvait-il à proximité ? La police, samedi matin, estimait qu'il y avait très peu de chance pour qu'il figure parmi les victimes. Cela pourrait vouloir dire que la bombe devait bien exploser au sol, et non en l'air. Quoi qu'il en soit, une explosion en vol aurait supposé que l'explosif n'ait pas été détecté au moment des vérifications menées avec des appareils spéciaux lors de l'enregistrement. Cela semble fort peu probable pour les enquêteurs.

Ceux-ci interrogent un à un les blessés et les personnes présentes au moment de l'explosion pour essayer de recueillir les plus petits éléments permettant de retracer l'histoire de ce sac et de celui qui le transportait.

Six morts et dix-neuf blessés graves

L'attentat du vendredi 15 juillet à Orly a provoqué la mort de six personnes, apprenait-on ce samedi matin à la préfecture du Val-de-Marne. Parmi les morts figurent un Français, Jean-Claude Blanchard, originaire de la Charente-Maritime, deux Turcs (seule l'identité de l'un d'entre eux est connue : M. Halit Milmaz) et M. Gregory Schultz, de nationalité encore inconnue. L'un des morts n'a pu être identifié, compte tenu de l'état de la dépouille mortelle ; il pourrait s'agir de l'un des terroristes. Trois de ces personnes sont mortes sur le coup, une à l'hôpital militaire Percy, à Clamart (Hauts-de-Seine), l'autre à l'hôpital Henri-Mondor, à Créteil (Val-de-Marne). L'un des blessés dont la nationalité n'a pas été révélée, est décédé ce samedi à Percy. Il ne s'agit ni d'un Français ni d'un Turc.

Cinquante-six blessés ont été admis dans des hôpitaux du sud de Paris dans l'après-midi du 15 juillet. Dix-neuf d'entre eux – dont l'état était le plus sérieux – ont été hospitalisés à Percy, où est implanté l'un des centres les plus modernes du monde de traitement des grands brûlés. Quatorze ont été admis à l'hôpital Henri-Mondor, dix à Bicêtre, sept à l'hôpital intercommunal de Créteil et deux à Juvisy (Essonne). Sur les cinquante-six blessés, sept ont pu sortir des hôpitaux dans la soirée, leur état étant jugé satisfaisant. Quarante-huit personnes restaient hospitalisées ce samedi matin, dont dix-neuf, parmi lesquelles douze Français, étaient dans un état jugé *« sérieux »* ou *« très sérieux »*.

L'identité des Français a été communiquée par la préfecture du Val-de-Marne. Il s'agit de Mmes et MM. : Christine Bodier ; Eliane Carme ; Manuel de Souza ; Luc François ; Nadia Puissegur ; Isabelle Pabion ; Françoise Rives ; Marie-Christine Navacelle ; Danièle Gougeat ; Pascal Chuard ; M. et Mme Yves et Marguerite Dupetit-Thouars.

Les identités des quarante Turcs blessés sont collectées à l'ambassade de Turquie à Paris. Parmi les autres blessés figurent deux ressortissants yougoslaves, un Algérien et un Suédois.

Soixante ans après le traité de Lausanne qui avait oublié l'Arménie

De notre correspondant

Berne. – Coïncidence ou non, on relève en Suisse que les attentats de Bruxelles et d'Orly surviennent à quelques jours du soixantième anniversaire du traité de Lausanne (24 juillet 1923) mettant fin à la guerre entre la Turquie kémaliste et les alliés occidentaux.

Revenant sur le traité de Sèvres de 1920, qui reconnaissait l'indépendance de l'Arménie, celui de Lausanne sacrifiait purement et simplement les droits nationaux du peuple arménien. Dans ses cent soixante-trois articles, ce texte ne mentionne pas une seule fois l'Arménie, pas plus qu'il ne fait allusion aux droits du peuple kurde. Toujours en vigueur, le traité de Lausanne est considéré par les nationalistes arméniens comme *« un déni de justice ayant parachevé le génocide de 1915 en droit international »*. D'autre part, du 20 au 24 juillet doit se tenir à Lausanne le deuxième congrès mondial arménien. Pour les organisateurs il s'agit maintenant de *« ressusciter la cause arménienne là où les diplomates l'ont enterrée »*.

Le premier congrès s'était déroulé en 1979 à Paris. La réunion de Lausanne se propose de prendre le caractère *« d'une assemblée constituante en vue d'établir une organisation permanente comme plate-forme politique pour la diaspora arménienne »*. Dans l'immédiat, il s'est fixé le programme suivant : 1) transformer en une force politique active la masse amorphe et insuffisamment structurée de la diaspora arménienne, qui compte plus de trois millions d'individus ; 2) obtenir pour la diaspora arménienne un statut légal et la reconnaissance diplomatique de ses représentants comme ceux d'une entité non gouvernementale ; 3) lutter par tous les moyens politiques et diplomatiques pour la reconnaissance des droits inaliénables du peuple arménien et la libération de ses territoires sous occupation turque ; 4) défendre et sauvegarder les intérêts et les droits passés, présents et futurs, de la diaspora arménienne.

Animé par un pasteur suisse d'origine arménienne, M. James Karnousian, le congrès mondial arménien se veut *« ni à gauche ni à droite »*. Plus de deux cents délégués de divers pays, dont des représentants de l'aile militante du mouvement arménien, sont attendus à Lausanne.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

LE QUATRIÈME ATTENTAT ANTI-TURC DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

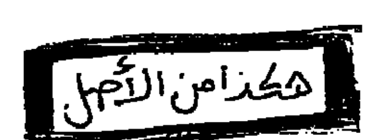
En 1982, sept attentats ont été commis en France au nom de la cause arménienne. Depuis le début de l'année, on compte une tentative et deux attentats :

● Le 22 janvier, vers 12 h 30, un homme, M. Abraham Tonassian, vingt-huit ans, Arménien d'origine libanaise, militant de l'Armée secrète pour la libération de l'Arménie (ASALA), a jeté deux grenades offensives dans le hall de la compagnie Turkish Airlines, avenue de l'Opéra, ne faisant que des dégâts matériels. Immédiatemment arrêté, inculpé de *« destruction ou dégradation volontaire des biens mobiliers ou immobiliers par explosifs et infraction à la législation sur les armes »*, il a été condamné le 7 juillet par la dixième chambre correctionnelle de Paris à trente mois de prison.

● Le 22 janvier, vers 14 h 30, un engin explosif composé d'un kilo de plastic a été découvert et désamorcé dans l'aérogare d'Orly-Sud à proximité des comptoirs d'enregistrement de la Turkish Airlines.

● Le 22 février, une bombe a explosé au siège parisien d'une agence de voyages spécialisée dans le tourisme Turquie en tuant une employée française, blessant quatre passants et causant d'importants dégâts. L'attentat avait été revendiqué, au téléphone, par l'ASALA.

● *Le parti radical :* Une fois de plus la France, terre d'asile et de refuge, a été le théâtre d'un attentat odieux et aveugle qui a atteint des innocents. Une fois de plus, un groupe terroriste sévit impunément sur le sol français. Une fois de plus l'internationale terroriste arme le bras des assassins. Cette fois c'est par l'ASAL, fraction arménienne extrémiste financée par la Libye, entraînée par les Palestiniens et dont le siège est à Bryrouth, que le malheur arrive. Il ne s'agit pas, en la circonstance, d'incriminer les pouvoirs publics ni les forces d'élite mais il faut se convaincre de l'obligation dans laquelle se trouve la collectivité française de réviser profondément sa conception de l'accueil et de la tolérance à l'égard de certaines minorités convaincues de sympathies criminelles et manipulées par ceux dont le but réel est de déstabiliser les pays de la liberté.



A ORLY-SUD

L'ASALA : une organisation mystérieuse

L'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie) est l'une des plus mystérieuses parmi les organisations secrètes arméniennes. Elle a trouvé refuge et appui au Liban auprès de l'O.L.P. depuis 1975. A la différence d'autres organisations comme Septembre-France ou le groupe Orly, elle a commis, semble-t-il, les derniers attentats qu'elle a revendiqués en France à l'aide de militants venus de l'étranger, ce qui complique encore la tâche des policiers.

Paradoxalement, l'évacuation du Liban par l'O.L.P. au cours de l'été 1982 a rendu selon toute probabilité l'ASALA, plus dangereuse encore dans la mesure où, par l'intermédiaire de l'O.L.P., elle était auparavant plus ou moins « contrôlable » par les services secrets, notamment occidentaux. Ces derniers n'ayant plus d'influence modératrice sur l'Asal, l'organisation paraît s'être tournée plus résolument que jamais vers le terrorisme.

Second paradoxe : il semble que les efforts du gouvernement socialiste pour faire entendre raison aux dirigeants de l'ASALA, aient finalement abouti à un effet contraire. L'aile modérée du mouvement aurait été complètement supplantée par une aile « ultra ». C'est elle qui avait menacé, dans une lettre adressée au *Monde*, en août 1982, de commettre des attentats dans des aéroports français et même dans le métro si ses exigences n'étaient pas satisfaites.

Ces exigences consistaient alors en la libération de quatre jeunes Arméniens emprisonnés en France depuis le 24 septembre 1981 pour avoir pris en otage le personnel du consulat de Turquie à Paris. En janvier 1983, l'ASALA avait été à l'origine d'un autre attentat : le jet de grenades offensives dans le hall de la compagnie Turkish Airlines, situé 34, avenue de l'Opéra. L'auteur de l'attentat, un certain Abraham Tomasian avait été arrêté et identifié comme un militant libanais de l'ASALA. Enfin, en mars dernier, un correspondant anyme réclamais au non de l'ASALA la responsabilité de l'attentat à l'explosif commis contre les locaux d'une agence de voyages spécialisée dans le tourisme en Turquie. Cet attentat avait coûté la vie à une jeune employée française et blessé quatre passants.

Ankara : la coopération pour briser le terrorisme international est insuffisante

De notre correspondant

Ankara. — Après les deux attentats commis à Bruxelles et à Paris par des terroristes arméniens, M. Turkmem, ministre turc des affaires étrangères, a déclaré vendredi 15 juillet : *« La riposte de la nation turque sera d'autant plus ferme que la patience qu'elle a jusqu'a maintenant démontrée a été grande. »* Il a accusé les terroristes arméniens de magouiller l'histoire afin d'avoir un prétexte pour leurs menées sanglantes.

Le ministre a également déploré que les avertissements de la Turquie pour une collaboration étroite dans la lutte contre le terrorisme international n'aient pas été suffisamment entendus. La radio turque officielle devait également estimer que les terroristes arméniens *« continuent à lutter désespérément dans le bourbier dans lequel ils se sont plongés »*.

D'autre part, l'éditorialiste du quotidien *Milliyet* (indépendant) s'étonne et regrette que l'État turc, qui est pourtant en peu de temps venu à bout du terrorisme intérieur engagé sur le territoire national, ait tardé à prendre les mesures efficaces contre une poignée de terroristes arméniens. *Cumhiayet* (centre gauche) pour sa part accuse l'Asala de n'être qu'un des « instruments sanglants » de la multinationale d'assassinats et de contrebande, encouragés, enragés, protégés et hébergés par cette dernière. Il accuse aussi les polices occidentales de tolérer les agissements des terroristes arméniens, s'abritant derrière le principe de la liberté d'opinion, pour ne pas agir avec la diligence et l'autorité nécessaires.

ARTUN UNSALL.

Politique

LES INTERROGATIONS SHAKESPEARIENNES DE M. PASQUA (R.P.R.)

« Toute la question est de savoir qui est François Mitterrand... »

M. Charles Pasqua a-t-il trouvé dans le bureau qui s'ouvre sur les frondaisons du jardin du Luxembourg, d'où l'on entend les cris des enfants qui jouent, une confortable préretraite de sénateur ?

Devenu à cinquante-quatre ans, en 1981, président du groupe R.P.R. du Sénat, le bouillant élu des Hauts-de-Seine n'a pas pour autant été admis dans la réserve. Tout en demeurant dans la même armée, il a simplement changé d'arme. De l'échelon des commandos, il est passé au bureau d'études de l'état-major. Après avoir depuis 1968 organisé tous les grands meetingsde l'U.D.R. puis du R.P.R., promu des hommes à lui dans toutes les fédérations du mouvement gaulliste, supporté des critiques fréquentes comme grand maître des services d'ordre, manifesté surtout une fidélité à toute épreuve envers M. Jacques Chirac, M. Pasqua, qui devint gaulliste en participant aux combats de la Résistance (il est médaillé de la France libre), n'entend pas aujourd'hui baisser les bras. Pour lui l'action doit désormais prendre la forme de la réflexion.

« Il faut, nous dit-il, *que le R.P.R. donne une impression de sérieux et de travail, c'est-à-dire de travail sérieux. Nous devons préparer l'avenir et choisir nos terrains de combat puisque nous avons un peu de temps pour le faire. Les échéances constitutionnelles sont connues. Ce n'est pas nous qui pouvons les changer. Certes, si ceux qui sont au pouvoir en décident autrement, nous devons être prêts à saisir l'occasion. »* Lorsqu'on lui fait remarquer qu'il semble douter que le chef de l'Etat laisse arriver les échéances à leur terme normal, il explique : *« Toute la question est de savoir qui est François Mitterrand. Quelle est la fonction qu'il privilégie ? Entend-il être seulement le chef d'un puissant parti socialiste, sacrifiant tout le reste à cet unique objectif ? Entend-il au contraire transcender son ancienne fonction de chef de parti et obtenir un équilibre social et politique en France, comme ses responsabilités éminentes pourraient l'y pousser ? » « Etre ou ne pas être... »*, un président socialiste, se demande en somme le sénateur R.P.R., nouvel Hamlet, interrogeant non le crâne mais l'âme du chef de l'Etat. Selon M. Pasqua, une occasion sera fournie à M. Mitterrand de résoudre ce qui est encore une énigme pour certains Français. Il s'agit de l'« affaire » de l'enseignement privé,qui, à cet égard, pourrait être un test, car, selon le sénateur des Hauts-de-Seine, *« le règlement du problème scolaire peut constituer un* casus belli *pas seulement avec le Syndicat national des instituteurs, mais surtout avec beaucoup de Français »*. M. Pasqua poursuit : *« Il n'est pas vrai que en ce qui concerne la liberté d'enseignement, la France soit coupée en deux parties, l'une de gauche hostile à l'école privée, et l'autre de droite, qui serait le défenseur acharné de l'école libre. L'occasion se présentera au président de la République de montrer s'il est le chef de file du courant révolutionnaire décidé à porter atteinte à certains fondements de la société ou, au contraire, s'il peut incarner un certain courant réformiste. Car, à n'en pas douter, il existe parmi les électeurs de la gauche de 1981 beaucoup de gens qui ne veulent pas que l'on porte atteinte au libre choix de l'école.M. Mitterrand saura-t-il résister aux ukases de ses ultras ? »*

Le référendum populaire

M. Pasqua estime que le président de la République devrait, avant de trancher un tel « problème de société », mieux mesurer l'état de l'opinion à ce sujet. Comme il n'existe aucun moyen permettant une telle mesure, il propose de réformer la Constitution en son article 11, afin d'instaurer un référendum d'initiative populaire. Cette procédure, qui exclurait de son champ d'application la Constitution elle-même, les traités internationaux, les lois de finances et les lois électorales, permettrait de vérifier si le pays souhaite de nouvelles orientations dans les domaines de la vie en société. La procédure qu'il envisage dans sa proposition de loi, déposée au nom du groupe R.P.R. du Sénat, se développe en trois temps : une requête, émanant de mille citoyens habitant dans trente départements au moins, est transmise au Conseil constitutionnel. Des formulaires sont ensuite mis à la disposition des citoyens dans les mairies. Si cinq cent mille électeurs et cinq cents élus originaires de trente départements les signent, le Conseil constitutionnel transmet la requête au président de la République, qui fixe alors la date du référendum. Celui-ci a pour objet l'abrogation d'une loi ou l'adoption d'un projet. Naturellement, l'école pourrait être concernée par un tel référendum, mais la peine de mort ou l'avortement auraient pu également entrer dans ce domaine. Sur un ton de sincérité un peu théâtrale et avec l'accent marseillais aux intonations à la Raimu, il nous prend à témoin : *« Vous voyez bien qu'avec mon référendum je tends perche à François Mitterrand, pour qu'il s'en sorte. »*

La transparence des patrimoines

M. Pasqua assure qu'il n'est pas question pour lui d'apparaître comme le défenseur exclusif de l'école libre. Il explique : *« En même temps que sera garantie la liberté du choix de l'éducation, il faudra que l'enseignement public retrouve toutes les qualités qui ont fait sa grandeur. Qu'on relise les conseils que Jules Ferry donnait aux maîtres en 1881. Ils sont plus que jamais d'actualité avec leur exigence de respect des autres, de tolérence et de compétence. »* Le sénateur précise : *« Nous allons lancer des cercles de défenseurs de l'école laïque,pour qu'elle retrouve les grands principes qui l'ont fondée. La déviation de l'enseignement public doit être stoppée. »*

Toujours dans le souci d'apparaître constructif et de contribuer à donner du R.P.R. une image positive, M. Pasqua compte présenter d'autres propositions de réformes. Quitte à reprendre à son compte, en les modifiant, certaines initiatives de la majorité d'avant 1981 ou même de la gauche, il a l'intention de mettre à jour les textes concernant le problème du statut de l'élu local. A ce sujet, il préfère fixer un plafond aux indemnités que perçoivent les élus au titre de leurs divers mandats plutôt que de limiter le nombre de ceux-ci. *« C'est,* dit-il, *aux électeurs de limiter le nombre des mandats que peut exercer un seul homme, s'ils jugent qu'il ne pourra pas les remplir tous correctement. Mais c'est au législateur à faire en sorte que l'accumulation des traitements ne soit pas une source d'enrichissement abusif. »* Le président du groupe sénatorial R.P.R. souhaite également « moraliser » la vie politique en organisant sur les deniers publics le financement des partis politiques, selon un système qui s'apparenterait à celui pratiqué en Allemagne fédérale, où les partis perçoivent des fonds au prorata du nombre de voix qu'ils recueillent.

Enfin, M. Pasqua estime que *« la transparence des patrimoines des dirigeants du pays devrait être obtenue »*. Il propose à cet effet que le président de la République, les membres du gouvernement, les parlementaires, les présidents de conseils généraux et régionaux et les maires des grandes villes établissent devant notaire une déclaration de leur patrimoine qui éviterait en cours de mandat les enrichissements sans cause. Les responsables gouvernementaux, eux, seraient contraints de convertir leurs actions mobilières en obligations d'Etat. L'ensemble de ces opérations serait soumis au contrôle d'une commission de magistrats.

ANDRÉ PASSERON.

● *M. Edgar Faure* estime que *« le grand avantage de la politique de M. Delors est d'être une politique apolitique »*. L'ancien président du conseil, qui s'exprimait vendredi 15 juillet sur Europe 1, considère que *« c'est une politique technique, opérationnelle »*. *« Nous ne sommes plus en présence d'une politique spécialement socialiste »*, a-t-il ajouté, avant de souhaiter *« une collaboration bi-partisane »*. Selon lui, la majorité devrait demander à l'opposition de désigner *« deux ou trois experts économiques »* qui étudieraient *« objectivement les mesures que l'on peut préconiser »*. M. Edgar Faure a précisé : *« Je suis disposé à y aller. »*

● *M. François Mitterrand* demande au Parlement, par décret du 13 juillet publié au *Journal officiel* du 16 juillet, de délibérer une nouvelle fois de la loi sur l'Exposition universelle de 1989 qui avait été adoptée définitivement et transmise au gouvernement le 5 juillet dernier. La France ayant retiré sa candidature, seule une nouvelle loi peut en effet abroger le texte adopté par le Parlement. La discussion commencera à l'Assemblée nationale.

Société

APRES LA LONGUE GREVE DES INTERNES ET DES CHEFS DE CLINIQUE

L'heure des règlements de compte

Un rédacteur en chef d'une revue médicale démissionne, l'entrée en scène d'un cabinet de « conseil en communication » lié à l'ancienne majorité, de vieilles accusations difficiles à vérifier : après la longue grève des internes et des chefs de clinique des C.H.U., l'heure des règlements de compte a sonné.

« Un bon journaliste : quelqu'un de qualité dont nous regrettons le départ. » Le docteur Jacques Beaupère, nouveau président de la puissante Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), et à ce titre directeur de la publication de l'hebdomadaire *Médecin de France*, ne tarit pas d'éloges à l'égard de M. Gérard Badou, rédacteur en chef depuis 1965. Le mois dernier, pourtant, il lui adressait un blâme et supprimait sa rubrique. Motif : un billet intitulé : *Grève clés en main*, paru le 8 juin, dans lequel M. Badou écrivait : *« C'est un cabinet de relations publiques — et non des moindres — qui a organisé dans le détail, avec le succès que l'on sait, la grève des internes et des chefs de cliniques (1). » « Tout a été méthodiquement mis au point*, poursuivait-il, *par des experts en techniques de communication et des campagnes d'opinion. On peut se demander si cette orchestration de ce qu'un auteur a jadis appelé « le viol des foules » ne dénature pas la spontanéité d'un mouvement syndical et des revendications qu'il exprime. »*

« Nous avons, déclare le docteur Beaupère, *une tradition de non-lecture des papiers avant publication. Il ne s'agissait pas là du premier incident avec M. Badou. Je lui avais déjà fait des remarques orales à propos, par exemple, de la formation médicale continue, dans laquelle il ne voyait qu'une affaire de gros sous. Là, j'ai estimé qu'il était allé un peu fort. Je lui ai adressé une lettre recommandée et supprimé sa rubrique. C'est lui qui a décidé de quitter le journal en invoquant la clause de conscience. »*

Le 22 juin, le docteur Beaupère prenait, dans les colonnes de *Médecin de France*, la défense des méthodes modernes de communication au service du syndicalisme. Pour sa part, la société des rédacteurs de l'hebdomadaire a jugé injustifiée la sanction visant M. Badou, qui n'a pas, affirme-t-elle, failli à l'éthique de la profession.

Relations amicales

En fait, personne dans cette affaire ne dément l'information donnée par le rédacteur en chef : un cabinet de conseil en communication a effectivement travaillé pour les deux intersyndicats des internes et des chefs de clinique des C.H.U. Il s'agit de la société M.B.S.A., dirigée par M. Michel Bongrand, professionnel de la promotion des ventes et de la « communication politique », qui, de M. Jean Lecanuet (1965) à M. Valéry Giscard d'Estaing (1981), a organisé de nombreuses campagnes pour l'ancienne majorité.

Comment les choses se sont-elles passées ? *« Nous étions en relations amicales avec le docteur Philippe Denormandie, président de l'intersyndicat national des internes*, explique-t-on à la M.B.S.A. *Conseillers en communication, nous avons travaillé sur la forme et non sur le fond. »*

Des deux côtés, on explique que la collaboration s'est limitée à un rôle d'intermédiaire. La société M.B.S.A. s'est ainsi chargée de l'achat d'espace de presse, de la mise en forme et de l'impression du Livre blanc — tiré à 5000 exemplaires — des internes et des chefs de clinique. *« En fait,* indique aujourd'hui le docteur Alain Haertig, secrétaire général de l'intersyndicat des chefs de clinique, *un travail que nous aurions presque pu effectuer nous-mêmes et que nous n'avons pas encore réglé. »*

Au-delà de cette controverse, c'est bien la question du mode de financement du récent mouvement de grève qui est posée. On se souvient sur ce point des propos tenus dans l'entourage de M. Pierre Mauroy, accusant l'industrie pharmaceutique d'avoir participé au financement de cette grève (*le Monde* du 4 mai).

Le docteur Haertig estime que le coût des différentes actions a avoisiné les 300 000 F. *« Nous avons reçu de nombreuses contributions, provenant des milieux médicaux, des contributions d'internes et de chefs de clinique, bien sûr, mais aussi de chefs de service, de médecins libéraux, de la C.S.M.F., de syndicats de radiologues. En revanche, nous n'avons été soutenus ni par les milieux politiques ni par les industriels. »*

Et l'industrie pharmaceutique ? *« C'est du délire,* répond le docteur Haertig. *Un médecin de Rennes a alerté à ce propos le ministère de la santé, disant que les laboratoires Roche versaient de l'argent à la caisse de l'internat de l'hôpital de la Pitié. Nous avons enquêté. Ces laboratoires ont en tout et pour tout donné 600 F pour un vacherin glacé à l'occasion d'une soirée en salle de garde. »*

Certains praticiens hospitaliers estiment, à l'inverse, qu'il n'est pas impossible que, dans des cas très ponctuels, les sommes habituellement versées au titre des expérimentations cliniques de nouveaux médicaments aient pu être *« détournées »*.

Des médecins du Syndicat de la médecine hospitalière disent ainsi avoir acquis la certitude qu'une affaire de ce type s'est produite dans un hôpital lyonnais *pour une somme d'environ* 20 000 F. *« Tout est possible »*, précise un médecin de Grenoble, qui dit bien connaître *« le milieu des médicaments »*, *« mais l'industrie pharmaceutique française est suffisamment adulte pour ne pas tremper dans ce genre d'affaires. Croyez-moi, c'est une mauvaise piste. »*

JEAN-YVES NAU.

(1) Du 22 mars au 2 mai.

Pour dimanche 17 juillet

DES PHARMACIES DE GARDE ONT ÉTÉ RÉQUISITIONNÉES PAR LES COMMISSAIRES DE LA RÉPUBLIQUE.

La recherche d'une pharmacie ouverte, dimanche 17 juillet, passe, plus encore qu'à l'accoutumée, par le commissariat de police ou la gendarmerie, qui connaît la liste des pharmacies de garde ou réquisitionnées. On sait que la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France a lancé un mot d'ordre — quelque peu confus — de grève des « gardes », pour protester contre la diminution d'un point des marges brutes des pharmaciens. Département par département, les commissaires de la République, appliquant le code de la santé, se sont substitués à la profession, lorsqu'ils l'ont jugé nécessaire, pour établir les listes de garde.

A Paris, deux pharmacies par arrondissement ont ainsi été réquisitionnées par arrêté pour ce dimanche ; à Lyon, où la profession avait organisé une garde minimale, la préfecture a réquisitionné deux officines supplémentaires pour l'ensemble de l'agglomération ; à Marseille, les pouvoirs publics ont simplement rendu obligatoire le tour de garde prévu normalement par la profession depuis le début de l'année.

Société

UN CRI D'ALARME DE L'UNICEF

La misère tue 40 000 enfants chaque jour

De notre correspondante

Genève. — L'extrême pauvreté et le sous-développement sont responsables chaque jour de la mort de 40 000 enfants, a rappelé devant l'ECOSOC (Conseil économique et social des Nations unies), dont les travaux se sont ouverts le 6 juillet (*le Monde* du 8 juillet), M. James Grant, directeur exécutif de l'UNICEF. Celui-ci a précisé entre autres que la déshydratation causée par la diarrhée tue cinq millions d'enfants par an. Or l'achat d'une seule carte de vœux de l'UNICEF vendue un peu partout dans le monde avant Noël suffit à financer une cure de réhydratation.

L'UNICEF préconise en outre l'intensification des campagnes de vaccination contre les principales maladies du bas âge afin de sauver de la mort cinq millions d'enfants par an. Dix cents suffisent pour acquérir une dose de vaccin contre la rougeole, et un demi-dollar suffit à l'achat d'une dose de vaccin contre les six principales maladies de l'enfance. Une boîte de douze aiguilles à injection coûte trente cents, soit le montant du bénéfice que retire l'UNICEF de la vente de deux cartes de vœux.

M. Grant qualifie « d'urgence silencieuse » la misère de l'enfance dans les pays pauvres. La situation s'aggrave au cours de la présente décennie, alors que des progrès avaient pu y être réalisés les trente dernières années. Le péril qui guette les enfants du tiers-monde s'accroît pour trois raisons principales consécutives à la crise : la baisse des revenus familiaux, les restrictions budgétaires frappant les services sociaux et la réduction de l'assistance bilatérale et multilatérale aux pays qui en ont le plus besoin.

M. Grant estime que les actions efficaces et solidaires qui permettent de porter remède au mal sont plutôt l'exception que la règle. Mais ce pourrait être l'inverse, comme l'ont prouvé les résultats d'actions ponctuelles de l'UNICEF, notamment au Cambodge, au Liban et dans le Sahel. Le directeur exécutif a souhaité que les gouvernements accordent davantage de crédits à la lutte contre la malnutrition et les maladies dont meurent les enfants, qui sont *« le bien le plus précieux de l'humanité »*.

Pour sa part, M. Édouard Saouma, directeur général de la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), a indiqué que, dans l'état actuel de l'économie mondiale, *« les trois quarts de l'humanité ne sauraient être traités comme des partenaires marginaux ou des concurrents indésirables »*, *« le meilleur placement que les pays industrialisés puissent réaliser,* a-t-il ajouté, *est de faire des affamés d'aujourd'hui les consommateurs de demain »*. Il a rappelé que les pays pauvres les plus atteints par la crise ont subi, pour la première fois en 1981, une baisse de leur produit national brut et que la récession leur a coûté cette année-là plus de 50 milliards de dollars en perte de production et de revenus, soit le double de l'aide publique au développement qu'ils ont reçue.

La situation en Afrique est particulièrement préoccupante, car les effets de la crise mondiale y sont encore aggravés par une sécheresse exceptionnelle et par la recrudescence de certaines épizooties, dont surtout la peste bovine. Il a ajouté : *« Des assises comme les vôtres sont une occasion incomparable pour prendre la mesure de l'interdépendance des économies des pays développés et en développement et retremper notre volonté collective de mettre un terme à ce scandale permanent de la faim et de la misère. Il suffirait que les nations gaspillent un peu moins de leurs ressources en armement et se mobilisent davantage pour bâtir une société plus solidaire et plus juste. »*

ISABELLE VICHNIAC.

Faits et jugements

Quatre statues volées à la cathédrale de Sens

Auxerre. — Vol particulièrement audacieux à Sens : quatre statues et un tableau ont été dérobés dans la nuit du mercredi 13 au jeudi 14 juillet dans la cathédrale Saint-Étienne. Si le tableau ne semble pas avoir une grande valeur, les quatre statues de chêne qui sont répertoriées et photographiées, ont un grand intérêt culturel.

Il s'agit de deux statues du XIII[e] siècle qui entouraient un Christ : une Vierge aux bras croisés sur la poitrine et un saint Jean tenant l'Évangile. Ces deux œuvres d'art ont été classées monuments historiques en 1905. En outre, les cambrioleurs ont emporté une statue de saint Roch représenté en compagnie d'un enfant et d'un chien (seizième siècle) et une quatrième statue, une Vierge provenant d'un calvaire (dix-septième siècle).

— *(Corresp.)*

● *Le meurtrier d'un détenu poignardé* le 20 février à la maison centrale de Toul (Meurthe-et-Moselle) a été inculpé, mercredi 13 juillet, d'homicide volontaire. Il s'agit d'un jeune détenu âgé de vingt-trois ans, Thierry Coudène, qui purgeait depuis 1980 une peine de dix ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire et acte de barbarie. Le 20 février, Jean-Jacques Selignac, trente et un ans, avait profité de la confusion précédant la promenade pour rendre visite dans sa cellule à Thierry Coudène, avec qui il entretenait de très mauvaises relations. Pour des motifs restés inconnus, une violente altercation avait alors éclaté entre les deux hommes. Thierry Coudène avait alors frappé Jean-Jacques Selignac à l'abdomen à l'aide d'une arme tranchante.

● *Le chanteur de l'Opéra de Pékin Shi Pei Pu,* inculpé depuis le 7 juillet dernier de complicité d'espionnage, est bien un homme, ont conclu les docteurs Bailly et Campana, les deux experts chargés de déterminer son sexe. Ils ont remis leur rapport mercredi 13 juillet à M. Bruno Laroche, juge d'instruction, après un examen pratique à l'hôpital des prisons de Fresnes (*le Monde* des 7 et 9 juillet). Shi Pei Pu, quarante-cinq ans, chanteur à l'Opéra de Pékin, danseur et écrivain, possède un état civil d'homme, mais prétendait être une femme, affirmant être la concubine de l'ancien fonctionnaire à l'ambassade de France à Pékin, M. Bernard Boursicot, inculpé et écroué pour intelligence avec des agents d'une puissance étrangère.

LE PRIX DES SATELLITES PERDUS

La perte de cinq satellites, au cours des six dernières années, a coûté 1,5 milliard de francs aux assureurs du monde entier, c'est donc une somme supérieure au montant des primes (1,3 milliard de francs) que ces derniers avaient encaissées pour couvrir ce risque, annonce le Centre de documentation et d'information de l'assurance, dont le siège est à Paris.

On affirme, de même source, que les sociétés d'assurances des pays industrialisés considèrent ce résultat comme *« très préoccupant »* et redoutent *« une aggravation »* de leur déficit dans les années à venir.

En effet, si on assure aujourd'hui un satellite de télécommunications de type classique pour environ 700 millions de francs, les satellites de la série Intelsat 6 de l'année 1986 vaudront chacun plus d'un milliard de francs. Certains spécialistes prévoient d'ailleurs que les capitaux garantis pour assurer les satellites de demain seront particulièrement élevés : 7 milliards de francs en 1995, 70 milliards de francs en l'an 2000...

Cependant, par le jeu de la réassurance, les assureurs mondiaux se partagent le poids du marché spatial : 350 millions de francs ont été à la charge des Britanniques et 210 millions de francs à la charge de l'Europe continentale, dont 70 millions pour la France. Quant aux assureurs américains, ils couvrent le risque à concurrence de 280 millions de francs, tandis que le Japon, le Canada et les pays arabes le couvrent à concurrence de 70 millions de francs, précise le Centre de documentation et d'information de l'assurance.

● *Le premier « bébé éprouvette » implanté après congélation de l'embryon (le Monde* du 4 mai) est mort dans l'utérus de sa mère à la vingt-quatrième semaine de grossesse, à Melbourne en Australie, à la suite d'une infection qui a provoqué un avortement spontané, a annoncé à Birmingham (Angleterre) l'obstétricien Alan Trouson. L'embryon avait été conservé quatre mois dans l'azote liquide (à − 196°) avant d'être implanté sur une femme qui a souhaité conservé l'anonymat. Le début de la grossesse s'était déroulé normalement et l'embryon ne présentait aucune anomalie.

Sports

Les « maladies infantiles » de la planche à voile

Forte augmentation des opérations de sauvetage depuis le début de l'année, manque de sérieux dans organisation des compétitions : la planche à voile, sport phénomène, souffre des maladies infantiles habituelles dans les activités physiques à hauts risques.

Compétition : « Pour un peu plus de sérieux »

De notre envoyé spécial

La Grande-Motte. — Il ne figure au palmarès d'aucune épreuve de la semaine internationale. Pourtant, Gildas Guillerot a beaucoup fait parler de lui tout au long de ce festival de la glisse. Candidat à la sélection olympique pour les Jeux de Los Angeles en 1984, ce jeune Breton de vingt ans, originaire de Larmor-Plage, déjà champion du monde open en 1982 dans la catégorie des lourds, aurait dû être avec les autres membres de l'équipe de France à Helsinki, où se disputait le championnat d'Europe des Windglider (la planche retenue pour les J.O.). Le mariage de sa sœur lui avait permis d'obtenir une dispense et de venir jouer les héros en pays héraultais.

Au fil des jours, le Festival de La Grande-Motte s'est transformé en festival Guillerot : cinq fois premier en cinq épreuves. Restait une sixième régate. C'est à l'arrivée qu'il passa encore une fois en tête que tout s'était gâché pour lui. Aussitôt passée la ligne, il a bu 2 litres d'eau. Déshydratation ou soif pantagruélique, après quatre heures passées en mer sous un soleil de feu ? Le jury de la course ne se posa pas la question : il l'accusa aussitôt de chercher à s'alourdir pour atteindre le poids limite avant la pesée obligatoire au retour à terre. Le ton montait. Guillerot refusait dès lors de passer sur la balance et était classé dernier de l'ultime manche. Relégué au sixième rang du classement général, il laissait échapper la moto offerte au vainqueur.

Goût du canular ou petite vengeance sur les organisateurs ? Gildas Guillerot se fit à nouveau remarquer deux jours plus tard dans le Wind Sprint, en gagnant haut la main l'une des demi-finales... féminine. Il avait emprunté à l'insu des officiels le dossard d'Anne-Marie Maus, la championne du monde. Cette initiative fut très diversement appréciée par les concurrents mais franchement mal vue des organisateurs.

Ces incidents sont caractéristiques d'un sport jeune qui est encore en pleine évolution. La planche à voile ne manque pas d'adeptes : trente-sept mille licenciés à la Fédération de voile, dont quatre mille classés et près d'un million de pratiquants occasionnels. En revanche, la formule idéale de compétition qui permettrait à un large public de suivre les évolutions spectaculaires des « planchistes » n'a pas été trouvée. Plusieurs promoteurs proposent ainsi des formules concurrentes.

Pour répliquer au tour de France organisé cet été, du 9 au 21 août, sur des parcours olympiques ou de *fun board* et doté par le Crédit lyonnais de 149 000 F de prix, dont 50 000 F au vainqueur, la Société générale a créé un circuit de *wind sprint* et de raids côtiers du 2 juillet au 25 septembre. Là aussi le vainqueur final gagnera 50 000 F et six autres concurrents se verront offrir des séjours à la Guadeloupe du 1[er] au 10 décembre, pour participer au championnat du monde open. De son côté, Kronenbourg organisera du 12 au 18 septembre, à Hyères, un *Mondial Free Fun*, doté de 170 000 F, avec la participation des meilleurs professionnels de *fun board* qui étaient venus fin avril à La Torche, près de Quimper (*le Monde* du 3 mai).

Trop souvent réduits à ramasser les miettes de cette manne, les véliplanchistes féminines ont tenu une première réunion à La Grande-Motte à l'initiative d'Anne-Marie Maus et de Manuelle Graveline. Leur intention est de rallier la nouvelle association internationale (International Women Boardsailing Association), créée en avril par les Américaines avec la vocation première de promouvoir la participation des femmes aux grandes épreuves internationales et de trouver des commanditaires pour financer un circuit professionnel calqué sur celui des hommes.

Mais les commanditaires actuels ou à venir ne se lasseront-ils pas un jour de la désinvolture souvent manifestée à leur égard par les véliplanchistes ? Sans revenir sur l'épisode Guillerot-Maus, on a constaté à La Grande-Motte que parmi les cent cinquante concurrents de haut niveau qui avaient participé au festival international, vingt-cinq seulement se sont engagés dans les *wind sprints* aux côtés d'une centaine de régionaux quand ils ont constaté que le vent n'était pas au rendez-vous de cette dernière journée d'épreuve. Cette situation risque de se renouveler compte tenu de la période estivale choisie par les organisateurs pour présenter ces compétitions aux vacanciers répartis sur le littoral.

Du coup, il a beaucoup été question à La Grande-Motte de l'individualisme des véliplanchistes et de leur absence d'*« esprit fédéral »*, qui se traduisent par d'incessantes contestations et par un manque d'empressement pour collaborer à tous les niveaux, depuis la commission nationale de planche à voile jusqu'aux plus petits des clubs.

GÉRARD ALBOUY.

Loisir : pour un peu plus de prudence

La planche à voile serait-elle un sport dangereux ? A consulter les rapports d'opérations des services de sauvetage en mer, on pourrait bien se poser la question. Pour la seule côte méditerranéenne, le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) de Toulon enregistrait deux cent soixante-dix-neuf opérations de sauvetage en 1982 pour cent quatre-vingt-dix seulement en 1981. De son côté, le Service national des sauvetages en mer (S.N.S.M.) comptabilisait cinq mille interventions.

Les services de sauvetage ont ainsi été amenés à s'inquiéter de voir l'essentiel de leurs moyens d'intervention mobilisés pour des planches à voile. Que se passerait-il le jour où des conditions météorologiques particulièrement mauvaises entraîneraient l'intervention concomitante des CROSS en haute mer pour porter assistance à des navires en difficulté et à proximité des côtes pour sortir de l'eau des planchistes imprudents ? Dans les deux cas, les moyens d'intervention nécessaires restent les mêmes. Il y a quelques semaines, par exemple, à 8 milles au large du delta du Rhône, deux vedettes prirent la mer, deux cargos se déroutèrent, un hydravion de lutte contre les incendies de forêt et un hélicoptère patrouillèrent pour rechercher un planchiste imprudent. Le coût d'un tel sauvetage peut atteindre 34 millions de francs. Bref, le nombre des victimes reste très faible : en 1982, on a dénombré six décès, pour un bon million de pratiquants. C'est dire que les services de sauvetage fonctionnent à merveille, mais aussi que la plupart des interventions pourraient être évitées.

Dans le cadre des états généraux organisés par la revue *Planche Magazine* à l'occasion du Festival de La Grand-Motte, une commission de travail réunissant à la fois le ministère de la mer, le CROSS Méditerranée, la Fédération française de voile, la Société nationale de sauvetage en mer, Jeunesse et Sports, ainsi que les représentants des fabricants de planches à voile, a établi une analyse des accidents qui menacent les véliplanchistes. Ceux-ci entrent dans deux catégories : incidents matériels et incidents d'origine humaine.

Le scénario des premiers est pratiquement toujours le même : le diabolo de caoutchouc qui relie le gréement au flotteur casse, et la planche à voile se transforme en radeau à la merci du vent, du courant et des vagues. Les voiles déchirées, le mat et le wishbone se cassent dans des conditions de navigation extrême. Toutefois, ces incidents deviennent de plus en plus rares, car les constructeurs s'attachent à fournir un matériel extrêmement fiable.

Les défaillances d'origine humaine sont beaucoup plus nombreuses. Elles se produisent généralement lorsque le vent souffle violemment de la terre par beau temps. Ciel clair et mer plate au bord de la plage font oublier qu'à quelques centaines de mètres du rivage la situation est difficile. Au large, l'imprudent chute et rechute. A chaque tentative pour sortir le gréement de l'eau, le planchiste s'épuise un peu plus. Bientôt il n'est plus capable que de se tenir allongé sur son flotteur que les vagues font rouler. S'il ne porte pas une combinaison isothermique, le froid accélère le processus d'épuisement. Les planches de « fun » (saut de vague) sont particulièrement vulnérables à ce genre d'incidents. Courtes, d'un faible volume, souvent démunies de dérive, ces engins remontent très difficilement contre le vent. Seuls des planchistes expérimentés sont à même de les diriger.

D'origine matérielle ou humaine, ces accidents ne peuvent être attribués que très rarement à la fatalité. Sur le littoral français, l'information météorologique est très bien assurée. Si un planchiste se laisse entraîner au large, c'est qu'il a fait preuve de négligence. C'est la conclusion à laquelle les participants aux débats des états généraux sont arrivés. Moyennant une certaine éducation marine de la part de ceux qui la pratiquent, la planche à voile ne peut pas être considérée comme un sport dangereux.

Toutefois, l'information des planchistes pose des problèmes. Ceux-ci n'entrent pas, en effet, dans le circuit de la plaisance classique : écouter les bulletins de la météo marine ou consulter les prévisions affichées à la capitainerie du port de plaisance ne sont pas chez eux un réflexe. La source de renseignements favorite est la même que celle du plongeur : le poste d'une C.R.S. ou la cabine du plagiste. C'est à partir de cette constatation que le ministère chargé de la mer lance, dès le week-end du 14 juillet, sur plusieurs stations-pilotes du littoral un essai de drapeau « Danger pour planches à voile ».

Est-ce le début d'une réglementation sérieuse de la pratique de la planche ? L'administration a compris que la solution du problème de sécurité posé par la planche à voile ne pouvait passer que par une éducation des pratiquants. Dans un pays aux traditions aussi peu marines que la France, peut-on espérer transformer un million de planchistes en plongeurs ou hommes de mer ? Gageure d'autant plus délicate que la véritable source d'accidents graves dus à la planche à voile ne se situe pas sur les plans d'eau, mais à terre : quarante décès ont été provoqués par le désamarrage de planches à voile transportées sur le toit d'automobiles. L'éducation du planchiste commencera donc au moment où il prendra la route.

DOMINIQUE LEBRUN.

Règles de sécurité

Considérée comme un engin de plage, la planche à voile ne doit pas dépasser la limite du mille nautique (1 850 m) depuis le littoral. Au-delà, dans le cas d'une excursion par exemple, il est nécessaire de demander une dérogation au quartier des affaires maritimes.

Il faut consulter la météorologie avant de partir au large, et toujours se méfier des vents de terre.

Il est recommandé de porter une combinaison isothermique (contre le froid) et un harnais (pour soulager les bras en cas de vent fort).

Comme pour toute baignade, il faut éviter de partir le ventre vide ou trop plein.

Dans la zone côtière des 300 premiers mètres du rivage, la vitesse ne doit pas dépasser 5 nœuds (10 km/h) pour pouvoir éviter les baigneurs. Il faut utiliser les chenaux balisés quand ils existent.

Pour toute course au large, il faut vérifier avec soin son matériel et emporter avec soi un diabolo, un bout de rechange et éventuellement un signal de détresse.

En cas de difficulté, il ne faut jamais quitter son flotteur. Il n'est même pas nécessaire de rouler sa voile qui sert d'ancre flottante.

Il faut toujours prévenir quelqu'un resté sur le littoral, qui pourra éventuellement alerter des secours.

La secrétariat d'Etat à la mer édite une brochure de huit fiches, *la Mer et vous »*, qui précise les précautions que doivent prendre les plaisanciers.

Ch. de Ch.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Le Bigaut avec panache

(De notre envoyé spécial.)

Issoire. — Pierre Le Bigaut, *« Petit Pierre »* pour ses amis, n'a rien du pédaleur de charme. Il ne dispute pas une course, il livre un combat. Il se bat avec son vélo, il se bat contre la route. Un vrai puncheur. Dans la traversée de l'Auvergne, rugueuse et brûlante, il s'est détaché loin du but et il a augmenté régulièrement son avance, réalisant un exploit que valorise la moyenne horaire de l'étape : 40,72 km.

Ce Breton de vingt-trois ans, fils de coureur, ne compte pas parmi les plus doués du peloton, mais c'est certainement l'un des plus énergiques. A Issoire, il a gagné avec sa hargne et il a joué un bon tour aux vedettes avant de ponctuer sa victoire d'un grand éclat de rire.

J. A.

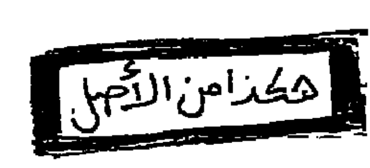
QUATORZIÈME ÉTAPE

Aurillac-Issoire (149 km)

1. Pierre Le Bigaut, les 149 km en 3 h 39 min. 16 sec. (moy. : 40,772 km/h) ; 2. De Rooy à 6 min. 14 sec. ; 3. Arnaud à 6 min. 16 sec. ; 4. C. Hernandez 6 min. 21 sec. ; 5. Bérard ; 6. Bazzo m.t. ; 7. Millar à 6 min. 24 sec. ; 8. K. Andersen à 7 min. 7 sec. ; 9. Van der Poel à 7 min. 8 sec. ; 10. Gavillet ; 11. Vandenbroucke ; 12. Leleu ; 13. Veldscholten ; 14. Boyer J. m.t. ; 15. Glaus à 7 min. 21 sec. etc.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Pascal Simon 66 h 34 min. 25 sec. ; 2. Fignon à 4 min. 14 sec. ; 3. Kelly à 5 min. 29 sec. ; 4. Bernaudeau à 5 min. 34 sec. ; 5. Delgado à 6 min. 42 sec. ; 6. Michaud à 7 min. 16 sec. ; 7. Madiot à 7 min. 28 sec. ; 8. Alban à 9 min. 9 sec. ; 9. Anderson Ph. à 9 min. 11 sec. ; 10. Agostinho à 9 min. 19 sec. ; 11. Arroyo à 9 min. 34 sec. ; 12. Van der Velde à 9 min. 59 sec. ; 13. Winnen à 10 min. 18 sec. ; 14. Boyer J. à 10 min. 21 sec. 15. Van Impe à 11 min. 16 sec. etc.



Avignon et le débat des institutions

Débats autour des représentations, colloques de professionnels, rencontres politiques : le Festival d'Avignon, à lui seul une institution culturelle, rassemble traditionnellement les points de vue, favorise les mises au point

Cette année, l'attention se porte plus que de coutume sur les maisons de la culture, leurs difficultés récentes dues à l'hostilité de quelques nouvelles municipalités d'opposition, et leurs contradictions de toujours. Le ministère de la culture rappelle de son côté leurs missions et les responsabilités des partenaires.

Mais le spectacle continue. « Les Céphéides » ont montré que les maisons de la culture sont aussi le théâtre de la création. Au-delà des conflits théoriques, le Festival vaut par ses artistes, la fête, le public.

Après M. Jean-Pierre Roux, nouveau maire – R.P.R. – d'Avignon, (le Monde du 14 juillet), nous avons rencontré Mme Marie-Josée Roig, son adjointe à l'action culturelle, qui insiste sur le rôle des festivaliers.

Missions et responsabilités

par DOMINIQUE WALLON (*)

A la suite des dernières élections municipales, un certain nombre de municipalités d'opposition remettent en question les engagements culturels pris par leurs prédécesseurs. Ces attaques, qui concernent de multiples domaines de la vie artistique et culturelle, ont ouvert un débat politique essentiel sur les responsabilités culturelles de l'Etat et des collectivités locales, l'action culturelle, la liberté de la création. Je crains pourtant que ce débat ne tourne court très vite du fait de l'ampleur des contre-vérités qui s'y expriment, notamment au sujet des maisons de la culture ou des centres d'action culturelle.

Il faut rétablir quelques faits :

– Il y a en France plus de soixante équipements d'action culturelle, dont quatorze maisons de la culture, auxquels l'Etat apporte un financement régulier, conjointement avec les collectivités locales. La politique de développement artistique et culturel, qui entend s'appuyer sur eux, s'est élargie depuis deux ans à de nouvelles structures d'action culturelle. Les maisons de la culture de Brest, de Nantes et de Saint-Etienne appartiennent à cette dernière catégorie.

– Ces établissements représentent un public de près de cinq millions de spectateurs pour des productions artistiques d'une grande diversité. Un seul exemple : pour ses activités propres, le CAC d'Annecy, dans une ville de cinquante-cinq mille habitants, a rassemblé, la dernière saison, cent vingt-deux mille participants.

– La plupart des CAC et maisons de la culture travaillent de manière permanente avec une ou plusieurs équipes de création et réalisent directement ou en coopération avec d'autres artistes plusieurs productions chaque année. Pour s'en tenir à la danse, citons Maguy Marin à Créteil, Jean-Claude Gallota à Grenoble, Quentin Roullier au Havre, le Théâtre du Silence à La Rochelle, le travail fait à Châteauvallon *et* Villeneuve-lez-Avignon, *etc.*

– L'argument du coût financier est fallacieux, sauf à méconnaître les exigences professionnelles et techniques en matière de création et de spectacles. De ce point de vue, les maisons de la culture ne sont en rien plus « lourdes » que n'importe quel autre centre de production et diffusion artistique. L'extrême rigueur financière nécessaire à leur gestion appelle telle ou telle restructuration ou décision d'économie, elle ne peut modifier les ordres de grandeur, à moins d'abandonner l'enjeu artistique.

Ces acquis sont suffisamment forts pour susciter une mobilisation massive de la population locale et le soutien des artistes et des hommes de culture en faveur des équipes et des actions mises en cause par certaines municipalités d'opposition. Par un même acte, en effet, il s'agit non seulement de faire des économies sur la culture, mais aussi de mettre fin à des initiatives de renouvellement artistique et culturel et d'assurer au pouvoir politique local une maîtrise absolue de la vie culturelle. A cela s'ajoute la calomnie lorsqu'on qualifie d'agitateurs politiques des hommes dont le seul tort est d'avoir fait preuve de capacité d'invention.

Pour masquer ces objectifs réactionnaires, une telle attaque tente d'imposer la vision caricaturale d'un Etat systématiquement interventionniste et voulant imposer on ne sait quelle « culture officielle ».

Or le ministère de la culture n'a la responsabilité directe que d'un petit nombre d'institutions culturelles, les musées et théâtres nationaux par exemple, aux responsables desquels il laisse une entière liberté de décision artistique. L'essentiel de son action relève soit de la réglementation, soit de l'incitation et du soutien, le plus souvent complémentaires des collectivités locales, à tel ou tel projet ou institution autonomes.

Ignorer dès lors qu'en matière artistique *la présence conjointe*, concertée, éventuellement contractualisée, de l'Etat et des collectivités territoriales est une condition de la décentralisation et de la liberté de création serait prendre un risque majeur pour l'avenir culturel de notre pays : *« La liberté de l'artiste est mieux garantie par des interventions éventuellement contradictoires du pouvoir local et du pouvoir national »* (Jack Lang). L'enjeu au-delà du faux procès qui est fait à l'Etat est bien celui des choix de politique culturelle.

Ce qui est ainsi mis en cause, c'est le choix central de la création, d'une présence plus forte, plus active, de la production artistique dans la vie sociale et économique, c'est aussi la volonté d'une plus grande démocratie culturelle.

Telles sont aussi, pour le ministère de la culture, les missions des maisons de la culture ou des centres d'action culturelle. C'est pourquoi, depuis deux ans, il a accru ses moyens financiers en leur faveur, demandé le « recentrage » des projets culturels autour de quelques choix artistiques clairs, et que la création soit effectivement au point de départ ou au point d'arrivée de leur travail d'action culturelle.

A partir de là, chaque établissement apporte sa réponse propre selon la nature des lieux et des espaces, la politique culturelle de ses partenaires locaux, les options de l'équipe professionnelle.

Il n'y a pas de modèle national, il n'y a pas un établissement d'action culturelle semblable à un autre ; dans telle ville, il est le seul lieu de spectacle vivant, et il assume de lourdes responsabilités de diffusion ; ailleurs, il peut privilégier les avancées dans la recherche artistique. Dans tous les cas, les missions d'action culturelle ne peuvent se définir qu'en rapport concret avec une réalité sociale.

La mise en œuvre de ces projets culturels et artistiques appelle le respect d'une double autonomie, celle de la structure par rapport aux collectivités publiques – c'est la première justification du statut associatif, – celle des choix artistiques du directeur.

Elle suppose enfin que les partenaires s'en tiennent à une règle du jeu claire quant au partage des financements publics entre les collectivités.

Ces conditions de réussite sont établies dans la très grande majorité des cas, y compris dans des villes d'opposition. Si elles devaient manquer durablement dans telle ou telle ville, dans tel ou tel établissement d'action culturelle, l'Etat ne pourrait que prendre acte de l'absence d'accord sur ces bases élémentaires de coopération et poursuivre avec d'autres projets ou d'autres partenaires la politique de développement culturel dans laquelle il est engagé.

(*) Directeur du développement culturel au ministère de la culture.

La vieille histoire des Maisons

Les courants de colère et d'inquiétude autour et à l'intérieur des maisons de la culture ne datent pas des dernières élections municipale, et des changements politiques. Ils ont toujours été. On peut même dire que ces maisons ont hérité de l'inquiétude inhérente au « plus » apporté par la culture, ce « plus » qui bouscule les habitudes, les certitudes.

La formule a été lancée par André Malraux. Il a été le premier des ministres de la culture. Avant, il y avait les Beaux-Arts, terme auquel s'attachait une image de convention désuète. Il s'agissait de s'en démarquer, de marquer des ambitions de grandeur, de compléter le travail accompli par la décentralisation dramatique, de coller « à une certaine idée de la France » et d'y associer les Français. Des chefs-d'œuvre pour le plus grand nombre et entre les deux un lien : l'action culturelle, sorte de diffusion militante, d'information pédagogique. Un chef-d'œuvre sans public ou un public sans chef-d'œuvre, c'est le même gâchis.

En principe, les maisons de la culture ont pour fonction de résoudre le problème. Créateurs et animateurs sont censés y travailler en étroite collaboration et déterminer ensemble, par la pratique, la place de la culture dans la cité. Créer, oui, mais sans perdre le contact avec les citoyens.

Maisons de la culture contre tours d'ivoire. Tout le monde est d'accord. Pourtant dès le départ, s'engage la polémique création-action culturelle (1). Qui mène l'autre ? Quelle création ? Quelle action ? Le spectacle porte en *lui-même son information, disent* les uns, et les autres s'inquiètent de voir les maisons transformées en ghettos pour les privilégiés de la culture, alors que le sous-prolétariat socioculturel est laissé à l'abandon. 1968, avec sa glorification de la marginalité et son slogan de créativité pour tous ajoute à la confusion.

Naturellement, dans les moments de crise, plus les subventions s'amenuisent, plus la polémique s'enflamme. D'un côté, on dénonce les effectifs pléthoriques d'animateurs qui n'ont rien à animer. De l'autre, on vitupère le coût excessif de spectacles qui se jouent dix fois, et on calcule le prix de revient du fauteuil. On parle heures supplémentaires, création d'emplois, qualification, revendications sectorielles, prestations de service... Les artistes réclament le pouvoir attribué aux administratifs, dont quelques-uns d'ailleurs provoquent et aident la création, alors que certains créateurs la découragent.

Que recouvrent les mots ? Allez donc définir la « qualité » ! Par le nombre de spectateurs ? Mais les meilleurs ont commencé sous les huées ou dans des salles vides, c'est éternel. Il faudrait pouvoir calculer les équations du temps, des degrés de méfiance à l'égard du nouveau, de ses durées variables et de leur influence sur les nerfs des créateurs. Un progrès quand même : il est admis que la culture – terme vague autant que vaste – appartient à tous. Chacun y trouve ce qu'il cherche.

C'est là que la politique entre en jeu. Mais elle s'élève rarement au-dessus du débat électoraliste, dont « l'argent du contribuable » est un argument majeur : « Contribuez, oui, mais pas pour vous casser la tête. Les temps sont durs, vous avez droit à la détente. » Ou bien : « Oui, mais pas pour une culture parachutée. Retrouvez vos racines. ». Ou bien : « Oui, mais pas pour vous laisser berner par le discours lénifiant des idéologies dominantes. Pour éveiller votre conscience... »

De par leur situation, leur organisation complexe – ce sont des entreprises financées par l'État et les collectivités locales, présentes ainsi que les représentants d'associations diverses au conseil d'administration qui élit le directeur, – les maisons de la culture ont au moins le mérite de montrer avec force l'enchevêtrement de questions sans fin que pose l'expression artistique. Mais ces maisons rêvées dans les années 60 sont-elles les lieux de travail adaptés aux années 80 ? On a le droit d'en douter.

COLETTE GODARD.

(1) La revue *ATAC informations* s'est fait l'écho de ces débats de 1967 à 1980, date de sa disparition. L'ATAC (Association technique pour l'action culturelle), rassemble les responsables de tous les organismes de la décentralisation.

RENCONTRE AVEC Mme MARIE-JOSÉE ROIG, ADJOINTE AU MAIRE D'AVIGNON

« Le public sera juge »

Marie-Josée Roig est adjointe au maire et adjointe à l'action culturelle en Avignon. Elle répond à nos questions :

« *Quelle a été la prise de contact* entre la nouvelle municipalité et le directeur du Festival, M. Bernard Faivre d'Arcier ?

– Excellente. M. Faivre d'Arcier est un homme de dialogue. Peu avant l'ouverture du Festival, les élus intéressés ont pu avoir avec lui un échange fructueux qui leur a permis de prendre la mesure des difficultés d'organisation de la manifestation. La question du renouvellement de son contrat, qui expire à la fin de 1984 n'est pas en ce moment à l'ordre du jour.

– Quelle place comptez-vous réserver au Festival dans la politique d'animation culturelle de la ville ?

– Le Festival a acquis une place très importante, que nous n'avons pas l'intention de remettre en cause. Il est vrai qu'une coupure s'était produite il y a quelques années entre le public festivalier et les Avignonnais, qui se sentaient un peu dépossédés de leur ville. C'était l'époque de l'éclatement du Festival dans de nombreux lieux d'expression nouveaux. Mais depuis, la situation est allée en s'améliorant.

Devons-nous donner au Festival une primauté absolue ? Nous ne nous posons pas la question. L'animation culturelle d'Avignon à longueur d'année est également une chose importante. Il y a un grand foisonnement en dehors du Festival, que nous souhaitons maintenir. Notre objectif est simplement de mieux coordonner les initiatives et de mieux harmoniser la programmation.

Mais il n'y aura pas pour antant de changement de cap fondamental ou, si j'ose dire, de demi-tour droite...

– La nouvelle municipalité poursuivra-t-elle l'effort financier consenti par la précédente en faveur du Festival ?

– L'effort n'est nullement disproportionné lorsqu'on songe à l'aura culturelle que cela apporte à Avignon. Si vous me passez l'expression, il y a rapport qualité-prix plus qu'acceptable...

– Quelle est votre position par rapport à l'autonomie de décision de l'équipe du Festival ?

– Le Festival est géré par une association du type loi de 1901 qui est effectivement indépendante de la municipalité, même si le maire est es qualités président du conseil d'administration (1). Nous n'avons aucun droit de regard sur la programmation mais nous ne souhaitons pas empiéter aujourd'hui plus qu'hier sur les prérogatives des responsables de la manifestation, et en particulier du directeur.

– Le Festival s'est résolument orienté vers des créations contemporaines. Est-il selon vous dans la bonne voie ?

– La municipalité n'a pas à prendre position puisque l'orientation de la programmation du Festival est de la seule responsabilité du directeur et de son équipe. S'ils se trompent, c'est au public de le dire. Je pense qu'un directeur qui se respecte est à l'écoute de son public.

– Certains estiment que la politique d'accueil tous azimuts du Festival nuit à sa qualité.

– C'est vrai que l'on accueille un peu tout le monde. Toutes les troupes veulent venir en Avignon, même en « off », pour bénéficier du label du Festival. Mais le tri se fait de lui-même. Ne reviennent que ceux qui ont trouvé un public. Et le public avignonnais, depuis le temps qu'il est un public de théâtre, est tout à fait capable de séparer le bon *grain de l'ivraie*. Le théâtre, c'est aussi la fête, la liberté de création même débridée. Il faut que le Festival soit un peu fou... Il ne faut pas trier *à priori*. Il y a tellement de petites troupes qui se font une joie de montrer leur travail.

– Est-ce à dire que, en matière culturelle, Avignon, c'est le changement dans la continuité ?

– Le Festival n'a jamais été un enjeu politique. Pour le reste, il est certain que nous serons obligés de rendre les activités culturelles beaucoup plus supportables aux finances de la ville.

– Votre avis sur le Festival 1983 ?

– Je pense qu'il s'agit d'un programme difficile. Il était risqué notamment de présenter *les Céphéides* dont le texte est très ardu, dans la cour d'honneur. Le public d'Avignon a prouvé qu'il savait prendre ce genre de risque. Il sera juge. »

Propos recueillis par
GUY PORTE.

(1) Le conseil d'administration du Festival comprend treize membres, dont trois, le maire, le premier adjoint et l'adjoint à l'action culturelle, représentent la municipalité.

Le mystère Maggiani

L'acteur Serge Maggiani, dont l'interprétation de Saint-Simon avait été l'année dernière, hors festival, un point fort d'Avignon, joue à présent, dans la même petite salle de la rue des Teinturiers, le *Journal d'un homme de trop*, de Tourgueniev.

Ce personnage de Tourgueniev *n'a que quelques jours* devant lui, le médecin vient de le lui dire. Il en éprouve quelque chose comme une perte d'équilibre, une absence de sol, de dur, sous ses pieds. Et pour étayer ce vide, il prend la décision d'écrire son journal qui ne va donc avoir que *quelques pages*.

C'est la plume à la main, essayant de se raconter, de dire « je », qu'il mesure à quel point il est peu de chose, et même personne. « Un homme de trop ». Il voudrait retrouver pourquoi, quand, cela a commencé. Et il revoit les yeux d'une jeune fille, qui n'a pas voulu l'aimer, il revoit cette jeune fille dans un sous-bois, dans un bal... mais peut-être se trompe-t-il...

C'est juste au dernier moment, avant de cesser de vivre, *qu'il parvient à écrire quelques lignes* sur la douceur de l'air, les dislocations des glaces au milieu de la rivière. C'est le 1er avril, il fallait qu'il meure ce jour-là, par dérision.

Serge Maggiani est l'un de nos acteurs les plus attachants. Grand, longiligne, cheveux noirs assez longs, traits aigus, des yeux de soleil noir, il a avant tout la présence d'une créature seule, loin de tout, sauvage, aux aguets, qui flaire le vent, qui écoute l'inexprimé. Il diffuse ainsi *une interrogation, une écoute*, mais c'est en même temps comme s'il était conducteur de tout un ensemble d'ondes mystérieuses naturelles, ou de secrets de la conscience. Regarder jouer Maggiani, c'est partager ce tournoi, fiévreux, extrêmement riche, d'émois et de méditations, tournoi par moments rafraîchi par des *sursauts* de jeunesse merveilleux, de joie pure.

Emporté par la machine magique du jeu de Serge Maggiani fascinant dans toutes ses intonations, tous ses gestes (l'acteur risque, dans ce spectacle, une danse extraordinaire), le texte de Tourgueniev vit intensément dans tous ses mots, tous ses silences. C'est une grandeur de théâtre, dont Catherine Dasté a réglé, avec un soin maternel de religieuse-hospitalière, les moindres détails de costume et d'éclairage.

MICHEL COURNOT.

M. HERVÉ BOURGES :

Refaire de TF 1 une grande chaîne populaire

M. Jean-Noël Jeanneney, président-directeur général de Radio-France et de Radio-France internationale, a désigné, vendredi 15 juillet, M. Fouad Ben Halla, directeur des services de la rédaction et des programmes de RFI, pour assurer l'intérim de la direction générale des émissions à destination de l'étranger dès que M. Hervé Bourges prendra ses fonctions de président à TF 1 (*le Monde* du 16 juillet). M. Jeanneney *« rend hommage à l'action de M. Bourges comme directeur général de RFI, à laquelle celui-ci a donné une impulsion renouvelée et une qualité inédite dans un très efficace esprit d'équipe »*, déclare un communiqué.

« L'effort qu'Hervé Bourges a énergiquement contribué à planifier pour les années prochaines, poursuit le communiqué, *ne se relâchera pas : M. Jeanneney tient à en donner l'assurance aux auditeurs et aux collaborateurs de RFI. »*

Pour sa part, M. Hervé Bourges a déclaré : *« C'est avec une certaine réticence que je quitte Radio-France internationale où je n'avais pas achevé mon travail. »* Le nouveau président de TF 1 a ajouté que cette société, *« c'est l'évidence, ne fonctionne pas comme elle le devrait »* et qu'*« il va falloir – et cela en collaboration étroite avec la Haute Autorité – œuvrer à en refaire une grande chaîne populaire, en tenant compte des aspirations du public et en les respectant ». « J'entends au départ faire confiance au directeur des programmes, Jean Lallier, et au responsable de l'information, Jean Lanzi*, a-t-il précisé. *Pas question de procéder à une quelconque « chasse aux sorcières ». Il n'y aura pas de charrettes. Il faudra cependant mobiliser le personnel, le remettre au travail en utilisant les hommes au mieux de leurs compétences, avec pour premier souci le professionalisme. »*

« Il faudra également, a conclu le nouveau président de TF 1, *décloisonner l'information et les magazines, qui sont la locomotive d'une chaîne, et les programmes qui en sont la vitrine. Tâcher également de faire en sorte que les crédits dont dispose TF 1 – qui sont supérieurs de 40 millions de francs en 1983 à ceux d'Antenne 2 – aillent davantage à la production. »*

● *L'Intersyndicale des personnels de Radio-France internationale* (journalistes F.O., S.N.J., C.F.D.T. et pour les techniciens et autres personnels, S.U.R.T.-C.F.D.T., S.N.R.T.-C.G.T., S.N.-F.O.-R.T.) *« a appris avec indignation le changement intervenu à la tête de R.-F. I »*, (lequel) *« risque de remettre en cause le développement en cours des émissions vers l'étranger et de ramener celles-ci à leur niveau de l'époque giscardienne (28e rang mondial) »*. L'Intersyndicale, pour qui *« la continuité de l'action entreprise ne pourra être garantie que par ceux qui ont été étroitement associés à cette renaissance »*, veillera à ce *« que soit respecté le plan de développement quinquennal avec tous les moyens techniques et administratifs que cela suppose »*.

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), sam., à 19 h 30 : Otello.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), sam., dim., 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour ; la Colonie.

BEAUBOURG (277-12-33). – Cinéma : « Présences polonaises », sam., dim., à 15 h : (Meurtrissures ; Soixante-trois jours ; En regardant ta photo ; Varsovie quand même).

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), sam., 21 h : Darling darling, (dern.)

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), sam., 20 h 30 : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam. 19 h 45 et 22 h : Pauvre France !

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h 30 : George Dandin.

DAUNOU (261-69-14), sam., 21 h : Un canapé-lit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam., 20 h : Mourir à Colone ; 22 h : Job scène du livre.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54), sam.-dim., 20 h 30 : la Bonne Femme aux Camélias, sam., 22 h 15 : les Gros.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), sam., 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; dim. 17 h 30, la Mouette.

FONTAINE (874-74-40), sam., 20 h 30, dim., 17 h : la Malibran.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), sam., 20 h 45, dim., 15 h : la Fausse Libertine.

GALERIE 55 (326-63-51), sam., 21 h : Play it again, Sam.

LUCERNAIRE (544-57-34) I., sam., 18 h 30 : Stella Memoria ; 20 h 30 : les Mystères du confessional ; 22 h : Jeu même. – II., sam., 18 h 30 : l'Esprit qui vole ; 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : l'Intrus.

MADELEINE (265-07-09), sam., 20 h 45, Dim., 15 h : l'Amour fou.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), sam., (D.), 21 h : la Surprise.

MICHEL (265-35-02), sam., 18 h 15 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : On dînera au lit.

MONTPARNASSE (320-89-90), sam., 21 h : R. Devos, (dern.) – Petit-Montparnasse 21 h 15 : l'Astronome, (dern.)

PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam., 21 h, dim. 17 h. : Folies d'opérettes.

POTINIÈRE (261-44-16), sam., 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il Signor Fagotto.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), sam., 20 h 45 : le Fauteuil à bascule. (dern.)

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), sam., 20 h 15 : les Pieds dans les poches, sam., 22 h 15 : l'Escargot.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam., 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU LYS (327-88-61), sam., 20 h 30, Dim. 18 h : Histoires déconcertantes ; sam., 22 h 15, dim. 16 h : Et toi la grande...

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), sam., 21 h, Dim. 15 h et 18 h 30 : les Dix Petits Nègres.

UNION (770-90-94), sam., 20 h 30, Dim. 17 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou (en anglais).

VARIÉTÉS (233-09-92), sam., 20 h 30, Dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Le music-hall

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), sam., 21 h : Montmartre Folie.

JARDIN D'ACCLIMATATION (745-81-15), sam., dim., 15 h : Ecole nationale du cirque.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), sam., dim., 22 h 15 : J.-C. Carrasco, W. Rios, C. Perez.

Les concerts

SAMEDI 16

ESCALIER D'OR, 19 heures : Trio Henry (Brahms, Beethoven) ; 21 heures : M. Ripoche, A. Demay.

HOTEL HEROUET, 18 h et 20 h 30 : A. Kremski (Couperin, Liszt, Debussy).

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 30 : Spatium Musicum (Bach, Hauer, Baldwin...)

ÉGLISE ST-MERRI, 21 heures : Ensemble vocal Musicantes.

SERRE D'AUTEUIL, 11 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant (Haydn, Mozart, Schubert...) ; 15 h 30 : (Lassus, Palestrina, Schütz...).

Samedi 16 - dimanche 17 juillet

DIMANCHE 17

SERRE D'AUTEUIL, *11 h 30 : et* 15 h 30 : voir samedi.

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 heures : I. Husain, H. Bouzzine.

HOTEL HEROUET, 18 h et 20 h 30 : voir samedi.

NOTRE-DAME DE PARIS, 14 heures : Sound of America Chorus ; 17 h 45 : A. Vega-Nunez.

CHAPELLE ST-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : D. Matrone (Bach, Krebs, Buxtehude...).

MUSÉE CARNAVALET, 15 heures : J. Bell Young (Chopin, Liszt, Scriabine...).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), sam., 20 h 30 : J.-J. Mosalini, à 22 h 30 : Oricha.

BAINS-DOUCHES (887-34-40), dim., 20 h 30 : Grand mixer DST, M. Freezer, Fable.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam., dim., 21 h 30 : J. Lacroix.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) sam., 22 h 30 : P. Blain.

ELDORADO (208-45-42), dim., 24 h : Les Dandies.

FORUM (297-53-39), sam., dim., 21 h : Africa fête.

NEW MORNING (523-51-41), sam., 21 h 30 : University City Jazz Band.

PETIT JOURNAL (326-28-59) 21 h 30, sam. : Swing at six.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam., dim., 23 h : J.-P. Debarbat, A. Hervé, T. Bonfils, Ch. Lete (dern.).

LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73), sam., 22 h. : S. Rivers Quartet.

SLOW CLUB (233-84-30), sam., dim., 21 h 30 : R. Franc (dern.).

SUNSET (261-46-60), sam., 23 h : J.-P. Ceccarelli, J.-M. Jafet, H. Ripoll, Ch. Souller.

Paris

XVIIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (227-12-68)

BATEAUX-MOUCHES, sam. 15 h 30 : T. Walker, G. Knox (Paganini, Villa-Lobos, Bach).

EGLISE SAINT-EUSTACHE, sam. 20 h 30 : Orchestre national de France et Chœurs de R.-F., direct. : Z. Macal (Beethoven).

RENCONTRES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

Sam.-dim. 21 h 30 : Le contre mode d'emploi.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 16 JUILLET

15 h, Carte blanche bibliothèque municipale de Luxembourg : Tobogan, de H. Decoin ; 17 h, She gods of shark reef, de R. Corman ; 19 h, The trouble with angels, de I. Lupino ; 21 h, Mademoiselle Milliardaire, de A. Capellani.

DIMANCHE 17 JUILLET

15 h, Carte blanche bibliothèque municipale de Luxembourg : l'Amateur (1er épisode), de R. Sti ; 17 h, A song is born, de H. Hawks ; 19 h, Révolte à Dublin, de J. Ford ; 21 h, Les bourreaux meurent aussi, de F. Lang.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 16 JUILLET

15 h, Grands classiques du cinéma : les Trois Lumières de F. Lang ; 17 h, le Rite, de I. Bergman ; 19 h, la Princesse Tana : de G. Tianhong ; 21 h, le Long Chemin, de G. Jiwei.

DIMANCHE 17 JUILLET

15 h, Grands classiques du cinéma : Tartuffe, de F.W. Murnau ; 17 h, Samson, de A. Wajda ; 19 h, Poétesse, de Z. Jinglong ; 21 h, Fleur de grenadier, de T. Huada et W. Xiuwen.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

ANNA (Port., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

L'ARGENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES AVENTURES SEXUELLES DE NÉRON ET POPPÉE (It., v.f.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A.) v.f. : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert *(H. sp.), 14e (321-41-01).*

CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE (A.) (**) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

CARBONE 14, *LE FILM* : *Le Marais, 4e* (278-47-86).

LE CERCLE DES PASSIONS (Fr.-It.) (*), v.o. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f., Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

LE CERCLE DU POUVOIR (A.) (**), v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f., Lumière, 9e (246-49-07).

LE CHOIX DE SOPHIE (A.), v.o. : Cinoches, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Ambassade, *8e (359-19-08).*

CREEPSHOW (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : *14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00)* ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES FILMS NOUVEAUX

ESCROC, MACHO ET GIGOLO, film italien de Bruno Corbucci. V.o. : Studio-Médicis, 5e (633-25-97). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE JUSTICIER DE MINUIT (**), film américain de John Lee Thompson. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MON CURÉ CHEZ LES THAILANDAISES, film français de Robert Thomas. Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES PRÉDATEURS (*), film britannique de Tony Scott. V.o. : Forum-Orient Express, 1er (297-53-74) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 18e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).

QUARTIER DE FEMMES (**), film américain de Tom de Simone. V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41) ; Pramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

STELLA, film français de Laurent Heynemann. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA DERELITTA (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Calypso *(H. sp)*, 17e (380-30-11).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A.) ; v.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

L'EXÉCUTEUR DE HONG-KONG (A. v.o.) : George-V, 8e (359-41-46) ; v.f., Berlitz, 2e (742-60-33) ; Arcades, 2e (233-54-58).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FEMMES (Fr.-Esp.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, *14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e* (327-84-50).

GALJIN (Brés., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). – *V.f. : Capri, 2e (508-11-69)* ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-*56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e* (329-90-10).

HORRIBLE (A., v.f.) (*) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

JE SAIS QUE TU SAIS... (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MEILLEURS AMIS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (522-46-01).

LE MUR (Franco-turc, v.o.) (*) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

NANA LE DÉSIR (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 18e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

NEWSFRONT (Austr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

ON L'APPELLE CATASTROPHE (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).

LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68) (H. sp.).

ROLLING STONES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (376-19-68).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o., h. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

EN LEVANT LE NEZ

Le temps qui passe, le temps qu'il fait

Le piéton parisien ignore qu'en levant le nez il pourrait aller de surprises en découvertes, comme celles que réservent quatre-vingt-quinze cadrans solaires recensés jusqu'à ce jour sur les murs de la capitale, ou les girouettes ornementales qui oscillent au gré des vents sur les épis des toitures.

D'après Hérode, l'usage des cadrans solaires ou gnomons qui fut introduit de Babylone en Grèce, était pour les anciens le moyen le plus exact de connaître l'heure. Mais la gnomonique perdit vite de son importance quand les *horloges se multiplièrent* au seizième siècle.

Aujourd'hui, les pendules électroniques et les montres à quartz indiquent le temps qui passe avec une précision inexorable. Il n'empêche que les cadrans solaires parisiens dénombrés par Mme Gotteland, membre de la société astronomique de France (et dont la liste a été communiquée à la commission du Vieux Paris, lors de sa séance du 11 avril dernier) rencontrent la faveur des amateurs puisqu'on les restaure, on les répare, on les entretient et on en construit même de nouveaux (1).

Le petit canon du Palais-Royal

Le premier d'entre eux, à tout seigneur tout honneur, date de l'année 1578 et se trouve au Louvre, gravé sur un des panneaux de la Galerie du bord de l'eau, et si les églises en contiennent un très grand nombre – comme ceux de Saint-Gervais (1580), Saint-Nicolas-des-Champs (1586), ou du Val-de-Grâce (1665), – beaucoup d'édifices parisiens en possèdent de fort beaux. C'est le cas de ceux qui ont été placés à l'extrémité du bâtiment des Compagnons du Tour de France, rue de l'Hôtel-de-Ville ou à l'Hôtel Lambert *dans l'Ile Saint-Louis.*

Quelques-uns viennent d'être restaurés comme le cadran qui se trouve dans la cour de l'Institut de France ou ceux du ci-devant Couvent de la Merci, rue des Archives. Si le plus insolite d'entre eux est sans conteste le petit canon chronomètre du Palais Royal, récemment remis en état, on peut toujours admirer le plus beau de tous, celui qui domine le labyrinthe du Jardin des Plantes, véritable objet d'art astronomique conçu par Verniquet, l'homme du plan de Paris.

Enfin, les derniers en date, puisque la mode en est revenue, on les découvre rue de l'Abreuvoir à Montmartre (*1909*), ou avenue du Général-Leclerc au milieu du jardin d'enfants d'un immeuble moderne, ou encore sur le mur d'une maison de la rue Saint-Jacques et dessiné par Salvador Dali (1966).

La rotonde du parc Monceau (Collection Debuisson).

La girouette, d'après le Littré, *« est une feuille de tôle taillée ordinairement en forme de banderole, et mobile sur un pivot qu'on place sur le haut des maisons pour indiquer la direction du vent ».* Si on manque de renseignements sur l'existence des girouettes avant le dixième siècle, on sait qu'elles eurent à partir de cette époque le caractère d'un ornement symbolique réservé aux constructions ecclésiastiques ou nobiliaires. Ainsi naquit le coq qui surmonte la flèche de nos églises, un ancêtre dont la postérité fut abondante comme en témoignent les toits des édifices parisiens souvent plus bourgeois que nobles.

Une quarantaine de girouettes ont été répertoriées et photographiées dans Paris par Mme Roxane Debuisson à qui rien de ce qui concerne l'histoire de la vie quotidienne de la capitale n'est étranger. Certaines sont fort belles comme, par exemple, celle qui surmonte les toits de la Bibliothèque nationale, rue de Richelieu, représentant une rose des vents dominée par un drapeau doré. Jusqu'à ce que *Torricelli eût* découvert le baromètre en 1643, les girouettes étaient un des seuls moyens qui, en donnant la direction des vents, permettaient d'établir des prévisions météorologiques. Elles sont encore en place.

ANDRÉE JACOB.

(1) Société d'astronomie, 3, rue Beethoven, 75016 Paris, tél. 224-13-74. Commission du Vieux Paris, Rotonde de la Villette, square Léon, 75019 Paris, tél. 206-82-80. Si les lecteurs ont connaissance de l'existence de cadrans solaires inconnus, ils peuvent s'adresser à l'un ou l'autre de ces organismes.

PARIS EN VISITES

LUNDI 18 JUILLET

« Le parc Monceau », 15 h, métro Monceau (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 20, poste place de l'Hôtel-de-Ville, Mme Ferrand.

« Hôtels Rohan-Soubise, le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« Deux parcs de couvent », 15 h, 19, rue Oudinot (Paris et son histoire).

MARDI 19 JUILLET

« Saint-Etienne-du Mont et ses trésors d'art », 15 h, métro Cardinal-Lemoine (Caisse nationale des monuments historiques).

« Vieux Montmartre », 15 h, métro Lamarck (Arcus).

« La Cité », 15 h, métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Assemblée nationale », 14 h 45, 126, rue de l'Université (N.R.C.).

« Le Marais illuminé », 20 h 30, métro Hôtel-de-Ville (Vieux Paris).

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 16 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Jeu : L'assassin est dans la ville.
Emission de J. Antoine et J. Bardin.
Une candidate à un jeu est chargée de résoudre une énigme policière dont les protagonistes sont des comédiens amateurs.

21 h 50 Série : Shogun.
D'après J. Clavell, réal. J. London. Avec R. Chamberlain, Y. Shimada, A. Badel...
Deuxième épisode des aventures folles du commandant Blackthorne en pays lapon. Cruauté « chinoise », chantages, humiliations, un roman - saga bien mené, naïf, à l'américaine.

22 h 55 22, v'là le rock.
Lina Ronstadt, Darry Hall and John Oats, Eagles...

23 h 25 Journal.

23 h 40 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : Le 7e gala des grandes écoles.
Danses, numéros de funambules, par les grandes écoles (Polytechnique, H.E.C., etc.)

21 h 35 Jeu : La chasse aux trésors. A Mysore (Inde).

22 h 35 Sport : catch.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Festival d'été : Festival de Tourcoing.
A l'occasion des promenades lyriques du vingtième siècle : Renard, *de Stravinski, par l'Atelier lyrique de Tourcoing, mise en scène de P. Barat, chorégraphie de B. Pearce, par l'ensemble Pupitre 14, sous la direction de J.-C. Malgoire :* Leçons de français aux étudiants américains, *d'Eugène Ionesco, mise en scène de P. Dréhan, avec I. Poulenard, B. Fitbian, L. Masson. Un texte très cocasse de l'auteur de* la Cantatrice chauve *sur les subtilités de la langue française.*

21 h 40 Journal.

21 h 48 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
Son album imaginaire.

22 h Musiclub.
La Jeune Femme et le Soldat, de Gustave Mahler, texte de R.M. Rilke, avec P. Galbean et P. Liegibel, chorégraphie de M. Sparembiek.

FRANCE-CULTURE

17 h, Radio festival, en direct d'Avignon. Samedi rimera avec récit ; magazine : grands airs et hautes tensions ; paroles en actes : *le Saperleau,* de G. Bourdet ; voix off : B. Chartreux ; une scène inquiète.

22 h, Ad lib.

22 h 5, Mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

Les émissions seront diffusées en direct d'Aix-en-Provence.

20 h 30, Concert (donné le 12 juillet 1983 à Perpignan) : *Symphonie n° 9 en ré mineur avec chœurs,* de L. van Beethoven, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. Z. Macal, sol. D. Bailey...

23 h, La nuit du jazz (en direct du Hot Brass) : le trio K. Clarke, H. Jones, G. Arvanitas, N. Montier, le Quartette de V. Seno et le Groupe Cheops.

Dimanche 17 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14 h 35 Le Relais du dimanche en direct du 17.
Sports et variétés.

17 h Série : Les chevaux du soleil.

18 h Sports dimanche.

18 h 15 Les animaux du monde.

18 h 45 Dessine-moi un Français.
Reportage d'O. Warin.
A la recherche de M. Dupont ou esquisse du Français moyen.

19 h 45 Tour de France.

20 h Journal (et à 22 h 25).

20 h 35 Film : Rio Lobo.
Film américain de H. Hawks (1970), avec J. Wayne, J. Rivero, J. O'Neill, J. Elam, C. Mitchum, V. French (rediffusion).
A la fin de la guerre de sécession, deux anciens officiers, un nordiste et un sudiste, s'unissent pour châtier un traître qui terrorise la ville de Rio Lobo.
Dernier film de Hawks, rassemblant la plupart des thèmes qui lui étaient chers. John Wayne et l'aventure, la morale virile et la justice. Un beau western.

22 h 35 Droit de questions.
Réal. : J. Audoir.
Trois jeunes femmes interrogent trois hommes, et inversement. Cette fois, Jacques Lanzmann, Pierre Pollenfant, Jeanne Folly, Nina Sutton, Leslie Bedos... Entre Parisiens.

23 h 20 Journal.

23 h 35 Lettre aimée.
Lettre posthume d'une mère à son fils prisonnier.

DEUXIÈME CHAINE : A2

17 h 25 Série : Madame le juge.
M. Bais, réal. C. Barma.

19 h Stade 2.

20 h Journal.

20 h 35 Série : Bonjour M. Lewis.
Sketches, gags, extraits de films du grand comique américain.

21 h 35 Document : Moissons et battages d'autrefois.
De J. Pouilloux.
L'évolution du monde paysan de l'époque gallo-romaine à nos jours à travers les fêtes des moissons et du battage. Belles images nostalgiques.

22 h 30 La grande parade du jazz.
Avec Jay McShann Quintette.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 35 Pour les jeunes.

19 h 40 R.F.O. hebdo.
En direct de Tahiti. Actualité de la semaine, dossier, portrait.

20 h Série : Benny Hill.

20 h 35 Série : Lignes de vie.
Julien et les rayons jaunes, de R. Carasco (production INA).
Un maçon victime d'une triple fracture du rocher (ou du crâne) se plonge dans la pratique de l'écriture. Au moyen de cet acte, Julien tente de se libérer des tyrannies du hasard. Rêves ou réalités.

21 h 35 Aspects du court métrage français.
Les Aquatiques, d'E. Luntz, *Un hiver à Paris,* de J. Loyseau.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit (cycle cinéma italien) : le Procès de Vérone.
Film italien de C. Lizzani (1962), avec S. Mangano, F. Wolff, V. Gioi, F. Prévost, V. Randone, C. Gora, I. Garrani (v.o. sous-titrée, nouvelle rediffusion).
Le procès et l'exécution (12 janvier 1944) des membres du grand conseil fasciste qui avaient destitué Mussolini à l'été 1943 et parmi lesquels son gendre, le comte Ciano.
Reconstitution historique (récit sur des « retours en arrière ») d'une des pages dramatiques du fascisme italien après sa fin. Excellent film « grand public ».

0 h 20 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
Son album imaginaire.

0 h 25 Prélude à la nuit.
Etude n° 11 pour les arpèges composées, de Claude Debussy, par C. Zerah au piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 9, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.
10 h, Messe, à la cathédrale d'Avignon.
11 h, Magazine Micmag.
12 h 5, Allegro.
12 h 45, Musique : la Provence imaginaire (et à 16 h 5).
14 h, Sons.
14 h 5, La Comédie-Française présente : *Noir sur blanc,* de B. Parain. Avec M. Duchaussoy, C. Ferran, L. Arbessier...
17 h 30, Rencontre avec... Edgar Morin.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Stanislas Rodanski ou le refuge définitif.
20 h 40, Concert à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

Les émissions seront diffusées en direct d'Aix-en-Provence.

0 h à 6 h, La nuit du jazz (voir samedi).
6 h, Concert promenade : œuvres de Adam, Catalani, Norkfolk, Mattes, J. Strauss, Grell...
8 h, D'une oreille l'autre : Schumann, Bartok, Haydn, Brahms, Grieg, Chostakovitch, Mozart.
12 h, Les festivals d'Europe.
14 h, Les orgues de Provence.
15 h, D'une oreille l'autre : J.-S. Bach, Monnet, avec Y. Chiffoleau, violoncelle.
18 h, Concert (en direct de la cathédrale Saint-Sauveur) : *Israël en Egypte,* de Haendel, par English Baroque Soloists et Monteverdi Choir.
19 h 30, Musiques traditionnelles.
21 h, Concert : la Prison, *Concerto en si mineur pour violoncelle et orchestre,* de Dvorak ; *Cantate,* opéra pour soprano, violoncelle, percussions et orchestre de Landowski ; *l'Oiseau de Feu,* de Stravinski, par l'Orchestre national de Lille, dir. J.-C. Casadesus ; G. Vichnevskaia, soprano, M. Rostropovitch, violoncelle.
0 h 5, Fréquence de nuit : Don Juan, le vampyr.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 17 JUILLET

– *M. André Bergeron,* secrétaire général de F.O., est invité à l'émission « Forum », sur R.M.C., à 8 h 30.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des vendredi 15 et samedi 16 juillet :

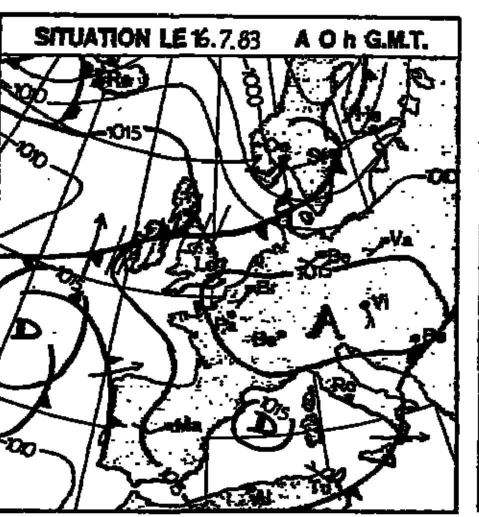
DES DÉCRETS

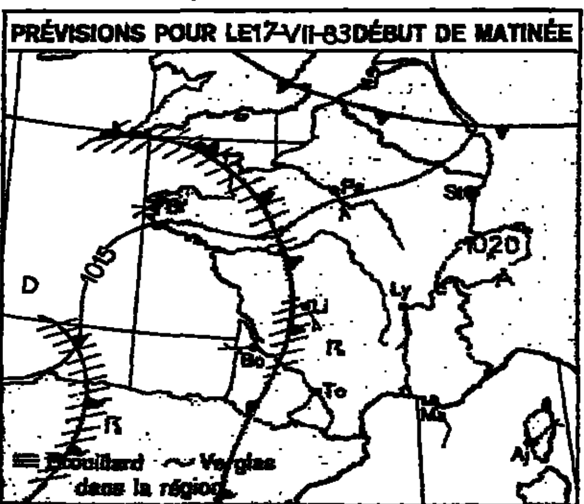
- Soumettant la loi sur l'Exposition universelle de 1989 à une nouvelle délibération du Parlement ;
- Portant création d'un conseil national de la consommation ;
- Relatif aux gouverneurs militaires.

UN ARRÊTÉ

- Fixant pour 1982 la fraction de la dotation des caisses mutuelles régionales d'assurance-maladie et maternité des travailleurs non salariés destinée à alimenter leurs fonds d'action sanitaire et sociale.

MÉTÉOROLOGIE


SITUATION LE 16.7.83 A 0 h G.M.T.


PRÉVISIONS POUR LE 17-VII-83 DÉBUT DE MATINÉE

Évolution probable du temps en France entre le samedi 16 juillet à 0 heure et le dimanche 17 juillet à minuit.

PRÉVISIONS POUR LE 17 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)

Baisse du champ de pression sur la France tandis que de l'air chaud et orageux, qui aborde samedi les côtes atlantiques, s'étendra progressivement dimanche à la moitié nord-ouest de notre pays.

Dimanche, une zone de nuages accompagnés d'ondées orageuses située le matin sur la Bretagne et la Vendée gagnera successivement le Bassin parisien, puis les Flandres et les Ardennes le soir. Les températures, de 14 à 18 °C le matin, se situeront vers 25 à 28 °C l'après-midi.

En Aquitaine, Midi-Pyrénées, ouest du Massif Central, Centre et Poitou-Charentes, le temps sera d'abord brumeux le matin puis rapidement ensoleillé. Il fera très lourd et étouffant l'après-midi, avec des températures de 30 à 34 °C, et des orages pourront être violents en soirée près du relief (Limousin, Rouergue).

Sur l'ensemble des autres régions (moitié sud-est) prédominera un ciel bien dégagé avec du soleil et de la chaleur : 16 à 20 °C le matin, souvent 30 °C à 35 °C l'après-midi.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 16 juillet à 8 heures : 1.015,7 millibars, soit 761,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 juillet ; le second le minimum dans la nuit du 15 juillet au 16 juillet) :

Ajaccio, 28 et 18 degrés ; Biarritz, 25 et 21 ; Bordeaux, 33 et 19; Bourges, 31 et 15 ; Brest, 31 et 16 ; Caen, 31 et 15 ; Cherbourg, 27 et 17 ; Clermont-Ferrand, 29 et 15 ; Dijon, 30 et 16 ; Grenoble, 30 et 16 ; Lille, 30 et 19 ; Lyon, 30 et 16 ; Marseille-Marignane, 30 et 20 ; Nancy, 28 et 13 ; Nantes, 31 et 17 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 22 ; Paris-Le Bourget, 30 et 15 ; Pau, 29 et 20 ; Perpignan, 31 et 21 ; Rennes, 32 et 16 ; Strasbourg, 28 et 12 ; Tours, 30 et 15 ; Toulouse, 32 et 19 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 18 degrés ; Amsterdam, 27 et 15 ; Athènes, 29 et 22 ; Berlin, 28 et 20 ; Bonn, 30 et 17 ; Bruxelles, 29 et 19 ; Le Caire, 34 et 21 ; îles Canaries, 28 et 22 ; Copenhague, 23 et 15 ; Dakar, 31 et 26 ; Djerba, 31 et 24 ; Genève, 28 et 13 ; Jérusalem, 27 et 16 ; Lisbonne, 26 et 17 ; Londres, 33 et 19 ; Luxembourg, 28 et 17 ; Madrid, 35 et 18 ; Moscou, 26 et 16 ; Nairobi, 27 et 13 ; New-York, 34 et 25 ; Palma-de-Majorque, 33 et 17 ; Rome, 30 et 17 ; Stockholm, 23 et 15 ; Tozeur, 40 et 25 ; Tunis, 33 et 17.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3494

HORIZONTALEMENT

I. – Son existence n'est qu'une longue suite d'épreuves. Adverbe de l'avenir. – II. Chez lui, les faisans sont pris en fourchette entre deux coups de fusil. Tir de balle à trajectoire tendue. – III. Se trouvent en tout lieu. Trouve sa vie dans les eaux mortes. – IV. Haute décoration liturgique. Naît sous le signe du capricorne. La dernière en sait bien plus que la première. – V. Préposition. Ferme les routes et ouvre les pistes. – VI. Démonstratif. Pièce habitable pour Diogène et logeable pour Dionysos. Personnel. – VII. Liaison purement physique. Assemblées restreintes. – VIII. Accueille celui qu'on envoie sur les roses. De belles envolées pour l'Aigle de Meaux. – IX. Système de propulsion des jets. Note. – X. Eau ou vase. Voisine parfois avec des casseroles. – XI. Les uns pour l'honorer portent le deuil, d'autres ses bijoux. Une telle explication peut se faire par le fil. Anecdotier. – XII. Dresser pavillon. Note. Sigle politique. Théâtre d'une célèbre amputation qui valut à beaucoup de finir invalides. – XIII. Démonstratif. Vieux pasteur. Participe. – XIV. L'une vit l'essor d'un Aigle, une autre son déclin. Toutes ses toiles se ressemblent quelle que soit l'exposition. Libertine. – XV. Bien roulé. Plan. Personnel. Victime d'un trou.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I												■			
II									■	■					
III							■							■	
IV					■			■							
V			■												■
VI	■			■	■								■		
VII										■					
VIII						■	■								
IX									■			■		■	
X		■				■									
XI											■				■
XII					■			■				■			
XIII		■				■							■		
XIV				■							■				
XV			■				■								

VERTICALEMENT

1. – Clignotant favorisant la circulation des voies fluides. Appareil à pompe. – 2. Fait état d'influences exercées en haut lieu. Alternative. Compris par signes. – 3. Disparus. Femme souvent tête en l'air et n'ayant pas toujours les pieds sur terre. – 4. Opération de débit au sein de la production laitière. Gaillard d'avant datant de l'époque des galères. – 5. Encouragement au meurtre. Langue de terre balte. « Pair » de Londres. – 6. Telle l'Odalisque de Delacroix. Grecque. – 7. Note. Dans un tube. Héros d'une histoire assez complexe. – 8. Son enfance est sans problème. Tel un père peu catholique, disparu au lendemain de la passion. L'internationale ouvrière. – 9. Mener une vie de roi. Froide éminence témoignant de la présence d'un feu. – 10. Souvent fixe chez l'instable. Roman psychologique écrit par un esprit libéral. – 11. Fonction d'expert. Participe. – 12. Se mettent à tousser quand ils sont grippés. Revendication qui risque de ne pas prévaloir. Même le plus démuni en possède au moins un. – 13. Rend les peaux imputrescibles. Répand ostensiblement les vertus d'une fleur. Note. – 14. Fonds de bière. Empereur germanique. Sont pleins de vers. – 15. Un des rois de la conserve. On ne peut logiquement voler sans le prendre. On l'attrape plus facilement à la chasse qu'à la pêche.

Solution du problème n° 3493

Horizontalement

I. Pantoufle. – II. Ecart ; Oil. – III. Ri ; Aiguë. – IV. Ceintures. – V. Or ; See ; Si. – VI. Va ; NS. – VII. Avachies. – VIII. Tortilles. – IX. Sial ; Pi. – X. Ut ; Epie. – XI. Ruinés ; An.

Verticalement

1. Percolateur. – 2. Acier ; VO : Tu. – 3. Na ; Vars. – 4. Transaction. – 5. Otite : Hia. – 6. Guenilles. – 7. Four ; Sel. – 8. Liées ; Sépia. – 9. El ; Sic : Sien.

GUY BROUTY.

CARNET

Naissances

– Sylvie NERSON,
Frédéric ROUSSEAU
et son fils Ivan
ont la joie d'annoncer la naissance de

Samuel.

Paris, le 15 juillet.
47, rue de Reuilly, 75012 Paris.

Décès

– Jean FARAUT
est entré dans la paix du Seigneur le 13 juillet 1983 à l'âge de quarante-neuf ans.

De la part de
Mme Roger Faraut,
Ange et Guy Le Chevallier
et leurs enfants,
Jacques et Susanne Faraut
et leurs enfants,
François et Iona Faraut
et leurs enfants,
Claire et Lotfi Ben Abderrazak
et leur fils.

La cérémonie religieuse aura lieu à l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, Paris-4e, sa paroisse, le lundi 18 juillet, à 16 heures.

Remerciements

– Mme Ella Vultat
Et ses enfants,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié témoignées lors du décès de

M. Sam VULTAT,

remercient toutes les personnes qui, par leur présence et leurs messages, se sont associées à leur peine.

Anniversaires

– Il y a vingt-cinq ans, le 25 juillet 1958, disparaissait tragiquement à Sfax (Tunisie)

Haï Hector BERREBI.

A ceux de ses amis qui l'ont connu et aimé, une communion de pensée est demandée par la famille.

Jérusalem, 8 AB.

Économie

Chômage : d'abord limiter les dégâts

(Suite de la première page.)

Dans l'immédiat, cependant, le gouvernement se trouve confronté – l'annonce des suppressions d'emplois chez Peugeot et Talbot en étant un exemple – à une accélération dramatique des licenciements. Sachant que cette situation n'est pas accidentelle mais va au contraire durer, il met fortement l'accent sur la nécessité de favoriser dans ce cas les reclassements, ce qui n'est pas sans rappeler un ancien slogan de la gauche au temps du programme commun : « *Pas de licenciements sans reclassements* ». « *On peut encore exiger de celui qui licencie*, dit-on parmi les conseillers du gouvernement, *qu'il mette en œuvre des moyens financiers et humains pour favoriser ces reclassements.* » C'est ce qui explique la grande fermeté dont font preuve les pouvoirs publics face à Peugeot et Talbot. Le gouvernement affirme ainsi que, si la situation de l'emploi est indéniablement très dégradée – ce qui se mesure aussi au niveau de la baisse continue des effectifs salariés, – les entreprises continuent à renouveler leur main-d'œuvre lors des départs de salariés en retraite. Ce taux de renouvellement est, dit-il, de l'ordre de 4 %, soit 600 000 embauches par an. Embauches mais non créations d'emploi.

La durée d'abord

Face à cette chute de l'emploi salarié et à cette aggravation du chômage, le souci de l'équipe gouvernementale est donc – en attendant des jours meilleurs pour la croissance – d'améliorer notablement le fonctionnement du marché du travail. Un des problèmes les plus aigus est la durée du chômage (à la fin, mai 1983, on recensait 26,8 % de demandeurs d'emplois de plus d'un an – contre 26,1 % en mai 1982, – ce taux étant de 58,2 % – contre 54,7 % il y a un an – chez les chômeurs âgés de cinquante ans et plus). Au bout de trois mois de chômage, souligne-t-on, il y a peu de chômeurs qui se replacent par eux-mêmes. A la fin mai 1983, la durée moyenne d'attente des demandes soldées soit par placement soit par annulation était de deux cent sept jours (deux cent quatre un an plus tôt).

On envisage donc de renouveler l'opération menée avec l'A.N.P.E. à la fin 1982 sur les chômeurs de longue durée en organisant des bilans professionnels systématiques à partir de trois mois, puis à nouveau au bout d'un an. Ce faisant, on sait, l'expérience antérieure l'a montré, que certains chômeurs, à la marge, refuseront de se prêter à de tels contrôles pourtant destinés à améliorer leur placement. « *Aucun chiffre*, affirme t-on, *ne montre que l'effet dissuasif d'un tel dispositif serait plus fort que l'effet accélérateur dans le placement.* »

En s'orientant dans une telle voie, le gouvernement sait aussi qu'il courra le risque de se voir accusé de « *dégonfler* » les statistiques – car il y aurait inévitablement, comme à la fin 1982, des radiations de chômeurs n'ayant pas pour autant retrouvé un emploi, – mais il compte sur l'effet de ce meilleur dispositif de placement, considérant qu'en réduisant d'un mois la durée d'inscription au chômage celui-ci pourrait être diminué de 10 %. Mais en combien de temps ? Inciter les entreprises à prévoir le reclassement de leurs salariés licenciés et améliorer le placement par l'A.N.P.E. supposent la mise en œuvre d'un autre dispositif, celui de l'indemnité différentielle, annoncé le 6 juillet, consistant à faire accepter aux demandeurs des emplois moins rémunérés que précédemment, la différence étant versée par l'assurance-chômage. Mais cela nécessite au préalable d'y voir clair dans le nouveau régime de l'assurance-chômage, le patronat considérant sans doute qu'une telle indemnité relève de la solidarité nationale.

Plutôt que de réaliser en bonne et dûe forme un « *grand service public de l'emploi* », l'équipe gouvernementale cherche à mettre en place un « *bon* » service public. Ce qui, ajoute-t-on, ne sera pas le cas tant que l'A.N.P.E. ne sera que le comptable des offres et des demandes d'emplois. En mai 1983, le taux de satisfaction des demandes déposées au cours du mois était de 11,9 % contre 12,1 % en mai 1982. L'objectif est de procéder à un rapprochement « *précis et opérationnel* » entre l'A.N.P.E., qui compte, l'AFPA, qui forme, et l'UNEDIC, qui paie, la création en deux ans d'un fichier unique informatisé des demandeurs d'emplois A.N.P.E.-UNEDIC étant un premier moyen de concrétiser ce rapprochement. Un nouveau statut du personnel de l'A.N.P.E. est par ailleurs à l'étude. Toutes les pièces d'un nouveau puzzle se mettent progressivement en place, mais son efficacité ne pourra pas se traduire dans les faits à court terme.

MICHEL NOBLECOURT.

LE NOMBRE DE CHOMEURS INDEMNISÉS A BAISSÉ DE 0,8 % EN JUIN

Le nombre de chômeurs indemnisés a baissé de 0,8 % de fin mai à fin juin, passant de 1 680 449 à 1 667 038. C'est ce qu'indiquent les statistiques provisoires de l'UNEDIC (assurance-chômage) pour le mois de juin. Dans son communiqué du 15 juillet, l'UNEDIC qualifie de « *saisonnière* » cette baisse mensuelle. Les ASSEDIC ont enregistré en juin 233 385 dépôts de dossiers, soit 3,8 % de plus qu'en mai : là encore, le phénomène est saisonnier. 130 782 premiers paiements ont été effectués (soit 12 % de moins que le mois précédent) : « *Cette sensible diminution s'explique essentiellement par une réduction des entrées en préretraite* », précise l'UNEDIC.

Les licenciements autres qu'économiques sont en baisse (531 819 allocations de base versées en juin, au lieu de 547 205 fin mai). En revanche, les allocations spéciales pour licenciements économiques sont en hausse (84 436 fin juin, contre 77 581 fin mai) ainsi que les allocations conventionnelles du Fonds national pour l'emploi (75 755 contre 72 412) et les allocations conventionnelles de solidarité (165 134 au lieu de 151 540).

● **Baisse du revenu des commerçants pour la seconde année consécutive.** – Le revenu des commerçants a régressé en France en 1982 pour la deuxième année consécutive, mais le commerce demeure une branche créatrice d'emplois, fournissant du travail à plus de deux millions et demi de personnes (+ 0,5 % par rapport à 1981), indique un rapport de l'INSEE.

Cette réduction du pouvoir d'achat des commerçants, qui atteint 2,8 % (2,5 % pour les détaillants et 3,2 % pour les grossistes), est due essentiellement au blocage des marges décrété par le gouvernement pour lutter contre l'inflation. Chez les détaillants, les bouchers ont été épargnés par l'écrémage des revenus, tandis que les plus touchés auront été les alimentations générales et les commerces non alimentaires non spécialisés.

● **Les aides à la création d'entreprises.** – La loi prévoyant l'exonération d'impôts locaux pendant trois ans pour les entreprises créées en 1983 et 1984, et portant création d'un compte pour le développement industriel, a été publiée au *Journal officiel* du 9 juillet. Ces aides à la création des entreprises et le nouveau compte destiné à orienter l'épargne liquide vers l'industrie avaient été présentés par M. Fabius, ministre de la recherche et de l'industrie, aux conseils des ministres des 25 avril et 25 mai derniers.

Le cas difficile de ceux qui ne retrouvent pas de travail

La croissance du chômage depuis 1974 s'est accompagnée d'une croissance nettement plus rapide du chômage de longue durée. En septembre 1982, cinq cent mille personnes soit 25,6 % des demandeurs d'emploi étaient au chômage depuis plus d'un an. Plus de la moitié (55 %) de ces chômeurs de longue durée sont des femmes. Un quart ont entre dix-huit et vingt-cinq ans et 30 % sont âgés de plus de cinquante-cinq ans, 31,9 % sont manœuvres ou O.S. et 9,8 % sont des étrangers.

Ces données sont publiées dans une étude réalisée par l'A.N.P.E. (Agence nationale pour l'emploi) en octobre 1982, et achevée en juin 1983.

Cette étude souligne que dans la mesure où une part dominante de l'insertion sociale se fait à partir et autour du travail, le chômeur de longue durée voit sa vie sociale s'appauvrir progressivement.

On peut distinguer quatre types de chômage de longue durée assez nettement différenciés :

● *Le chômage d'exclusion* concerne essentiellement des travailleurs âgés et/ou handicapés par des difficultés de santé. Les plus de cinquante ans représentent en effet plus de 37 % des chômeurs de longue durée (contre 16 % de la population globale au chômage) et 30 à 40 % parmi eux connaissent des difficultés de santé importantes. Cette incidence plus élevée du chômage de longue durée parmi les travailleurs âgés se retrouve d'ailleurs dans tous les pays de l'O.C.D.E.

L'étude estime qu'il y aurait abus de langage, si les « travailleurs découragés » – nombreux parmi les chômeurs âgés – qui, après des échecs répétés, ne cherchent plus activement un emploi étaient assimilés à des « chômeurs volontaires ».

● *Le chômage d'insertion* concerne surtout des jeunes très peu ou mal formés : les chômeurs de longue durée de moins de vingt-cinq ans, manœuvres, O.S. ou employés non qualifiés représentent près de 13 % de l'ensemble. Parmi eux, 72 % sont des femmes. Le poids des moins de vingt-cinq ans dans la population des chômeurs de longue durée a augmenté depuis 1974, mais ceux-ci restent nettement moins vulnérables au risque d'exclusion durable du marché du travail que l'ensemble de la population. Ils semblent aussi faire preuve d'une plus grande adaptabilité face à l'emploi, ils sont demandeurs de formation, et se montrent plus disposés à la mobilité géographique et à reconsidérer la nature de l'emploi recherché.

● *Le chômage de reconversion* est celui que connaissent des travailleurs qualifiés dans la force de l'âge issus de branches en déclin ou en mutation. C'est ici que se rencontrent les plus grandes résistances au reclassement.

Le phénomène concerne également les cadres (3,7 % des chômeurs de longue durée). Il s'agit essentiellement de cadres âgés qui cumulent ce handicap de l'âge avec celui d'être souvent autodidactes et d'avoir des exigences correspondant à leur passé professionnel plus qu'à leur niveau de formation.

● *Le chômage d'adaptation* concerne des travailleurs d'âge intermédiaire (la classe d'âge de 25 à 49 ans représente plus de 35 % des chômeurs de longue durée) et plus souvent des femmes peu ou moyennement qualifiées qui, pour des raisons essentiellement familiales, ne parviennent pas à satisfaire aux conditions d'emploi, notamment sur le plan des horaires et des déplacements imposés. Dans les classes d'âge intermédiaire, les trois catégories professionnelles où la difficulté «contrainte familiale» est la plus marquée, à savoir O.S. et employés, sont majoritairement des femmes (respectivement 57 %, 80 % et 74 %).

Connaissant ces données, l'A.N.P.E. paraît réserver les interventions les plus actives aux demandeurs qui ont les plus grandes chances de réinsertion, une orientation qui correspond à une gestion rationnelle de la panoplie d'instruments dont dispose l'Agence.

Les demandeurs de plus de cinquante-cinq ans bénéficient le plus souvent d'une préretraite, et peu de mesures de réinsertion leur sont proposées. Ce constat d'impuissance soulève néanmoins une question : le système productif peut-il se priver d'un ensemble de capacités professionnelles bien souvent au profit de travailleurs peu formés et sans expérience ?

Le principal handicap des chômeurs de moins de vingt-cinq ans étant l'insuffisance de leur qualification, ils sont en priorité orientés vers les stages de formation longue (proposés à 10,5 % des chômeurs de longue durée).

Les mesures en faveur des catégories d'âge intermédiaire peuvent avoir les effets les plus nets. Face au chômage de reconversion, l'A.N.P.E. offre des formations (surtout courtes, qui concernent 7,8 % des effectifs globaux) et renforce ces contrôles afin de faire tomber les résistances au reclassement. Un accroissement des aides à la mobilité géographique pourrait être envisagé.

En ce qui concerne les difficultés d'adaptation, on conçoit que les interventions possibles dépassent le cadre de l'A.N.P.E. Le développement des formules d'aménagement du temps de travail permettrait notamment, indique en conclusion l'étude, une réinsertion des femmes qui souffrent de l'incompatibilité entre leur mode de vie et les conditions d'emploi fondées sur des horaires rigides.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 11 au 15 juillet

Une chaleur éprouvante

S'IL est une semaine pendant laquelle les boursiers auront mouillé leurs chemises, ce fut bien celle écoulée. Ilot de fraîcheur quand la capitale était transformée en fournaise, le palais Brongniart n'a pas su cette fois vraiment s'isoler. La chaleur a pénétré par toutes ses issues, et la température est montée à niveau tel que bien des professionnels – phénomène inhabituel – avaient tombé la veste. Seuls, stoïques, les agents de change n'avaient rien modifié à leurs habitudes vestimentaires. Souliers noirs obligent, probablement.

Record de chaleur vieux de soixante-deux ans, mais record absolu sur le dollar-titre, à la remorque du dollar commercial sur une spirale haussière infernale. Cette monnaie de service s'est élevée au niveau historique de 10,25 F, et s'y est cramponnée.

Ce fut l'événement, le seul, de cette semaine réduite à quatre séances par la fête du 14 juillet, qui aurait pu tout aussi bien l'être à trois, si la Bourse avait décidé de compter le 15 juillet parmi les jours fériés.

Déjà peu fréquentée les jours précédents, elle fut littéralement vidée par le nouveau train des départs en vacances et les abandons favorisés par la possibilité d'allonger le week-end. De ce fait, seules les pétarades du dollar firent écho sous les lambris. Pour tout dire, le marché des actions s'est traîné, comme les Parisiens, accablé de chaleur, ne réagissant vraiment que mercredi, à la baisse, bien sûr, après la forte rechute de Wall Street, et avoir lui-même joué les funambules lundi (+ 0,03 %) et mardi (+ 0,08 %).

Mais fut-ce bien une baisse ? Le terme paraît un peu fort, car si l'indicateur instantané accusait ce jour-là un recul de 0,73 %, l'indice CAC, plus fiable, glissait seulement de 0,45 %. Que dire de la séance de vendredi, à laquelle n'assistèrent qu'une poignée d'irréductibles ? Elle fut presque inutile, s'achevant sur 0,1 % d'effritement, dans un désert.

Bref, en moyenne, d'un vendredi à l'autre, les cours ont en moyenne fléchi de 0,5 % à 0,6 %, selon les sources auxquelles l'on se réfère.

Aux yeux de beaucoup, ce résultat est apparu très, mais très satisfaisant, surtout après le léger décrochage du 13 juillet, perçu comme annonciateur du temps des soldes, mais en raison, aussi, de la maigreur des courants d'échanges (à peine plus de 100 millions de francs journellement sur les valeurs françaises, moins vendredi).

Le ralentissement des affaires est presque toujours générateur d'effritement, et, Rue Vivienne, on appréhendait une amplification du mouvement de repli amorcé mercredi. A juste titre. Les sombres prévisions de l'O.C.D.E. au sujet de la France, menacée, selon l'organisme, de traverser la reprise économique mondiale sans en tirer le moindre profit, n'étaient pas faites pour réjouir. La mise en musique par l'INSEE des premiers effets de la rigueur non plus, avec pour les neuf premiers mois de 1983, un recul de la production industrielle de 2 %, du PIB de 1 % et une croissance zéro. N'oublions pas la baisse du pouvoir d'achat (1 %) et l'aggravation du chômage.

Le marché aurait-il entendu M. Delors, ministre des finances, faire miroiter en conseil des ministres un possible redémarrage de l'expansion pour 1984 ? « Un trait d'humour », disait-on autour de la corbeille en guise de commentaire.

En fait, la Bourse a bien résisté pour trois raisons fondamentales. La première a trait aux liquidités. Elles sont toujours abondantes et, avec la raréfaction des instruments de placement, les actions françaises continuent d'être ramassées. Mais ce n'est pas le Loto. Une sélection sévère s'opère. Elle est tournante. Ainsi cette semaine l'intérêt s'est un peu ravivé sur les valeurs du bâtiment et des travaux publics, Bouygues en particulier, jugées sous-évaluées, et s'est porté un peu aussi sur la distribution très éprouvée antérieurement. En revanche, les métallurgiques, sur lesquelles les investisseurs allemands s'étaient amusés, ont plongé. Elles disparaîtront le 22 juillet du terme.

Deuxième facteur de résistance : la devise-titre. Sa hausse valorise par effet mécanique les actions étrangères détenues en portefeuille par les organismes de placement collectif, les SICAV-Monory notamment, et ces grands investisseurs, pour éviter une trop forte dérive de leurs quotas, ajustent tranquillement en achetant français.

Troisième cause : Wall Street. La Bourse de Paris est rarement insensible aux humeurs de sa grande sœur américaine. Ses inquiétudes sur la politique monétaire que lui distillait M. Paul Volcker, président du Fed, l'ont sensibilisée. Les apaisements fournis à ce sujet par le même M. Volcker, en rassurant New-York, l'ont du même coup rassérénée.

Il en a donc été cette semaine comme des précédentes, à cette différence près, que l'évolution des cours a offert moins de contraste avec la pénurie des affaires. Et puis, la Générale des eaux, qui avait animé le Palais, est rentrée dans son lit, tranquillement. La chaleur, sans doute...

ANDRÉ DESSOT.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 08 07	Cours 15 07
Or fin (kilo en barre) ...	106 700	108 200
– (kilo en lingot) ...	105 600	105 950
Pièce française (20 fr.) .	674	684
Pièce française (10 fr.) .	410	408
Pièce suisse (20 fr.) ...	670	675
Pièce latine (20 fr.)	648	646
● Pièce tunisienne (20 fr.)	615	*615
Souverain	827	827
Souverain Elizabeth II ..	809	*819
● Demi-souverain	420	*415
Pièce de 20 dollars	4 005	3 985
– 10 dollars	1 970	2 000
● – 5 dollars	1 255	1 255
– 50 pesos	4 295	4 375
● – 20 marks	790	*789
– 10 florins	675	681
● – 5 roubles ...	436	*435

*Cours du 13 juillet 1983.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Schlumberger	55 730	31 847 615
4 1/2 % 1973	10 900	22 999 700
Chargeurs (1) ...	69 650	16 009 085
Matsushita (1) ...	204 500	14 200 465
Michelin	20 020	14 611 920
Lafarge	53 650	14 813 460
Cie Bancaire (1) ..	61 400	14 773 340
Elf	90 525	14 545 670
B.S.N. (1)	7 125	13 396 175
Harmony (1)	56 000	13 147 000

(1) Trois séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	11 juil.	12 juil.	13 juil.	14 juil.	15 juil.
Terme	183 376 842	187 895 224	178 746 983		105 736 692
Comptant					
R. et obl. ..	608 222 135	773 504 579	597 307 200		669 093 788
Actions ..	110 062 840	128 397 742	124 450 036		77 177 421
Total	901 661 817	1 089 797 545	900 504 219		852 007 901
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)					
Franç. ..	126,0	126,6	(1)		
Étrang. .	*147,9*	*147,8*			
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1981)					
Tendance .	131,7	131,9	130,9		130,8
(base 100, 31 décembre 1982)					
Indice gén.	126,4	126,1	125,5		125,4

(1) INSEE en vacances.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

En dessous des 1 200

Une grande nervosité a encore régné ces derniers jours à Wall Street. Elle a été essentiellement entretenue par les incertitudes monétaires, que M. Paul Volcker, président du FED, n'a pas entièrement levées en repoussant à la semaine prochaine l'annonce des mesures arrêtées pour éviter une surchauffe, après avoir promis qu'elles seraient supportables. L'indice Dow Jones a fluctué ainsi des deux côtés de la barre des 1 200 pour finalement s'inscrire en dessous, soit à 1 192,30 (contre 1 207,23 le 8 juillet).

Les bonnes nouvelles de l'économie, en particulier la reprise par Ford du service de son dividende, suspendu en 1981, n'ont pas vraiment réussi à dissiper les craintes d'une hausse des taux d'intérêt liées au gonflement de la masse monétaire attendu et confirmé par les statistiques publiées vendredi soir (+ 5,8 milliards de dollars). M. Volcker s'était pourtant employé de son côté à expliquer que l'évolution hebdomadaire des agrégats monétaires n'avait pas grande signification.

	Cours 8 juillet	Cours 15 juillet
Alcoa	36 5/8	36 5/8
A.T.T.	62 1/4	62 3/4
Boeing	45 1/4	44 5/8
Chase Man. Bank ..	51 1/4	52
Du Pont de Nem ..	47 3/8	46 7/8
Eastman Kodak ...	70 1/2	70 7/8
Exxon	34 1/4	34 1/4
Ford	55	57
General Electric ...	53 1/4	50 5/8
General Foods	44 7/8	45 1/4
General Motors ...	70 3/4	71 1/4
Goodyear	31 1/4	29 1/4
I.B.M.	120 5/8	120
I.T.T.	44 7/8	44
Mobil Oil	30 7/8	30 5/8
Pfizer	41 3/4	40 1/2
Schlumberger	56 7/8	55 3/8
Texaco	35 3/8	35 3/8
U.A.L. Inc.	38 7/8	36 7/8
Union Carbide	66 1/2	65
U.S. Steel	24 7/8	24 1/2
Westinghouse	47	45 1/8
Xerox Corp	46 5/8	44 7/8

LONDRES

Très irrégulier

Partagé entre la crainte d'un renchérissement des taux d'intérêt et l'espoir d'une accélération de la reprise économique avivé par la hausse de la production industrielle, le marché a erré de droite et de gauche sans trop savoir quelle attitude adopter pour revenir à son point de départ, après s'en être plusieurs fois écarté. Les pirouettes de Wall Street ont encore ajouté à la confusion.

Indices « *F.T.* » du 15 juillet : 683,60 contre 683,90 ; mines d'or, 647,10 contre 649,80 ; fonds d'Etat, 80,08 contre 80,04.

	Cours 8 juillet	Cours 15 juillet
Beecham	331	343
Bowater	223	268
Brit. Petroleum ...	406	392
Charter	290	–
Courtaulds	94	93
De Beers (*) (**) .	9,40	9,43
Dunlop	63	64
Free St.Ged. (*) ** .	49 1/4	48
Glaxo	875	855
Gt. Univ. Stores ...	523	521
Imp. Chemical	518	520
Shell	578	562
Unilever	750	740
Vickers	105	105
War Loan (**) ...	35	35 1/4

(*) En dollars.
(**) Cours du 14 juillet.

FRANCFORT

Baisse

Des ventes bénéficiaires provoquées par la hausse de ces dernières semaines se sont produites cette semaine. Mais elles ont été trop mal absorbées et les cours ont seulement baissé de 1,6 % en moyenne.

Indice de la Commerzbank du 15 juillet : 966,7 contre 982,4.

	Cours 8 juillet	Cours 15 juillet
A.E.G.	72 20	72 50
B.A.S.F.	151 90	152 80
Bayer	152 50	152 50
Commerzbank	185 50	179
Deutschebank	346	335,50
Hoechst	158	156 30
Karstadt	259	259 50
Mannesmann	147	146
Siemens	364 90	361 50
Volkswagen	197 80	198

TOKYO

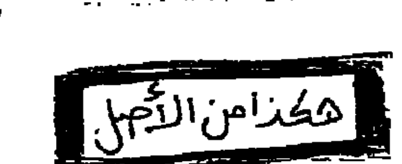
Repli

Après avoir culminé la semaine précédente à ses plus hauts niveaux de toujours, le marché s'est lentement replié ces derniers jours. D'origine technique, ce renversement de tendance a également été attribué au ralentissement des achats étrangers.

L'activité s'est ralentie : 1 503,7 millions de titres échangés contre 1 842,5 millions.

Indices du 16 juillet : Nikkei Dow Jones, 8 900,02 (contre 8 995,96) ; indice général, 655,29 (contre 661,73).

	Cours 8 juillet	*Cours* 15 juillet
Akaï	562	566
Bridgestone	495	484
Canon	1 500	1 450
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	875	884
Matsushita Electric	1 680	1 610
Mitsubishi Heavy ..	206	202
Sony Corp	3 360	3 360
Toyota Motors	1 200	1 200



Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Les investisseurs fatigués

On peut se demander si, plus encore que la crainte d'une nouvelle tension des taux d'intérêt, ce n'est pas la fatigue des investisseurs qui explique l'apathie actuelle du marché international des capitaux, tout au moins dans sa partie libellée en dollars.

Lorsque l'on considère la masse énorme d'achats réalisés au cours des derniers dix-huit mois par les grands institutionnels à partir de coupons de 14 %, 13 % et 12 %, la question se pose vraiment de savoir si leurs disponibilités ne sont pas pour l'instant en partie taries. L'expérience passée a régulièrement montré que les hausses de taux d'intérêt n'étaient pas suffisantes pour arrêter très longtemps l'activité primaire du marché des euro-obligations. Cette fois-ci la pause dans le secteur libellé en dollars des États-Unis s'éternise.

A l'ampleur des placements des mois précédents s'ajoute aussi la nécessité de libérer les achats de papier émis au début de l'année sur la base de paiements soit partiels, soit totalement différés. C'est environ 1,5 milliard de dollars que les investisseurs devront débourser au cours des quinze prochaines semaines pour conserver les euro-obligations acquises à crédit il y a six mois.

Les circonstances ne se prêtent guère au lancement d'euro-emprunts à taux fixes en dollars américains. C'est donc vraisemblablement la présence d'un « swap » qui a poussé l'établissement japonais Mitsui Finance Asia à envisager une euro-émission de 100 millions de dollars sur une durée de sept ans. Elle devrait, si le climat s'y prête, se matérialiser en début de semaine avec un prix au pair et un coupon annuel de 12,125 %. Toutefois, même à ce niveau, les réactions, vendredi, étaient loin d'être enthousiastes.

En l'absence quasi-totale d'euro-emprunt nouveau en dollars américains, le marché des euro-émissions en dollars canadiens a voulu cette semaine réaffirmer sa présence auprès de la clientèle privée qui s'intéresse à la devise à feuille d'érable. Deux transactions ont vu le jour dans ce secteur.

La première d'un montant de 60 millions a été proposée par Norcera Energy Resources Ltd, société privée canadienne spécialisée dans la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures. D'une durée de dix ans, les euro-obligations qui seront émises à 99,25 sont offertes avec un coupon annuel de 12,75 %. Le marché a fait grise mine à l'ensemble de ces conditions venues d'un emprunteur qui lui est totalement inconnu. Vendredi, l'émission était affectée d'une décote de plus de deux points sur le marché gris, c'est-à-dire sur celui qui s'instaure pendant la période de souscription.

Par contre la filiale canadienne de l'américaine Xerox Corporation a été beaucoup mieux accueillie avec un euro-emprunt de 40 millions de dollars canadiens, d'une durée de seulement cinq ans. Cette courte échéance et la qualité de Xerox Canada ont à peu près convaincu la clientèle privée de Suisse et de Belgique. Aussi malgré un coupon relativement faible, puisque de 12 % par an, la transaction qui sera émise au pair se comportait assez bien sur le marché gris, où à la veille du week-end elle était demandée avec une décote n'excédant pas 1,50.

Les taux d'intérêt restent orientés à la hausse sur le marché des euro-émissions libellées en deutschemark, parce que celui-ci est extrêmement sensible à ce qui se passe outre-Atlantique. Toute hausse des taux d'intérêt aux États-Unis a immédiatement des conséquences défavorables, non seulement pour la devise allemande, mais aussi pour les emprunts étrangers levés outre-Rhin. En conséquence le durcissement de la politique monétaire du FED est-il perçu avec inquiétude à Francfort. Pour imposer ses nouvelles émissions, le calendrier des euro-emprunts de juillet se doit d'offrir des coupons élevés. C'est ce qu'a choisi de faire la Banque inter-américaine de développement avec l'emprunt de 150 millions de deutschemarks qu'elle a lancé cette semaine. Les obligations à dix ans sont non seulement assorties d'un coupon de 8,25 % par an, mais elles seront émises à 99,50 pour en augmenter le rapport. La Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) a, malgré tout son prestige, également préféré payer un coupon annuel de 8 % sur l'emprunt de sept ans, d'un montant de 160 millions de deutschemarks qu'elle a lancé vendredi après-midi.

Paris délaissé

Pour sa part, c'est vers le marché des émissions euro-sterling que la Banque mondiale s'est tournée avec une transaction à cinq ans de 100 millions de livres. C'est le plus grand euro-emprunt jamais offert dans la devise britannique. A l'échéance, il rapportera un peu plus de 11,25 % aux investisseurs internationaux qui accepteront de souscrire à partir d'un prix d'émission de 99,50 et d'un coupon annuel de 11,125 %.

L'espoir, maintes fois affirmé au cours des dix dernières années de voir Paris accéder au rang de place financière internationale, n'est une fois de plus pas près de se matérialiser. La Banque arabe et internationale d'investissements (B.A.I.I.), dont la plus grande partie de l'euro-activité s'exerçait à partir de la capitale de l'Hexagone, a décidé d'en transférer l'essentiel à Londres. Pour ce faire, elle vient d'acquérir pour la somme de 12 millions de livres la banque d'affaires britannique Gray Dawes.

La B.A.I.I., qui fut créée en 1973, est un établissement de type consortial, c'est-à-dire que son capital social appartient à d'autres établissements bancaires. Dans son cas, 50 % des actions sont détenues par deux institutions arabes, le reste par seize établissements bancaires non arabes, dont en France la B.N.P.

Bien que ses dirigeants s'abstiennent de tout commentaire, la B.A.I.I. paraît avoir décidé d'émigrer dans la City parce que le climat actuel en France ne se prête guère aux opérations financières internationales. Après la seconde guerre mondiale, Londres est devenu le berceau de l'euromarché parce que les gouvernements britanniques successifs, qu'ils aient été conservateurs ou travaillistes, n'ont jamais remis en question la liberté de placement et de circulation des euro-devises, de même que le principe de leur non-imposition. Ce qui au début n'était qu'assurance au fil des ans est devenu une certitude. Or celle-ci est loin d'être ressentie comme une évidence par les banques étrangères installées à Paris. Elles s'étaient donc méfiées du dirigisme traditionnel de l'État français.

La difficulté de trouver à Paris le personnel adéquat est aussi un problème majeur pour les banques internationales. Les salaires sont très élevés dans l'industrie euro-bancaires. Au bas de l'échelle un courtier en euro-obligations de vingt-cinq ans gagne aisément 60 000 dollars par an (plus de 460 000 F). Le traitement plus les diverses primes d'un directeur de département euro-obligataire est au bas mot de 100 000 dollars (780 000 F), et peut même atteindre, dans le cas des « vedettes » le million de dollars par an (7,8 millions de francs environ).

Ces barèmes s'accordent mal tant avec ceux du secteur bancaire traditionnel et sa hiérarchie qu'avec l'impôt sur le revenu. C'est ainsi qu'il est devenu quasiment impossible pour les banques françaises de recruter des spécialistes de qualité. Les meilleurs émigrent ; ceux qui sont condamnés à rester dans l'Hexagone pour des raisons familiales ou autres s'aigrissent ou s'impatientent. Il faut certainement beaucoup de vertu pour être euro-banquier en France...

CHRISTOPHER HUGHES.

Marché monétaire et obligataire

Les imprécisions de M. Volcker

Tout le monde, sur les places financières internationales, attendait, avec une certaine inquiétude ou un certain espoir, les déclarations que devait faire M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale des États-Unis, jeudi 14 juillet, devant la commission bancaire du Sénat des États-Unis, chargée de statuer sur la reconduction de ses fonctions de président de la Fed.

Eh bien ! tout le monde a été déçu. Pas de mesures draconiennes ni vigoureuses, pas de relèvement du taux de l'escompte, comme la rumeur en avait couru la semaine précédente. A l'entendre, il ne faudrait attendre *« rien de terriblement spectaculaire »* des délibérations de la commission fédérale de l'Open Market, qui ont eu lieu mardi et mercredi derniers (et dont le contenu n'est révélé que plus tard). La masse monétaire dans sa définition restrictive M 1 ? *« Sa croissance n'a pas été d'une rapidité alarmante »*, mais seulement *« plutôt rapide »*. A propos du dépassement de 12 milliards de dollars de cette masse par rapport aux objectifs précédemment fixés, *« faire rentrer M 1 dans ce schéma précis n'est pas nécessairement une priorité »*.

Les taux d'intérêt ? Leur hausse *« n'est pas inéluctable »*, hasarde M. Volcker, qui répond : *« Si nous continuons à progresser sur le front de l'inflation, la perspective, que je suis tenté de qualifier d'inévitable, est que les taux à long terme finiront par baisser. »*

Toutes ces déclarations, plutôt rassurantes en principe, pour les inquiets, n'ont pas calmé toutes les craintes d'une hausse du taux, tant s'en faut. Car, M. Volcker en est convenu, la politique du Fed *« a été légèrement moins conciliante depuis un à deux mois »*, afin d'éviter une trop forte hausse du loyer de l'argent ultérieurement, a-t-il précisé. Effectivement, la Fed s'est abstenue, jeudi, d'alimenter le marché en liquidités, ce qui a tendu les taux.

La réaction des marchés des changes a été immédiate, et le dollar a monté immédiatement. Ajoutons qu'en dépit des dénégations de M. Volcker, les opérateurs ont les yeux braqués sur la masse monétaire américaine. En diminution de 3 milliards de dollars à la fin de la semaine se terminant le 30 juin, contraction jugée insuffisante, cette masse s'est gonflée de 5,8 milliards de dollars à la fin de la période hebdomadaire se terminant le 6 juillet, soit un chiffre correspondant au haut de la « fourchette » des prévisions (l'augmentation attendue se situait entre 2,5 et 6,7 milliards).

A Paris, *« il n'y a plus de papier »*, s'exclamait un banquier à la veille du week-end, évoquant la très forte demande qui se porte actuellement sur les émissions à taux fixe. L'emprunt de 4 milliards de francs de la Caisse nationale de l'énergie (et non de 4 millions de francs, comme il était bien faussement indiqué dans ces colonnes la semaine dernière — que ferait la Caisse de quatre pauvres petits millions ?) a été souscrit en grande hâte, et les emprunts suivants, bien que moins prestigieux, sont bien accueillis.

Celui des Sociétés de développement régional (S.D.R.) de 800 millions de francs à 14,80 % s'est très convenablement placé — alors qu'il n'en est pas toujours ainsi. Le succès a été identique pour la Banque hypothécaire européenne (350 millions à 14,90 %), Bail Investissement (125 millions de francs à 14,90 %) et la C.A.E.C.L. (tranche périodique à 14,80 %).

On notera qu'il s'agit uniquement d'émissions à taux fixe, au détriment des émissions à taux variable, totalement absentes en ce moment. C'est que les souscripteurs, pressentant une baisse du taux assez prochaine, veulent s'assurer des rendements encore élevés. A cet égard, on murmurait, en fin de semaine, sur le marché, que les emprunts de la B.F.C.E. et du Crédit national avaient été retardés pour permettre un nouveau recul du taux nominal à l'émission, déjà ramené à 14,80 % par la Caisse de l'énergie, et qui pourrait descendre plus bas : 14,70 %, 14,60 % même. Sur le marché secondaire, lui aussi, les rendements fléchissent : 13,32 % contre 13,48 % pour les emprunts d'État à plus de sept ans, 13,21 % contre 13,32 % pour ceux à moins de sept ans et 14,37 % contre 14,42 % pour ceux du secteur public, selon les indices Paribas.

En France, il faut le dire, le rendement net des obligations, déduction faite de l'érosion monétaire, longtemps insuffisant, est devenu important, et même *« exceptionnellement élevé »*, si on en croit le trente-septième rapport du Conseil national du crédit. Ce rendement, de 2 % au début de 1982, est passé à 5,2 % à la fin de 1982, après un maximum de 5,9 % en octobre-novembre et, actuellement, est d'environ 5,7 % : aux États-Unis, il est de 6 % à 7,5 % et en Allemagne, de 3 % à 4 %. Le rendement français profite, certes, aux souscripteurs, organismes de placements institutionnels ou ménages, mais il pénalise les emprunteurs.

FRANÇOIS RENARD.

Les devises et l'or

Un dollar de plus en plus cher : 7,81 F

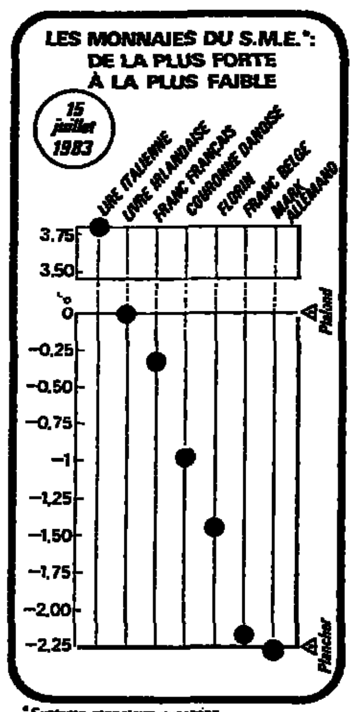
Les records sont faits pour être battus, sur les marchés des changes comme ailleurs, et cela a été le cas, cette semaine, pour le dollar coté à Paris : le cours de 7,80 F a été atteint et même dépassé à la veille du week-end, puisque vendredi, en début de matinée, le « billet vert » atteignait 7,83 F avant de fléchir un peu. La hausse de la monnaie américaine a été générale. A Francfort, le cours de 2,60 DM a été franchi, retrouvant son niveau de 1976, et à Tokyo on l'a coté 241 yens, ce qui place à 3,24 centimes, record historique, le cours de la monnaie japonaise à Paris. Un troisième record battu sur les bords de la Seine a été celui du franc suisse, au cours historique de près de 3,68 F contre 3,64 précédemment.

A l'origine de cette ascension continue du dollar, on trouve, comme toujours ces derniers mois, la question lancinante des taux d'intérêt américains, de la masse monétaire aux Etats-Unis et de la politique possible des autorités de contrôle du marché (le Système de réserve fédéral ou Fed). Si les déclarations de M. Paul Volcker devant le Sénat (voir en rubrique Marché monétaire et obligataire) ont été plutôt lénifiantes, « pas de bouleversements », elles n'ont pas rassuré les milieux financiers internationaux, qui, au lendemain de ces déclarations, ont poussé le dollar encore plus haut, cela malgré les propos, également apaisants, de M. Donald Regan, secrétaire au Trésor, suivant lequel *« le dollar va faiblir »* (entretien accordé au *Figaro* du 12 juillet).

Bien des spécialistes des changes se demandent, toutefois, si un sommet n'a pas été atteint avec un dollar à 2,60 DM : *« monté sur le faîte, il aspire à descendre »*. A cette question nul ne peut répondre pour l'instant. Ce qui est sûr, c'est que ceux qui prévoient une baisse du dollar auront raison un jour, mais quand ? Le problème est de taille pour la France. Chaque 10 centimes de hausse du dollar lui coûte, rappelons-le, plus de 2 milliards de francs par mois sur ses importations de matières premières.

A Paris, la Banque de France continue à engranger, modérément, des devises, encore l'équivalent de près d'un milliard de francs cette semaine. La tenue du franc a été relativement satisfaisante, le cours du mark ne dépassant pas 3,01 F et se cantonnant même endessous, au voisinage de son cours-plancher de 6,9985 F. Quatre mois après sa dévaluation, le 21 mars, la bonne tenue de notre monnaie par rapport à d'un mark faible — il est vrai, — étonne plus d'un spécialiste. Cependant, pour l'instant, la politique de rigueur prônée et mise en œuvre par M. Delors est très bien vue à l'étranger : enfin, un homme raisonnable, murmure-t-on à Francfort, Luxembourg, Zurich et même Londres.

F. R.



*Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 8 AU 15 JUILLET

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,5165	–	12,8073	47,1142	38,5288	1,9216	34,4175	0,0658
	1,5375	–	12,9282	47,8699	38,8349	1,9391	34,7101	0,0656
Paris	11,8486	7,8080	–	367,87	300,77	15,0038	268,73	5,0784
	11,8910	7,7350	–	364,08	300,38	14,999	268,48	5,0771
Zurich	3,2289	2,1225	27,1836	–	81,8374	4,0786	73,0511	1,3894
	3,2664	2,1245	27,4660	–	82,5048	4,1196	73,7417	1,3944
Francfort	3,9394	2,5960	33,2480	–	–	4,9885	89,3478	1,6884
	3,9590	2,5750	33,2982	121,20	–	4,9932	89,3787	1,6902
Bruxelles	78,9787	52,04	6,6650	24,5182	20,0462	–	17,9109	3,3847
	79,2888	51,57	6,6671	24,2739	20,0271	–	17,9000	3,3858
Amsterdam	4,4091	2,9055	37,2118	136,89	111,92	5,5832	–	1,8898
	4,4295	2,8810	37,2462	135,60	111,88	5,5866	–	1,8910
Milan	2333,16	1537,50	196,91	724,38	592,26	29,5446	529,17	–
	2342,38	1523,50	196,96	717,11	591,65	29,5423	528,81	–
Tokyo	365,72	241,00	30,8657	113,55	92,8351	4,6310	82,9461	0,1567
	366,38	239,00	31,3243	113,53	94,1315	4,7065	84,0661	0,1589

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 15 juillet, 3,2398 F contre 3,2128 F le vendredi 8 juillet.

Les matières premières

Hausse du zinc et de l'aluminium

Le ralentissement de l'activité a été perceptible sur les marchés commerciaux. Les utilisateurs de matières premières freinent leurs achats en cette période estivale, attendant d'ailleurs que l'hypothèque d'un éventuel renchérissement des taux d'intérêt aux Etats-Unis soit enfin levée.

MÉTAUX. — *Les cours de l'aluminium sont repassés au-dessus de 1 000 livres la tonne à Londres. La situation statistique de ce métal est en voie de nette amélioration, matérialisée, d'ailleurs, par une diminution à fin mai de plus de 25 % en l'espace d'un an des stocks mondiaux d'aluminium revenus à 4 079 000 tonnes contre 5 091 000 tonnes. Autres éléments favorables : nouvelles expéditions de métal vers la Chine, majoration des prix par un producteur européen et diminution des stocks britanniques de métal pour la troisième semaine consécutive. Enfin, une importante société américaine prévoit une sensible amélioration de la demande au cours du second semestre.*

Reprise, peu importante toutefois, des cours du zinc à Londres. La décision de maintenir en activité une unité de production d'une capacité annuelle de 90 000 tonnes en Grande-Bretagne n'a pas affecté le marché. Les producteurs européens viennent de décider de repousser jusqu'au 15 octobre la date limite de fermeture de diverses unités.

Progression des cours du nickel à Londres favorisée par la fermeture de mines en Nouvelle-Calédonie.

Le cuivre consolide son avance précédente au Metal Exchange de Londres. Le marché a trouvé un certain réconfort dans les nouvelles expéditions de métal vers la Chine et la réduction des stocks britanniques à 285 950 tonnes (– 15 850 tonnes). Les représentants des pays membres du Conseil intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre (CIPEC) se réuniront la semaine prochaine à Paris pour passer en revue la situation du marché mondial du métal rouge.

Repli des cours de l'étain à Londres. A fin mars, les réserves de métal détenues par le directeur du stock régulateur s'élevaient à 32 806 tonnes contre 31 061 tonnes au 31 décembre 1982. Cette augmentation résulte des achats de soutien effectués à Londres et à Penang conformément aux dispositions de l'accord international. Le stock régulateur comprend encore près de 25 000 tonnes accumulées pendant les cinq années de validité du précédent accord et dont la liquidation pourrait se faire en deux ans.

DENRÉES. — *A leur plus bas niveau depuis le commencement du mois de juin, les cours du cacao se sont repliés à Londres, sur l'annonce d'une diminution de 14 % des broyages de fèves en Grande-Bretagne durant le second trimestre par rapport au même trimestre de 1982. En outre, l'incertitude persiste au sujet des récoltes des pays de l'Afrique occidentale.*

Nouvelle baisse des cours du sucre sur les différents marchés. La récolte européenne de betteraves est évaluée par une firme privée britannique pour la campagne 1983-84 à 10,5 millions de tonnes contre 13,94 millions de tonnes pour 1982-83.

CÉRÉALES. — *Faibles variation des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. Le département américain de l'agriculture évalue la récolte américaine de blé d'hiver à 1,94 milliard de boisseaux contre l'estimation faite il y a un mois de 1,88 milliard de boisseaux. Cette récolte sera inférieure de 8 % à celle de l'an dernier.*

● La C.E.E. adopte de nouvelles restrictions aux importations de textiles turcs. — En l'absence d'engagement de limitation de la part des exportateurs turcs, la commission européenne va limiter jusqu'à la fin de l'année l'entrée de certains produits comme les pantalons (dont les importations ont augmenté de 106 % au cours des quatre premiers mois de 1983), les robes (hausse de 50 %) ou les costumes (hausse de 824 %). *(AFP).*

LES COURS DU 15 juillet 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. — **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 1 116,50 (1 122) ; à trois mois, 1 125,50 (1 128) ; étain comptant, 8 635 (8 755) ; à trois mois, 8 670 (8 725) ; plomb, 262 (266,50) ; zinc, 477,50 (472) ; aluminium, 1 012 (981) ; nickel, 3 185 (3 105) ; argent (en pence par once troy), 796 (780). — **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 75,30 (76,35) ; argent (en dollars par once), 11,90 (12,05) ; platine (en dollars par once), 434,50 (433,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (71,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 280-290 (285-295). — **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 30,47 (30,97).

TEXTILES. — **New-York** (en cents par livre) : coton, octobre, 76,15 (77,40) ; décembre, 77,50 (79,15). — **Londres** (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), août, 459 (460) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (400). — **Roubaix** (en francs par kilo), laine, juillet, 44,70 (44,50).

CAOUTCHOUC. — **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 806-807 (790-801). — **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 267,50-268,50 (260-261).

DENRÉES. — **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, septembre, 2 072 (2 132) ; décembre, 2 132 (2 190) ; sucre, septembre, 10,48 (10,97) ; octobre, 10,73 (11,21) ; café, septembre, 127,15 (128) ; décembre, 125,66 (126,40). — **Londres** (en livres par tonne) : sucre, août, 170,50 (171,25) ; octobre, 175 (178) ; café, septembre, 1 632 (1 605) ; novembre, 1 608 (1 591) ; cacao, septembre, 1 505 (1 494) ; décembre, 1 522 (1 521). — **Paris** (en francs par quintal) : cacao, septembre, 1 785 (1 825)) ; décembre, 1 830 (1 853) ; café, septembre, 1 950 (1 935) ; novembre, 1 950 (1 935) ; sucre (en francs par tonne), août, 2 270 (2 265) ; octobre, 2 285 (2 345) : tourteaux de soja. — **Chicago** (en dollars par tonne), août, 187,50 (179,60) ; septembre, 187,80 (181,60). — **Londres** (en livres par tonne), août, 146,50 (138,80) ; octobre, 148,10 (142,90).

CÉRÉALES. — **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, septembre, 351 1/2 (347 3/4) ; décembre, 367 1/4 (363 1/4) ; maïs, septembre, 308 3/4 (304) ; décembre, 294 1/4 (278).

INDICES. — Moody's, 1 054,60 (1 050,30) ; Reuter, 1 854,10 (1 842).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

PLUSIEURS MEMBRES DU P.C. IRANIEN SERAIENT MORTS EN PRISON

L'Humanité du samedi 16 juillet, faisant état d'informations en provenance de la prison d'Evin, à Téhéran, annonce la mort en prison de M. Gaguik Avanessian, membre du comité central du Toudeh. Arrêté en février dernier avec des centaines de partisans du Toudeh, M. Avanessian aurait succombé à des tortures.

L'Humanité fait état d'autre part de la mort dans les mêmes conditions de M. Tabari, l'idéologue du parti Toudeh, de Mme Mariam Firouz, épouse du secrétaire général du P.C. iranien – M. Kiahouri dont on reste sans nouvelle – de MM. Assef Razm-Dideh, Mohamed Amani et Hassen Hossein.

Le procès des dirigeants du Toudeh, plusieurs fois annoncé, n'a encore jamais eu lieu.

Joan Baez à Paris

Une voix dans la ville, un jaillissement de souvenirs, Joan Baez place de la Concorde vendredi soir. Juste une voix et une guitare, ses armes de pèlerin, et chevillé dans la gorge, un hymne aux anonymes de la souffrance, aux héros de la non-violence.

Une chanson qu'un jour on a aimée, ça ne se laisse pas oublier. Here's to you Nicolas and Bart... *Place de la Concorde, ils étaient des dizaines de milliers, pas pour la dernière vedette en train de camper sur les sommets du hit-parade. Pour un message immuable et sentimental, enraciné depuis vingt ans.*

Reçue mercredi par M. François Mitterrand, saluée vendredi par des milliers de petites flammes dans la nuit, Joan Baez sera début août à Göteborg, en Suède, lors du premier Festival mondial pour la paix. Parmi beaucoup de gens, de Jacques Higelin à Jimmy Cliff. On ne parle plus aujourd'hui de chanteurs « engagés ». Ne le sont-ils pas tous ?

Cl. D.

● *Un nouvel accord international sur le sucre pourrait être signé* le 12 septembre à Genève sur la base d'un compromis mis au point par les membres du « groupe de contact » – dix-huit pays producteurs et consommateurs, – récemment réunis à Londres. Le projet d'accord repose sur un mécanisme de stockage et de déstockage lié à l'évolution des cours sur le marché : les stocks augmenteraient lorsque les prix tomberaient en dessous d'un niveau plancher et diminueraient à l'inverse lorsque les cours dépasseraient un certain plafond.

A B C D E F G

L'ATTENTAT D'ORLY

M. Mitterrand s'est rendu au chevet des victimes

Le président de la République, M. François Mitterrand, qui a interrompu un séjour privé dans le Vaucluse dès l'annonce de l'attentat d'Orly, s'est rendu, ce samedi matin, au chevet des personnes hospitalisées à l'hôpital militaire Percy, à Clamart (Hauts-de-Seine), puis à l'hôpital Henri-Mondor, à Créteil (Val-de-Marne) accompagné de MM. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, et Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique. M. Mitterrand a déclaré à l'issue de sa visite : « *Aucun problème qui se pose dans le monde ne sera résolu durablement par la violence, et surtout pas par cette violence aveugle, folle : le crime pour le crime.* » Saluant le travail accompli par les équipes médicales, le président a ajouté : « *J'ai pu observer que chacun a fait son devoir. La diligence et le dévouement, la compétence ont été réunis pour sauver ceux qui pouvaient l'être. Quant à l'Etat français, il a fait et continuera de faire son devoir.* »

Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, qui est allé sur les lieux de l'attentat vendredi 15 juillet, a déclaré : « *Le gouvernement s'élève contre toute violence d'où qu'elle vienne, et condamne la lâcheté de tels attentats. Tout sera fait pour découvrir et punir ses auteurs.* » Le chef du gouvernement, qui a ensuite rendu visite aux victimes hospitalisée à Percy, a noté : « *Aucune cause ne saurait justifier un acte de barbarie.* » Dans un télégramme à son homologue turc, M. Mauroy a fait part, au nom du gouvernement français, « *de son indignation devant cet acte de terrorisme aveugle* ».

Le secrétaire d'Etat à la sécurité publique, M. Joseph Franceschi, a assuré, après s'être rendu à Orly : « *Tout sera fait pour rechercher les coupables et les châtier.* »

Le secrétaire d'Etat aux transports, M. Charles Fiterman, a adressé un message à la direction et au personnel des aéroports de Paris dans lequel il a exprimé son « *indignation* », sa « *sympathie* » et sa « *solidarité* » après l'attentat en précisant : « *Je suis prêt à examiner avec vous toutes les possibilités pour renforcer la sécurité dans les aéroports parisiens.* »

Dans les milieux politiques français, M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a estimé qu'« *aucune cause ne peut justifier des actes de violence aveugle et sanglante* », puis il a demandé « *à quoi sert ce plan antiterroriste qui a fait grand bruit si la protection de locaux évidemment menacés par une organisation terroriste bien connue n'est pas assuré* » ? Pour sa part, M. Didier Bariani, président du parti radical valoisien, a noté, après avoir dénoncé « *l'attentat odieux et aveugle* », qu'« *il faut se convaincre de l'obligation dans laquelle se trouve la collectivité française de réviser profondément sa conception de l'accueil et de la tolérance à l'égard de certaines minorités convaincues de sympathie criminelle et manipulées par ceux dont le but réel est de déstabiliser les pays de liberté* ».

Dans les milieux syndicaux des transports, on a demandé le renforcement des mesures de sécurité à l'embarquement.

Dans les milieux arméniens, le Comité national de la jeunesse arménienne de France, plusieurs sections du nouveau Mouvement national arménien, le Comité de défense de la cause arménienne (C.D.C.A..), le parti arménien Tachnag, ont condamné dans leurs communiqués l'attentat d'Orly. Toutefois, le C.D.C.A. a souligné que « *la diplomatie internationale, excluant toute responsabilité de l'État fasciste turc d'aujourd'hui, déçoit tous les Arméniens. Elle permet à l'ASALA de justifier sa stratégie violente. Le C.D.C.A. demande au gouvernement français d'adopter une attitude politique courageuse reconnaissant au peuple arménien ses droits légitimes fondamentaux : restitution du territoire arménien par la Turquie et droit à l'existance sur cette terre* ».

● « *Nous frapperons de nouveau* », conclut une déclaration de l'Armée révolutionnaire arménienne (ARA) adressée par la poste à notre rédaction ce samedi 16 juillet à la suite de l'attentat contre le diplomate turc à Bruxelles. « *Nous sommes les survivants d'une nation meurtrie* », indique le texte, qui précise : « *Nous avons décidé de recourir à la lutte armée pour que justice soit faite une fois que toutes les méthodes pacifiques aient été vouées à l'échec par le refus turc et l'indifférence des grandes nations à l'encontre des demandes arméniennes.* »

● *Nouvelle restructuration de la sidérurgie britannique.* – L'entreprise publique British Steel et les groupes privés Guest Keen and Nettlefolds et Lonrho vont créer une filiale commune pour racheter Hadfields, spécialisée dans l'acier de transformation et actuellement filiale de Lonrho. Ce rachat devrait conduire à la fermeture de l'usine de Hadfields, qui compte sept cent cinquante emplois. – *(A.F.P.)*

L'absence de M. Georges Marchais à la réception de l'Elysée

Le secrétariat de M. Georges Marchais a publié, le vendredi 15 juillet, un communiqué concernant l'absence du secrétaire général du P.C.F. à la réception du 14 juillet à l'Elysée (*le Monde* du 16 juillet). « *M. Georges Marchais n'avait pas, quand il a quitté Paris mercredi 13 à 17 heures, reçu d'invitation à cette réception,* déclare ce communiqué. *Depuis plusieurs jours il s'en était inquiété. Constatant que seuls, parmi les dirigeants de notre parti, le vice-président de l'Assemblée nationale, les conseillers de Paris, des responsables de la presse communiste, étaient invités, il en avait tiré la conclusion que les secrétaires généraux des partis politiques ne l'étaient pas. Dès lors, M. Georges Marchais ne pouvait être présent à la réception en question. On ne s'impose pas où l'on n'est pas invité...* »

A l'Elysée, on indique que certaines invitations, adressées par la poste, n'étant pas parvenues à leurs destinataires, ce qui était le cas pour celle de M. Marchais, un autre « carton » avait été apporté au siège du P.C.F., par porteur spécial, le 13 juillet dans l'après-midi.

LE GOUVERNEMENT EXCLURAIT TOUTE PRISE DE PARTICIPATION AU CAPITAL DE PEUGEOT

Une meilleure structure financière permettrait au groupe Peugeot de régler ses problèmes sociaux d'« *une manière moins brutale* » avait déclaré jeudi, M. Jacques Delors au micro d'Europe 1. Le ministre de l'économie reconnaissait, toutefois, que « *le redressement et la remise sur les rails* [du groupe] *passent par plusieurs milliers de suppressions d'emplois* ». Ainsi la position gouvernementale sur les quelque 8 000 suppressions d'emplois prévues chez P.S.A. se dégage peu à peu. Les pouvoirs publics demandent au groupe d'une part d'éviter les licenciements pour privilégier les départs en préretraite sur le plan social et, d'autre part, de reconstituer « *l'armature financière* » de P.S.A.

Sur le plan financier, l'Etat exclurait toute intervention directe dans le capital de Peugeot, qui devra faire appel à ses actionnaires actuels, voire à des investissements étrangers, comme l'a fait Volkswagen en recherchant des prises de participation de pays pétroliers. « L'armature » du capital ainsi reconstituée, l'État pourrait accorder des prêts participatifs à l'entreprise de Sochaux.

M. Delors, selon ses déclarations, aurait déjà proposé une aide financière au groupe voilà un an, lors des négociations relatives aux blocages des prix, sans obtenir de réponse. C'est dire si le dialogue entre les deux parties semble difficile. Les négociations seront longues.

De leur côté, les communistes de Talbot et la gestion du P.C. de Poissy ont lancé « *un appel à l'union* » aux ouvriers, employés, techniciens et cadres français et immigrés, qu'il estime en position de force parce que le gouvernement de gauche « *veut le redressement économique du pays* ».

La Chine et la France ont la possibilité de collaborer dans l'agro-alimentaire

constate M. Michel Rocard à Pékin

De notre correspondant

Pékin. – Les industriels du secteur agro-alimentaire français souhaitent renforcer et diversifier leur position sur le marché chinois. Cette volonté s'est manifestée avec éclat à l'occasion de l'Exposition internationale de l'industrie agro-alimentaire, qui s'est tenue du 6 au 15 juillet à Pékin. De loin le plus important de ceux des huit pays représentés (parmi lesquels, les États-Unis, le Japon, le Danemark), le pavillon français (1 300 m² sur 9 000 m²) abritait presque la moitié des exposants (quatre-vingt cinq sur cent quatre-vingts). Cette exposition était la deuxième de ce genre organisée en Chine, la première remontant à 1978.

La présence de M. Michel Rocard en Chine au même moment a souligné l'intention du gouvernement français d'accorder, de son côté, une attention accrue aux possibilités d'échanges et de coopération dans ce secteur d'activités entre les deux pays. M. Rocard était le seul ministre de l'agriculture des huit pays exposants à avoir fait le déplacement pour la circonstance.

Cet intérêt français s'explique aisément : l'an dernier, les ventes de produits agricoles ont représenté un peu plus du tiers de l'ensemble des exportations françaises vers la Chine (2,2 milliards de francs), cette proportion atteignant 45 % pour les quatre premiers mois de l'année en cours. Dans l'autre sens, l'agro-alimentaire occupe environ 25 % du total des ventes chinoises (2,8 milliards de francs).

Les exportations agricoles françaises sont toutefois peu diversifiées, puisque les ventes de céréales ont atteint à elles seules, en 1982, la valeur de 625 millions de francs, soit 28 % de l'ensemble, le reste ayant été fourni, pour l'essentiel, par des ventes de sucre. De juin 1982 à mars 1983, la Chine a acheté 1,5 million de tonnes de blé à la France, ce qui a très sensiblement amélioré la position de fournisseur de notre pays pour cette matière première agricole. Une nouvelle commande pour un volume de 600 000 tonnes a été passée en février par Pékin. Une certaine régularité des ventes françaises paraît acquise pour l'avenir, les deux pays programmant des achats chinois de l'ordre de 800 000 tonnes à 1,2 million de tonnes pour les trois prochaines campagnes.

Si l'on veut éviter à plus long terme de rendre les exportations agricoles françaises entièrement tributaires des ventes de céréales, il convient, cependant, de se donner les moyens d'une politique de diversification.

Cinq groupes de travail mixtes, couvrant la filière lait, la panification, l'élevage, la transformation des fruits et légumes et les boissons ont été mis en place avec les industriels intéressés pendant la visite de M. Rocard. Leur objet sera d'examiner les projets de coopération et de confronter les possibilités respectives. Des perspectives intéressantes semblent exister pour la construction de brasseries, dans le domaine de la panification et celui du traitement du lait. Pour ce dernier produit, les besoins chinois sont particulièrement criants, et un plan pour la construction en milieu urbain de six usines de reconstitution de lait à partir de poudre a été mis au point avec le Programme alimentaire mondial. La société Sodima, qui avait, à l'Exposition de Pékin, le plus grand stand du pavillon français, et dont l'expérience internationale est grande, s'est mise sur les rangs pour l'une de ces usines.

Enfin, un projet dans le domaine de l'élevage porcin serait sur le point d'être signé avec la municipalité de Pékin. Ce projet a été présenté par un groupement d'entreprises, créé pour la circonstance, Sino-France élevage.

Le problème du financement

De ses entretiens avec les responsables chinois, M. Rocard a tiré la conclusion que de bonnes possibilités de coopération dans l'agro-alimentaire existaient entre les deux pays, à condition de s'orienter vers des projets de petite ou moyenne taille et que les entreprises françaises multiplient les contacts avec l'administration chinoise non seulement au niveau des ministères centraux (agriculture, industrie légère, commerce intérieur), mais aussi dans les provinces et les grandes municipalités.

Par ailleurs, un important effort doit être fait pour associer la formation des techniciens chinois à chaque vente d'équipements. Cette formation sous-entend bien souvent l'apprentissage du français. Une dizaine d'ingénieurs agronomes chinois séjournent déjà en France dans ce but. Le Chine envisage la création d'un centre linguistique pour l'enseignement du français à ses techniciens agricoles à Xi-An-Pagar. Il apparaît enfin que les entreprises françaises augmenteront d'autant plus leurs chances de vente sur le marché chinois si elles s'orientent vers la recherche de procédures de compensation. Les difficultés croissantes qu'elles auront à l'avenir à offrir des financements intéressants à leurs interlocuteurs chinois devraient les inciter à s'engager plus hardiment dans cette voie.

MANUEL LUCBERT.

● *Création du Conseil national de la consommation.* – Le Conseil national de la consommation se substitue au Comité national de la consommation, en vertu d'un décret publié au *Journal officiel* du 16 juillet. Organisme consultatif, il est composé de deux collèges, l'un de représentants des consommateurs et usagers, l'autre de professionnels, auxquels s'ajoutent les représentants des ministères composant le groupe interministériel de la consommation. Le Conseil national de la consommation devra être constitué avant le 16 octobre prochain, et sa première tâche sera de préciser dans un avis ses modalités pratiquées de fonctionnement dans un règlement intérieur, qui sera arrêté par le ministre chargé de la consommation, en l'occurrence Mme Catherine Lalumière.

APRÈS UN NOUVEAU REPORT D'ÉCHÉANCE

Le Brésil signerait dans les prochains jours un accord avec le Fonds monétaire pour le déblocage de 411 millions de dollars

Alors que la Banque centrale du Brésil faisait savoir vendredi, par un télex adressé à la Banque des règlements internationaux, qu'elle n'était pas en mesure de respecter l'échéance du 15 juillet pour le remboursement de la tranche de 400 millions de dollars qu'elle lui doit, la B.R.I. (qui avait mis à la disposition du Brésil, à la fin de l'année dernière, 1,45 milliard de dollars), annonçait, à son tour, dans un texte laconique, que, en dépit de l'absence du remboursement attendu, elle ne ferait pas jouer les clauses de garantie auprès des banques centrales, ce qui signifiait qu'elle accordait un nouveau délai, après deux prolongations, au pays débiteur. Comme pour justifier cette décision, le communiqué de la B.R.I. fait allusion aux négociations qui continuent entre les dirigeants brésiliens et le Fonds monétaire et au fait que ce dernier s'est déclaré « *encouragé* » par les nouvelles mesures d'austérité annoncées à Brasilia, mesures (*le Monde* du 16 juillet) qui portent essentiellement sur le démantèlement partiel de l'indexation des salaires et sur un plafonnement, à un niveau très inférieur au taux d'inflation, des taux d'intérêt bancaires.

La B.R.I. n'a pas précisé la durée du nouveau report d'échéance qu'elle consent *de facto* au Brésil, mais le ministre brésilien du plan, M. Antonio Delfim Netto, a précisé, à Brasilia, que le délai pourrait être de quarante-cinq jours, le temps nécessaire pour que le Brésil reçoive la deuxième tranche de crédit égale à 411 millions de dollars (sur un prêt d'un montant total de 4,9 milliards de dollars) que le F.M.I. avait refusé, au mois de mai dernier, de débloquer. Tant au siège du Fonds monétaire que dans les milieux gouvernementaux brésiliens, on laisse entendre qu'un accord devrait être signé, la semaine prochaine, au sujet des conditions posées pour la mise à la disposition du Brésil des fonds en question, fonds qui devraient précisément lui permettre de rembourser la B.R.I., laquelle a prêté au Brésil des ressources qui proviennent en réalité des principales banques centrales (dont la Banque de France).

Les représentants des syndicats ouvriers de Sao-Paulo se sont réunis, vendredi, afin de préparer une grève de vingt-quatre heures prévue pour le 21 juillet, en guise de protestation contre le programme gouvernemental d'austérité. Pour être mis en vigueur, ce dernier doit encore être approuvé par le Parlement.

NOUVELLE HAUSSE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE AUX ÉTATS-UNIS...

L'indice de la production industrielle aux États-Unis a progressé de 1,1 % en juin, soit au même rythme qu'en mai. L'amélioration de la production a touché tous les secteurs mais « *a été particulièrement marquée pour les biens de consommation durables et les matériaux de construction* », indique la Réserve fédérale.

La progression de la production de biens de consommation durables a été de 3 % et a reflété « *une forte augmentation de la production d'automobiles et un accroissement continu de la production de biens pour les foyers* ».

La production industrielle enregistre ainsi la septième hausse consécutive aux États-Unis, qui enregistrait par ailleurs une baisse du taux de chômage de 0,1 % en juin.

...ET EN GRANDE-BRETAGNE

L'indice de la production industrielle en Grande-Bretagne a progressé de 1 % en mai par rapport à avril, atteignant son niveau le plus élevé depuis juillet 1980 (indice 104,7, base 100 en 1975), indique l'Office central des statistiques.

Après correction, la hausse définitive de l'indice pour le mois d'avril, par rapport à mars, a été établie à 0,7 %.

BAISSE EN ITALIE

La production industrielle en Italie a baissé de 5 % en mai par rapport à mai 1982. La diminution pour les cinq premiers mois de l'année atteint 8,1 % par rapport à la même période de 1982. En dehors des industries alimentaires, les indices de tous les autres secteurs d'activité, pour ces cinq premiers mois, étaient en baisse.

En revanche, l'indice corrigé des variations saisonnières indique pour mai une augmentation de 4,7 % sur avril, après une diminution de 4,5 % entre mars et avril.

Le numéro du « Monde » daté 16 juillet 1983 a été tiré à 445 362 exemplaires

